



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budget 2017

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
RESULTATS	2
APERÇU GENERAL.....	3
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES.....	5
POUVOIR LEGISLATIF.....	6
Grand Conseil	7
POUVOIR EXECUTIF	10
Conseil d'Etat.....	11
Préfectures.....	12
POUVOIR JUDICIAIRE	13
Tribunaux.....	14
Ministère public.....	15
Commission cantonale de recours en matière fiscale	16
PRESIDENCE	17
Chancellerie d'Etat.....	18
Inspection des finances.....	21
FINANCES ET INSTITUTIONS	23
Administration cantonale des finances.....	24
Service cantonal des contributions.....	29
Service des ressources humaines	32
Office juridique des finances et du personnel	35
Service des affaires intérieures et communales.....	38
Office cantonal de l'égalité et de la famille	41
Service cantonal de l'informatique	44
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	48
Service de la santé publique	49
Service de la consommation et affaires vétérinaires .	56
Service de l'action sociale.....	60
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	65
Offices des poursuites et faillites.....	69
Service de la culture.....	73
Subventionnement des assurances sociales	77

FORMATION ET SECURITE	78
Service administratif et juridique de la formation et du sport	79
Service de l'enseignement	83
Service de la formation professionnelle	87
Service des hautes écoles	93
Service cantonal de la jeunesse	98
Service juridique de la sécurité et de la justice	102
Police cantonale.....	106
Service de la sécurité civile et militaire.....	110
Service de la circulation routière et de la navigation .	114
Service de l'application des peines et des mesures..	118
Service de la population et de la migration	121
 ECONOMIE, ENERGIE ET TERRITOIRE	 125
Service administratif et juridique	126
Service du développement économique	129
Service de l'industrie, du commerce et du travail	136
Service de l'agriculture	140
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	147
Service du développement territorial.....	153
Service des registres fonciers et de la géomatique...	156
 TRANSPORTS, EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT	 160
Service administratif et juridique	161
Service des routes, transports et cours d'eau	166
Service des bâtiments, monuments et archéologie...	174
Service des forêts et du paysage	181
Service de la protection de l'environnement.....	189
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	196
Office de construction des routes nationales	200
 CHARGES ET REVENUS COMPTABLES	 203
 RECAPITULATION GENERALE	 204
Charges de fonctionnement	204
Revenus de fonctionnement	206
Dépenses d'investissement	208
Recettes d'investissement	209



Résultats et aperçu général

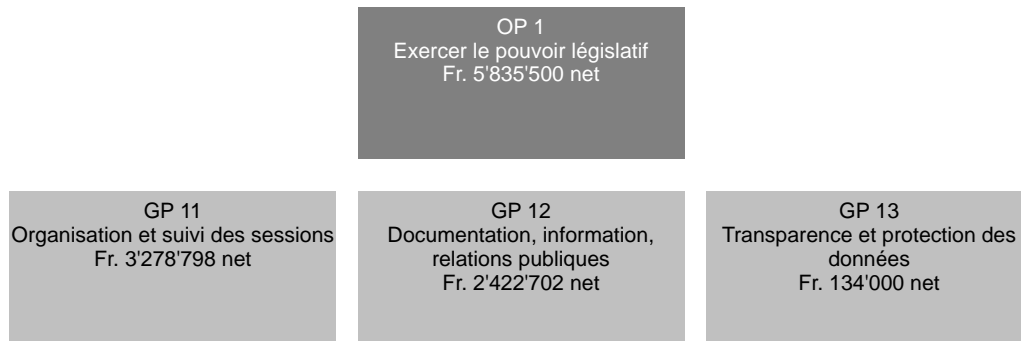
Résultats	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Ecart 16/17 Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>				
<u>MOUVEMENT FINANCIER</u>				
Total dépenses	3'029'592'366.55	2'973'069'100	3'151'144'600	178'075'500
Total recettes	3'308'057'738.54	3'205'779'600	3'371'931'400	166'151'800
Excédent de recettes (Marge d'autofinancement)	278'465'371.99	232'710'500	220'786'800	-11'923'700
<u>MOUVEMENT COMPTABLE</u>				
Report excédent de recettes	278'465'371.99	232'710'500	220'786'800	-11'923'700
Total des charges	182'763'932.06	195'093'700	220'633'700	25'540'000
Excédent de revenus	95'701'439.93	37'616'800	153'100	-37'463'700
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
<u>INVESTISSEMENTS</u>				
Total dépenses	506'584'534.09	588'673'000	609'428'400	20'755'400
Total recettes	325'322'578.87	398'718'900	389'144'800	-9'574'100
Excédent de dépenses	181'261'955.22	189'954'100	220'283'600	30'329'500
<u>FINANCEMENT</u>				
Excédent de recettes de fonctionnement	278'465'371.99	232'710'500	220'786'800	-11'923'700
Excédent de dépenses d'investissement	181'261'955.22	189'954'100	220'283'600	30'329'500
Excédent de financement	97'203'416.77	42'756'400	503'200	-42'253'200
<u>VARIATION DE LA FORTUNE</u>				
Excédent de financement	97'203'416.77	42'756'400	503'200	-42'253'200
Report au bilan	1'501'976.84	5'139'600	350'100	-4'789'500
Augmentation de la fortune nette	95'701'439.93	37'616'800	153'100	-37'463'700

Aperçu général		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		3'718'940'832.70	3'756'835'800	3'981'206'700	224'370'900
Recettes		3'814'642'272.63	3'794'452'600	3'981'359'800	186'907'200
Excédent de recettes		95'701'439.93	37'616'800	153'100	-37'463'700
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Pouvoir législatif		4'667'899.53	5'485'700	5'835'500	349'800
Pouvoir exécutif		2'161'747.96	2'297'500	2'089'000	-208'500
Pouvoir judiciaire		32'925'506.31	32'439'300	33'269'200	829'900
Présidence		11'321'350.92	11'323'200	11'196'400	-126'800
Finances et institutions		-1'571'209'777.17	-1'534'637'900	-1'599'279'700	-64'641'800
Santé, affaires sociales et culture		677'156'105.50	694'294'500	727'215'100	32'920'600
Formation et sécurité		623'644'674.08	655'556'700	670'916'500	15'359'800
Economie, énergie et territoire		-87'692'116.93	-82'651'300	-71'677'800	10'973'500
Transports, équipement et environnement		209'821'193.03	173'135'900	219'932'600	46'796'700
Charges et revenus comptables		1'501'976.84	5'139'600	350'100	-4'789'500
Excédent de recettes		95'701'439.93	37'616'800	153'100	-37'463'700
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	934'838'791.24	947'241'500	968'677'100	21'435'600
31	Biens, services et marchandises	218'973'062.18	217'510'900	253'704'300	36'193'400
32	Intérêts passifs	30'002'136.28	30'431'700	28'757'000	-1'674'700
33	Amortissements	213'649'384.92	222'015'000	250'202'000	28'187'000
34	Parts et contributions sans affectation	116'314'270.80	106'964'600	107'241'200	276'600
35	Dédommagements à des collectivités publiques	124'571'343.90	129'580'400	129'858'300	277'900
36	Subventions accordées	1'242'452'676.05	1'266'718'500	1'336'775'100	70'056'600
37	Subventions redistribuées	141'846'314.39	132'030'000	141'727'000	9'697'000
38	Attributions aux financements spéciaux	75'996'811.70	14'705'100	44'429'200	29'724'100
39	Imputations internes	113'711'507.15	100'965'100	110'407'100	9'442'000
40	Impôts	1'264'096'397.61	1'214'371'900	1'244'951'400	30'579'500
41	Patentes et concessions	96'399'610.25	42'951'000	43'173'000	222'000
42	Revenus des biens	95'870'426.60	63'752'600	66'919'300	3'166'700
43	Contributions	197'244'816.64	200'728'300	211'970'200	11'241'900
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	723'778'184.48	762'713'800	826'626'500	63'912'700
45	Dédommagements de collectivités publiques	140'520'606.97	129'699'300	141'564'400	11'865'100
46	Subventions acquises	471'599'595.95	470'822'600	499'780'000	28'957'400
47	Subventions à redistribuer	141'846'314.39	132'030'000	141'727'000	9'697'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	62'990'278.50	87'745'000	84'812'500	-2'932'500
49	Imputations internes	113'711'507.15	100'965'100	110'407'100	9'442'000
	Total charges	3'212'356'298.61	3'168'162'800	3'371'778'300	203'615'500
	Total revenus	3'308'057'738.54	3'205'779'600	3'371'931'400	166'151'800
	Excédent de revenus	95'701'439.93	37'616'800	153'100	-37'463'700
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	333'666'644.83	400'596'200	398'946'900	-1'649'300
52	Prêts et participations permanentes	46'468'119.00	54'507'400	60'650'900	6'143'500
56	Subventions accordées	109'829'965.21	113'039'000	137'410'000	24'371'000
57	Subventions redistribuées	16'619'805.05	20'530'400	12'420'600	-8'109'800
60	Transferts au patrimoine financier	8'434'868.67			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	36'543'883.84	37'740'400	38'104'400	364'000
63	Facturation à des tiers	2'344'551.70			
64	Remboursement de subventions accordées	306'321.45	200'000	200'000	0
66	Subventions acquises	261'073'148.16	340'248'100	338'419'800	-1'828'300
67	Subventions à redistribuer	16'619'805.05	20'530'400	12'420'600	-8'109'800
69	Report au bilan des dépenses	181'261'955.22	189'954'100	220'283'600	30'329'500
	Total dépenses	506'584'534.09	588'673'000	609'428'400	20'755'400
	Total recettes	506'584'534.09	588'673'000	609'428'400	20'755'400



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	5'216'136.88	5'495'500	5'845'500	350'000
	Recettes	548'237.35	9'800	10'000	200
	Excédent de dépenses	4'667'899.53	5'485'700	5'835'500	349'800
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	4'667'899.53	5'485'700	5'835'500	349'800
	Excédent de dépenses	4'667'899.53	5'485'700	5'835'500	349'800
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	3'294'056.65	3'593'300	3'584'500	-8'800
31	Biens, services et marchandises	865'239.26	1'107'800	1'089'800	-18'000
35	Dédommagements à des collectivités publiques			2'500	2'500
36	Subventions accordées	672'954.00	687'700	709'900	22'200
39	Imputations internes	9'181.52	6'700	8'800	2'100
43	Contributions	4'165.60	9'800	10'000	200
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	544'071.75			
	Total charges	4'841'431.43	5'395'500	5'395'500	0
	Total revenus	548'237.35	9'800	10'000	200
	Excédent de charges	4'293'194.08	5'385'700	5'385'500	-200
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	374'705.45	100'000	450'000	350'000
	Total dépenses	374'705.45	100'000	450'000	350'000
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	374'705.45	100'000	450'000	350'000



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	4'841'431.43	5'395'500	5'395'500	0
30 Charges de personnel	3'294'056.65	3'593'300	3'584'500	-8'800
31 Biens, services et marchandises	865'239.26	1'107'800	1'089'800	-18'000
33 Amortissements	0.00	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	0	2'500	2'500
36 Subventions accordées	672'954.00	687'700	709'900	22'200
39 Imputations internes	9'181.52	6'700	8'800	2'100
4 Revenus de fonctionnement	548'237.35	9'800	10'000	200
43 Contributions	4'165.60	9'800	10'000	200
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	544'071.75	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	4'293'194.08	5'385'700	5'385'500	-200
5 Dépenses d'investissement	374'705.45	100'000	450'000	350'000
50 Investissements propres	374'705.45	100'000	450'000	350'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	374'705.45	100'000	450'000	350'000
Insuffisance de financement	4'667'899.53	5'485'700	5'835'500	349'800

Remarques

50: changement du système de vote électronique (+350'000.-).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Exercer le pouvoir législatif	
Sous-objectifs politiques	
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées	31.12.2020
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées	31.12.2020
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	01.03.2020
ad2	4 Renouveau du Parlement et mise en oeuvre de la nouvelle législature	30.06.2017
	5 Consolidation de l'utilisation du système transversal (inter-services) de saisie des données des candidats au Grand Conseil	31.03.2017
ad3	6 Remplacement du système de vote électronique	01.05.2017

Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	17	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	95	105	105	0
	3 Nombre de séances de commissions	200	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	364	400	400	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	399	350	350	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	94%	90%	90%	0%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	80%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Organisation et suivi des sessions	3'288'798	10'000	3'278'798
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	295'714		295'714
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	202'790		202'790
Solde dépenses/recettes du produit	92'924		92'924
P1102 Appui aux commissions	1'369'987	10'000	1'359'987
300 Indemnités pour séances de commissions	681'700		681'700
317 Indemnités repas et logement commissions	75'000		75'000
361 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	7'900		7'900
Solde dépenses/recettes du produit	605'387	10'000	595'387
P1103 Préparation administrative des sessions	92'926		92'926
P1104 Déroulement des sessions	1'472'108		1'472'108
318 Traduction simultanée	160'000		160'000
318 Traductions externes	50'000		50'000
365 Aide aux groupes politiques	663'100		663'100
509 Projet de remplacement du système audio et de vote	400'000		400'000
Solde dépenses/recettes du produit	199'008		199'008
P1105 Suivi des sessions	58'063		58'063
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'422'702		2'422'702
P1201 Prestations aux députés	1'490'401		1'490'401
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	970'350		970'350
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	99'500		99'500
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	104'000		104'000
Solde dépenses/recettes du produit	316'551		316'551
P1202 Gestion des documents	405'992		405'992
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
509 Développement des processus électroniques	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	310'992		310'992
P1203 Travaux pour des tiers	209'078		209'078
P1204 Communication et médias	164'694		164'694
P1205 Représentation - réception - associations	152'537		152'537
GP13 Transparence et protection des données	134'000		134'000
P1301 Transparence et protection des données	134'000		134'000
300 Indemnités commission cantonale de protection des données	10'000		10'000
318 Mandat / honoraires de la préposée à la transparence et à la protection des données	100'000		100'000
318 Traductions protection des données	20'000		20'000
319 Privatim	4'000		4'000
Total	5'845'500	10'000	5'835'500

Pouvoir exécutif (Exécutif)		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	5'325'764.65	3'027'800	2'819'300	-208'500
	Recettes	3'164'016.69	730'300	730'300	0
	Excédent de dépenses	2'161'747.96	2'297'500	2'089'000	-208'500
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Conseil d'Etat	1'812'149.76	1'941'500	1'739'000	-202'500
	Préfectures	349'598.20	356'000	350'000	-6'000
	Excédent de dépenses	2'161'747.96	2'297'500	2'089'000	-208'500
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	1'983'899.90	1'957'800	1'944'300	-13'500
31	Biens, services et marchandises	2'310'357.70	430'000	360'000	-70'000
36	Subventions accordées	500'000.00	500'000	500'000	0
38	Attributions aux financements spéciaux	500'000.00			
39	Imputations internes	31'507.05	57'000	15'000	-42'000
43	Contributions	96'917.20	230'300	230'300	0
46	Subventions acquises	2'567'099.49	500'000	500'000	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	500'000.00			
	Total charges	5'325'764.65	2'944'800	2'819'300	-125'500
	Total revenus	3'164'016.69	730'300	730'300	0
	Excédent de charges	2'161'747.96	2'214'500	2'089'000	-125'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres		83'000		-83'000
	Total dépenses	0.00	83'000		-83'000
	Total recettes				
	Excédent de recettes	0.00	-83'000		83'000

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	4'976'166.45	2'588'800	2'469'300	-119'500
30 Charges de personnel	1'636'023.10	1'601'800	1'594'300	-7'500
31 Biens, services et marchandises	2'310'177.70	430'000	360'000	-70'000
33 Amortissements	0.00	0	0	0
36 Subventions accordées	500'000.00	500'000	500'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	29'965.65	57'000	15'000	-42'000
4 Revenus de fonctionnement	3'164'016.69	730'300	730'300	0
43 Contributions	96'917.20	230'300	230'300	0
46 Subventions acquises	2'567'099.49	500'000	500'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	500'000.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	1'812'149.76	1'858'500	1'739'000	-119'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	83'000	0	-83'000
50 Investissements propres	0.00	83'000	0	-83'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	83'000	0	-83'000
Insuffisance de financement	1'812'149.76	1'941'500	1'739'000	-202'500

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	349'598.20	356'000	350'000	-6'000
30 Charges de personnel	347'876.80	356'000	350'000	-6'000
31 Biens, services et marchandises	180.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'541.40	0	0	0
4 Revenus de fonctionnement	0.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	349'598.20	356'000	350'000	-6'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	349'598.20	356'000	350'000	-6'000

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	43'647'841.48	43'052'300	44'190'800	1'138'500
	Recettes	10'722'335.17	10'613'000	10'921'600	308'600
	Excédent de dépenses	32'925'506.31	32'439'300	33'269'200	829'900
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Tribunaux	22'030'594.69	21'729'100	22'124'000	394'900
	Ministère public	10'660'304.62	10'612'400	10'985'400	373'000
	Commission cantonale de recours en matière fiscale	234'607.00	97'800	159'800	62'000
	Excédent de dépenses	32'925'506.31	32'439'300	33'269'200	829'900
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	30'623'833.55	30'803'200	31'581'700	778'500
31	Biens, services et marchandises	5'960'866.60	5'605'100	5'810'100	205'000
33	Amortissements	1'807'141.48	1'982'000	1'810'000	-172'000
36	Subventions accordées	2'840'421.65	2'757'000	3'031'000	274'000
39	Imputations internes	2'415'578.20	1'905'000	1'958'000	53'000
42	Revenus des biens	879'751.73	15'900	23'600	7'700
43	Contributions	7'852'182.43	8'639'600	8'923'300	283'700
45	Dédommagements de collectivités publiques	1'878'352.65	1'945'500	1'962'700	17'200
49	Imputations internes	112'048.36	12'000	12'000	0
	Total charges	43'647'841.48	43'052'300	44'190'800	1'138'500
	Total revenus	10'722'335.17	10'613'000	10'921'600	308'600
	Excédent de charges	32'925'506.31	32'439'300	33'269'200	829'900

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	28'896'347.37	28'808'500	29'442'500	634'000
30 Charges de personnel	22'475'685.15	22'723'800	23'141'600	417'800
31 Biens, services et marchandises	3'079'680.33	3'224'900	3'077'100	-147'800
33 Amortissements	355'957.65	252'000	270'000	18'000
36 Subventions accordées	2'295'613.35	2'030'000	2'310'000	280'000
39 Imputations internes	689'410.89	577'800	643'800	66'000
4 Revenus de fonctionnement	6'865'752.68	7'079'400	7'318'500	239'100
42 Revenus des biens	11'207.55	0	0	0
43 Contributions	5'427'264.27	5'690'900	5'901'800	210'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'348'901.45	1'388'500	1'416'700	28'200
49 Imputations internes	78'379.41	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	22'030'594.69	21'729'100	22'124'000	394'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	22'030'594.69	21'729'100	22'124'000	394'900

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	14'473'905.21	14'077'100	14'519'600	442'500
30 Charges de personnel	7'881'198.95	7'920'100	8'219'800	299'700
31 Biens, services et marchandises	2'877'478.67	2'372'800	2'724'600	351'800
33 Amortissements	1'444'251.98	1'730'000	1'540'000	-190'000
36 Subventions accordées	544'808.30	727'000	721'000	-6'000
39 Imputations internes	1'726'167.31	1'327'200	1'314'200	-13'000
4 Revenus de fonctionnement	3'813'600.59	3'464'700	3'534'200	69'500
42 Revenus des biens	868'544.18	15'900	23'600	7'700
43 Contributions	2'387'176.71	2'891'800	2'964'600	72'800
45 Dédommagements de collectivités publiques	529'451.20	557'000	546'000	-11'000
49 Imputations internes	28'428.50	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	10'660'304.62	10'612'400	10'985'400	373'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	10'660'304.62	10'612'400	10'985'400	373'000

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	277'588.90	166'700	228'700	62'000
30 Charges de personnel	266'949.45	159'300	220'300	61'000
31 Biens, services et marchandises	3'707.60	7'400	8'400	1'000
33 Amortissements	6'931.85	0	0	0
4 Revenus de fonctionnement	42'981.90	68'900	68'900	0
43 Contributions	37'741.45	56'900	56'900	0
49 Imputations internes	5'240.45	12'000	12'000	0
Charges nettes de fonctionnement	234'607.00	97'800	159'800	62'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	234'607.00	97'800	159'800	62'000

Présidence (PRES)		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	11'700'168.91	11'860'600	11'708'600	-152'000
	Recettes	378'817.99	537'400	512'200	-25'200
	Excédent de dépenses	11'321'350.92	11'323'200	11'196'400	-126'800
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Chancellerie d'Etat	8'389'447.33	8'211'300	8'151'600	-59'700
	Inspection des finances	2'931'661.25	3'111'900	3'044'800	-67'100
	Groupe interdépartemental "Intempéries"	242.34			
	Excédent de dépenses	11'321'350.92	11'323'200	11'196'400	-126'800
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	6'942'025.71	6'943'700	7'133'500	189'800
31	Biens, services et marchandises	4'003'853.18	4'148'900	3'806'000	-342'900
32	Intérêts passifs	918.00			
33	Amortissements	3'416.90	5'000		-5'000
36	Subventions accordées	412'014.75	438'000	476'000	38'000
39	Imputations internes	317'440.37	325'000	293'100	-31'900
40	Impôts	8'149.00	20'000	9'200	-10'800
42	Revenus des biens	12'722.69	19'000	22'000	3'000
43	Contributions	253'621.90	356'500	339'100	-17'400
46	Subventions acquises		11'900	11'900	0
49	Imputations internes	104'324.40	130'000	130'000	0
	Total charges	11'679'668.91	11'860'600	11'708'600	-152'000
	Total revenus	378'817.99	537'400	512'200	-25'200
	Excédent de charges	11'300'850.92	11'323'200	11'196'400	-126'800
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	20'500.00			
	Total dépenses	20'500.00			
	Total recettes				
	Excédent de recettes	-20'500.00			

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
Fr. 8'151'600 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale Fr. 1'829'097 net	GP 12 Communication et information Fr. 1'556'985 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat Fr. 780'140 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration Fr. 3'985'378 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	8'569'672.06	8'490'500	8'405'500	-85'000
30 Charges de personnel	4'142'773.60	3'992'100	4'160'900	168'800
31 Biens, services et marchandises	3'831'718.78	3'866'900	3'612'000	-254'900
32 Intérêts passifs	918.00	0	0	0
33 Amortissements	3'164.55	5'000	0	-5'000
36 Subventions accordées	412'014.75	438'000	476'000	38'000
39 Imputations internes	179'082.38	188'500	156'600	-31'900
4 Revenus de fonctionnement	200'724.73	279'200	253'900	-25'300
40 Impôts	8'149.00	20'000	9'200	-10'800
42 Revenus des biens	12'722.68	19'000	22'000	3'000
43 Contributions	169'714.65	228'300	210'800	-17'500
46 Subventions acquises	0.00	11'900	11'900	0
49 Imputations internes	10'138.40	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	8'368'947.33	8'211'300	8'151'600	-59'700
5 Dépenses d'investissement	20'500.00	0	0	0
50 Investissements propres	20'500.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	20'500.00	0	0	0
Insuffisance de financement	8'389'447.33	8'211'300	8'151'600	-59'700

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	28.50	27.50	28.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Le Gouvernement a attribué 1 EPT supplémentaire à la Chancellerie, par un transfert de 0.2 EPT par département, pour le renforcement de la gouvernance et de la communication du Conseil d'Etat.

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication				
Sous-objectifs politiques				
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)			
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)			
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)			
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)			
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Accompagnement de l'élaboration du programme de législature 2017-2020 conformément à la directive du Conseil d'Etat du 15 avril 2015 concernant les objectifs de législature			31.08.2017
ad3	2 Communication proactive intégrée et coordonnée des objets gouvernementaux			31.12.2017
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1	1	4	4	0
	Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans			
ad2	2	500	500	0
	Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)			
	3	5'000	6'000	-1'000
	Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat			
ad3	4	192	180	-30
	Communiqués de presse publiés			
	5	49	45	-5
	Conférences de presse organisées			
	6	4.9	4.5	0
	Baromètre portail cantonal www.vs.ch (note maximale 6)			
	7		0	
	Nombre d'objets gouvernementaux non communiqués de manière intégrée et coordonnée			
ad4	8	85%	85%	0%
	Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)			
	9	50%	50%	0%
	Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois			
	10	0%	0%	0%
	Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux			
ad5	11	1'018	1'000	-100
	Nombre de pages traduites (env.)			
	12	3'244'700	5'000'000	-2'000'000
	Nombre d'envois (lettres et colis) sortant traités (env.)			

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Appui à l'action gouvernementale	1'876'519	47'422	1'829'097
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	313'087	2'705	310'382
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	676'921	39'535	637'386
P1103 Affaires extérieures	532'326	2'481	529'845
P1104 Controlling mandats prestations et PiP	60'688	598	60'090
P1105 Objets gouvernementaux et objectifs de législature	293'497	2'103	291'394
GP12 Communication et information	1'567'656	10'671	1'556'985
P1201 Communication gouvernementale	232'056	1'801	230'255
P1202 Communication externe	367'594	3'158	364'436
P1203 Information interne	172'270	677	171'593
P1204 Conseil et appui	106'201	1'051	105'150
P1205 Technologie web	689'535	3'984	685'551
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	864'751	84'611	780'140
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	60'687	599	60'088
P1302 Instruction et décisions sur recours	804'064	84'012	720'052
GP14 Prestations en faveur de l'administration	4'096'574	111'196	3'985'378
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	295'554	74'432	221'122
P1402 Courrier et accueil	3'594'300	35'260	3'559'040
P1403 Traduction	206'720	1'504	205'216
Total	8'405'500	253'900	8'151'600

OP 1
Contrôler la gestion financière de
l'Etat et la réalisation des mandats
de prestations
Fr. 3'044'800 net

GP 11
Contrôle gestion financière et
réalisation MP
Fr. 3'044'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	3'109'734.50	3'370'100	3'303'100	-67'000
30 Charges de personnel	2'799'252.11	2'951'600	2'972'600	21'000
31 Biens, services et marchandises	172'124.40	282'000	194'000	-88'000
33 Amortissements	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	138'357.99	136'500	136'500	0
4 Revenus de fonctionnement	178'073.25	258'200	258'300	100
43 Contributions	83'887.25	128'200	128'300	100
49 Imputations internes	94'186.00	130'000	130'000	0
Charges nettes de fonctionnement	2'931'661.25	3'111'900	3'044'800	-67'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'931'661.25	3'111'900	3'044'800	-67'100

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)

Sous-objectifs politiques

- Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF)
- Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1 Nombre de rapports déposés (97 pour 2015)	➔	➔	➔	
ad2 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	19%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'303'100	258'300	3'044'800
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'642'480	206'640	2'435'840
P1102 Mandats spéciaux	660'620	51'660	608'960
Total	3'303'100	258'300	3'044'800

Département des finances et des institutions (DFI)

	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Ecart 16/17 Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>				
Dépenses	357'362'163.77	321'308'100	379'591'200	58'283'100
Recettes	1'928'571'940.94	1'855'946'000	1'978'870'900	122'924'900
Excédent de recettes	1'571'209'777.17	1'534'637'900	1'599'279'700	64'641'800
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>				
Administration cantonale des finances	-583'848'853.35	-585'873'300	-624'628'100	-38'754'800
Service cantonal des contributions	-1'021'911'157.27	-985'757'000	-1'021'439'200	-35'682'200
Service des ressources humaines	4'482'323.54	5'014'600	4'893'400	-121'200
Office juridique des finances et du personnel	385'977.14	467'300	588'800	121'500
Service des affaires intérieures et communales	5'135'352.63	5'034'100	15'239'100	10'205'000
Office cantonal de l'égalité et de la famille	670'197.00	691'300	1'199'800	508'500
Service cantonal de l'informatique	23'876'383.14	25'785'100	24'866'500	-918'600
Excédent de recettes	1'571'209'777.17	1'534'637'900	1'599'279'700	64'641'800
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>				
30 Charges de personnel	54'953'018.51	57'035'900	59'446'600	2'410'700
31 Biens, services et marchandises	28'541'469.93	31'811'800	32'256'200	444'400
32 Intérêts passifs	30'000'732.93	30'430'700	28'756'000	-1'674'700
33 Amortissements	26'290'948.93	23'074'000	25'435'000	2'361'000
34 Parts et contributions sans affectation	115'525'427.50	106'234'600	106'474'200	239'600
36 Subventions accordées	2'864'124.00	2'688'000	13'766'700	11'078'700
38 Attributions aux financements spéciaux	53'575'373.20	8'151'000	38'305'000	30'154'000
39 Imputations internes	40'507'763.59	41'005'600	51'546'600	10'541'000
40 Impôts	1'017'434'389.19	975'002'000	1'009'302'900	34'300'900
41 Patentes et concessions	53'504'684.20	110'000	50'000	-60'000
42 Revenus des biens	70'327'455.79	41'884'000	45'246'000	3'362'000
43 Contributions	18'251'502.25	16'046'200	16'575'200	529'000
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	685'555'580.17	723'248'600	784'882'200	61'633'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'410'409.50	4'200'000	4'550'000	350'000
46 Subventions acquises	25'209'103.00	25'263'000	25'591'000	328'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'263'938.90	23'418'200	35'747'300	12'329'100
49 Imputations internes	45'614'877.94	46'774'000	56'926'300	10'152'300
Total charges	352'258'858.59	300'431'600	355'986'300	55'554'700
Total revenus	1'928'571'940.94	1'855'946'000	1'978'870'900	122'924'900
Excédent de revenus	1'576'313'082.35	1'555'514'400	1'622'884'600	67'370'200
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
50 Investissements propres	5'103'305.18	20'876'500	23'604'900	2'728'400
Total dépenses	5'103'305.18	20'876'500	23'604'900	2'728'400
Total recettes				
Excédent de dépenses	5'103'305.18	20'876'500	23'604'900	2'728'400

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -624'628'100 net

GP 11 Planification, budget et compte Fr. 2'713'799 net	GP 12 Services financiers et logistiques Fr. 29'428'111 net	GP 13 Analyses et mandats Fr. 2'437'590 net	GP 14 Affaires financières générales Fr. -659'207'600 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	203'207'487.87	163'899'800	184'903'500	21'003'700
30 Charges de personnel	15'404'354.85	15'872'800	16'094'400	221'600
31 Biens, services et marchandises	8'659'533.30	9'856'700	10'500'500	643'800
32 Intérêts passifs	25'039'601.96	24'929'800	24'255'400	-674'400
33 Amortissements	102'608.37	2'489'000	3'835'000	1'346'000
34 Parts et contributions sans affectation	66'254'627.00	66'834'600	65'774'200	-1'060'400
36 Subventions accordées	1'090'193.05	1'087'000	1'062'000	-25'000
38 Attributions aux financements spéciaux	50'746'507.20	6'151'000	26'305'000	20'154'000
39 Imputations internes	35'910'062.14	36'678'900	37'077'000	398'100
4 Revenus de fonctionnement	787'056'341.22	749'823'100	809'531'600	59'708'500
41 Patentes et concessions	53'504'684.20	110'000	50'000	-60'000
42 Revenus des biens	60'133'186.28	28'477'000	32'989'000	4'512'000
43 Contributions	1'756'373.61	737'300	711'900	-25'400
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	596'617'180.45	644'748'600	700'882'200	56'133'600
46 Subventions acquises	25'117'303.00	25'239'000	25'553'000	314'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'894'638.90	6'452'000	5'134'000	-1'318'000
49 Imputations internes	43'032'974.78	44'059'200	44'211'500	152'300
Revenus nets de fonctionnement	583'848'853.35	585'923'300	624'628'100	38'704'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	50'000	0	-50'000
50 Investissements propres	0.00	50'000	0	-50'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	50'000	0	-50'000
Excédent de financement	583'848'853.35	585'873'300	624'628'100	38'754'800

Remarques

33 : Adaptation de la provision générale sur débiteurs (+1.3 mio)
 34 : Péréquation financière intercommunale : péréquation des ressources et compensation des charges (+0.5 mio) / compensation des cas de rigueur (-1.3 mio)
 38 : Fonds de compensation de fluctuations de recettes - alimentation (+20.0 mios)
 42 : Vente de divers biens du patrimoine financier (-7.0 mios) / dividendes et intérêts (+11.4 mios)
 44 : Péréquation financière intercantonale (+56.7 mios)
 48 : Prélèvements sur les financements spéciaux pour les cas de rigueur (-1.3 mio)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	52.55	52.75	52.55

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Suppression de 0.2 EPT pour la création d'un poste à la Chancellerie d'Etat (réalisé en 2015)

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière		
Sous-objectifs politiques		
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :	
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi	
1.2	Tenir et présenter les comptes	
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling	
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :	
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements	
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché	
2.3	Assurer le paiement des salaires et des honoraires	
2.4	Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions	
2.5	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)	
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :	
3.1	Elaborer des préavis financiers	
3.2	Assurer le controlling financier départemental	
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques	
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques	
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale	
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération	
Mesures prioritaires		
	Délai	
<i>ad1</i>	1 Etablissement du projet de budget 2018 et de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2018 à 2021	05.09.2017
	2 Clôture et présentation des comptes 2016	04.04.2017
<i>ad2</i>	3 Poursuite de la réalisation des travaux en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes - MCH2	31.12.2017
	4 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.2017
<i>ad3</i>	5 Suivi de la mise en production du programme de péréquation financière intercommunale	31.12.2017

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i>	1 Résultat du compte de fonctionnement en millions de francs (positif)	95.7	37.6	0.2	-37.4
	2 Degré d'autofinancement (supérieur ou égal à 100%)	153.6%	122.5%	100.2%	-22.3%
	3 Endettement net 1er degré en millions de francs (engagements-patrimoine financier-avances aux financements spéciaux)	1'143.3	1'217.4	1'100	-117.4
	4 Endettement brut en milliards de francs	3.07	2.88	3.04	0.16
	5 Pourcentage de fonds propres par rapport au total des actifs du bilan	1.1%	-0.1%	2.3%	2.4%
	6 Amortissement du découvert comptable sur 3 ans (frein aux dépenses)	95.7	37.6	0	-37.6
	7 Amortissement du découvert financier sur 3 ans (frein à l'endettement)	97.2	42.1	0	-42.1
<i>ad2</i>	8 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée	89%	91%	91%	0%
<i>ad4</i>	9 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	68.8	67.8	66.9	-0.9

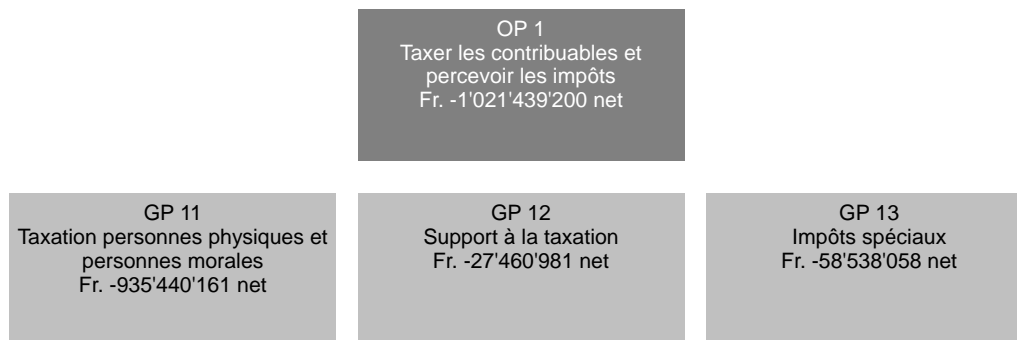
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Planification, budget et compte	2'890'045	176'246	2'713'799
P1101 Etablissement du budget	348'803	7'356	341'447
P1102 Tenue et présentation du compte	1'930'582	163'470	1'767'112
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	478'135	4'226	473'909
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	132'525	1'194	131'331
GP12 Services financiers et logistiques	37'976'046	8'547'935	29'428'111
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	1'070'540	59'006	1'011'534
P1202 Instruments de controlling et financiers	289'517	2'609	286'908
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	201'420	7'762	193'658
P1204 Gestion des données de base	156'697	1'316	155'381
P1205 Gestion de la trésorerie	25'849'841	350'084	25'499'757
318 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'515'000		1'515'000
321 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	100'000		100'000
322 Intérêts des prêts CPVAL	24'155'400		24'155'400
422 Intérêts sur placements		25'000	-25'000
490 Intérêts imputés		74'500	-74'500
Solde dépenses/recettes du produit	79'441	250'584	-171'143
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	1'011'122	8'403	1'002'719
P1207 Paiement des salaires	485'477	18'710	466'767
P1208 Gestion des allocations familiales	61'976	2'388	59'588
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	105'411	848	104'563
P1210 Gestion des assurances	3'670'561	3'060'888	609'673
318 Primes d'assurances	3'043'500		3'043'500
490 Imputations internes		2'939'500	-2'939'500
Solde dépenses/recettes du produit	627'061	121'388	505'673
P1211 Economat	4'085'823	2'679'867	1'405'956
310 Fourniture et matériel de bureau	1'830'000		1'830'000
310 Imprimés, reliures et publications	865'000		865'000
311 Mobilier, instruments et machines	850'000		850'000
490 Imputations internes		2'676'400	-2'676'400
Solde dépenses/recettes du produit	540'823	3'467	537'356
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	987'661	2'356'054	-1'368'393
424 Revenus en lien avec la réalisation de biens		1'500'000	-1'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	987'661	856'054	131'607
GP13 Analyses et mandats	2'458'009	20'419	2'437'590
P1301 Préavis financiers	435'401	3'757	431'644
P1302 Mandats spéciaux	11'160	97	11'063
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	661'255	5'899	655'356
P1304 Péréquation financière	159'593	1'366	158'227
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'190'600	9'300	1'181'300

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP14 Affaires financières générales	141'579'400	800'787'000	-659'207'600
P1401 Affaires financières générales	141'579'400	800'787'000	-659'207'600
307 Prestations aux retraités : participation au pont AVS	3'100'000		3'100'000
307 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	5'100'000		5'100'000
341 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	4'076'200		4'076'200
341 Péréquation intercommunale : versement aux communes	61'698'000		61'698'000
380 Fonds de compensation des fluctuations de recettes : alimentation	20'000'000		20'000'000
380 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	4'705'000		4'705'000
390 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	35'916'000		35'916'000
390 Coûts indirects imputés à la RPLP	819'700		819'700
426 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		3'800'000	-3'800'000
440 Dîme de l'alcool		1'025'000	-1'025'000
440 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		819'700	-819'700
440 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		31'637'500	-31'637'500
440 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		79'000'000	-79'000'000
440 Péréquation des ressources		588'400'000	-588'400'000
462 Part des communes au fonds de péréquation		25'353'000	-25'353'000
480 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation cas de rigueur		5'134'000	-5'134'000
490 Financement des coûts indirects par la RPLP		819'700	-819'700
490 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		35'916'000	-35'916'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'164'500	28'882'100	-22'717'600
Total	184'903'500	809'531'600	-624'628'100

Département des finances et des institutions (DFI)
SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS






RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	112'091'255.83	97'547'000	99'349'800	1'802'800
30 Charges de personnel	21'882'331.10	22'163'800	22'899'100	735'300
31 Biens, services et marchandises	7'161'401.54	8'268'900	8'090'900	-178'000
32 Intérêts passifs	4'960'688.65	5'500'000	4'500'000	-1'000'000
33 Amortissements	25'821'792.91	20'000'000	21'000'000	1'000'000
34 Parts et contributions sans affectation	49'270'800.50	39'400'000	40'700'000	1'300'000
36 Subventions accordées	852'210.00	920'000	880'000	-40'000
38 Attributions aux financements spéciaux	828'866.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'313'165.13	1'294'300	1'279'800	-14'500
4 Revenus de fonctionnement	1'136'853'547.11	1'084'804'000	1'124'759'300	39'955'300
40 Impôts	1'017'431'886.44	975'000'000	1'009'300'000	34'300'000
42 Revenus des biens	9'417'993.86	12'507'000	11'507'000	-1'000'000
43 Contributions	15'654'857.59	14'447'000	15'252'300	805'300
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	88'938'399.72	78'500'000	84'000'000	5'500'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'410'409.50	4'200'000	4'550'000	350'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	150'000	150'000	0
Revenus nets de fonctionnement	1'024'762'291.28	987'257'000	1'025'409'500	38'152'500
5 Dépenses d'investissement	2'851'134.01	1'500'000	3'970'300	2'470'300
50 Investissements propres	2'851'134.01	1'500'000	3'970'300	2'470'300
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'851'134.01	1'500'000	3'970'300	2'470'300
Excédent de financement	1'021'911'157.27	985'757'000	1'021'439'200	35'682'200

Remarques

Rubrique 32 - Diminution des intérêts rémunérateurs en lien avec l'abaissement des taux.
 Rubrique 33 - Augmentation en lien avec la croissance des débiteurs
 Rubrique 34 - Cette rubrique dépend directement et proportionnellement des rubriques 403 et 405.
 Rubrique 40 - Evolution positive estimée des recettes liées aux personnes physiques en tenant compte des mesures ETS 2. Concernant les personnes morales, ces variations s'expliquent principalement par l'évolution économique attendue.
 Rubrique 42 - Les intérêts sur créances ont été adaptés par rapport au compte 2015.
 Rubrique 43 - Augmentation des émoluments et des taxes liés à la croissance du nombre de contribuables et d'ETS 2.
 Rubrique 44 - Ajustement par rapport aux prévisions des recettes fiscales IFD et IA.
 Rubrique 50 - Projet Actif-VS IS et PM

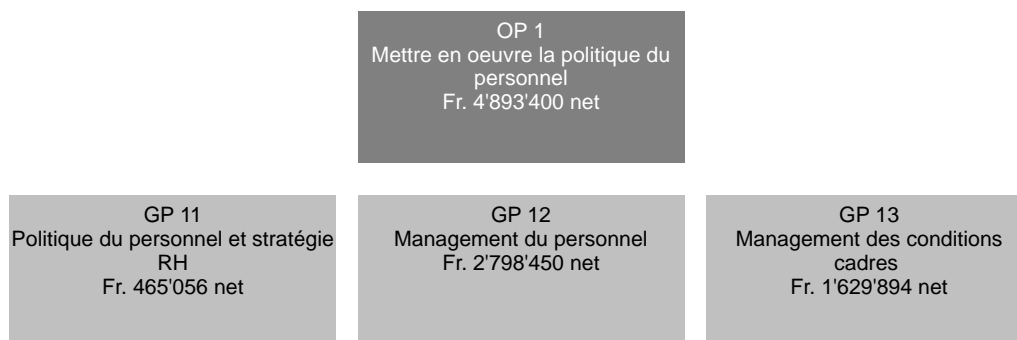
RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	168.30	168.30	168.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales					
Sous-objectifs politiques					
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)				
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1 Développement et maintenance des logiciels informatiques du SCC			31.12.2020	
	2 Revue de la base d'imposition des contribuables imposés d'après la dépense (forfaits)			31.12.2018	
	3 Mise en application de la Réforme 3 de l'imposition des entreprises (RIE III)			31.12.2019	
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17	
<i>ad1</i>	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité (2015:40)	40	25	40	15
	2  Nombre de personnes physiques assujetties	284'530	289'700	293'600	3'900
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12.	84.34%	78%	80%	2%
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12.	36.14%	40%	40%	0%
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en %	81%	80%	80%	0%
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	55	75	60	-15
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale	5%	13%	5%	-8%
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes (2015:20'732)	20'732	20'000	20'000	0
	9 Nombre de personnes qui font valoir la déduction pour aidants bénévoles (2015:1'377)	1'377	2'000	1'500	-500
<i>ad2</i>	10  Nombre de personnes morales assujetties (2015:21'436)	20'369	20'700	21'500	800
	11 % des personnes morales taxées au 31.12. (2015:41%)	41%	30%	40%	10%
<i>ad3</i>	12  Nombre de personnes physiques imposées à la source (2015:38'934)	38'934	35'000	38'000	3'000
<i>ad4</i>	13 Nombre de poursuites du SCC (2015:29'215)	29'215	30'000	30'000	0
	14 Nombre de poursuites pour les autres services (2015:7'630)	7'630	9'000	8'000	-1'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	42'562'952	978'003'113	-935'440'161
P1101 Taxation des personnes physiques	36'412'668	816'314'949	-779'902'281
330 Pertes sur créances	18'173'400		18'173'400
362 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	630'000		630'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		769'100'000	-769'100'000
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		42'000'000	-42'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	17'609'268	5'214'949	12'394'319
P1102 Taxation des personnes morales	6'150'284	161'688'164	-155'537'880
330 Patrimoine financier	2'826'600		2'826'600
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		121'000'000	-121'000'000
402 Impôts fonciers		20'700'000	-20'700'000
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		19'000'000	-19'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'323'684	988'164	2'335'520
GP12 Support à la taxation	15'689'466	43'150'447	-27'460'981
P1201 Contentieux	11'763'022	19'051'357	-7'288'335
318 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	4'801'000		4'801'000
329 Intérêts de remboursement et rémunérateurs	4'500'000		4'500'000
421 Intérêts compensatoires et moratoires		8'000'000	-8'000'000
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		3'502'000	-3'502'000
436 Récupérations des frais d'encaissement		6'811'200	-6'811'200
Solde dépenses/recettes du produit	2'462'022	738'157	1'723'865
P1202 Taxes cadastrales	330'716	95'629	235'087
P1203 Impôts anticipés	1'876'090	23'506'195	-21'630'105
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		23'000'000	-23'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'876'090	506'195	1'369'895
P1204 Inspectorat fiscal	1'719'638	497'266	1'222'372
GP13 Impôts spéciaux	45'067'682	103'605'740	-58'538'058
P1301 Gains immobiliers	31'449'631	47'829'055	-16'379'424
340 Part communale aux gains immobiliers	30'000'000		30'000'000
403 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		45'000'000	-45'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'449'631	2'829'055	-1'379'424
P1302 Successions et donations	11'040'165	16'951'367	-5'911'202
340 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	10'700'000		10'700'000
405 Recettes fiscales des successions et donations		16'000'000	-16'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	340'165	951'367	-611'202
P1303 Impôts à la source	2'577'886	38'825'318	-36'247'432
Total	103'320'100	1'124'759'300	-1'021'439'200



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	4'902'567.39	5'326'900	5'226'100	-100'800
30 Charges de personnel	4'386'771.90	4'592'600	4'510'100	-82'500
31 Biens, services et marchandises	398'040.67	622'000	607'300	-14'700
33 Amortissements	50.00	0	0	0
36 Subventions accordées	10'000.00	10'000	10'000	0
39 Imputations internes	107'704.82	102'300	98'700	-3'600
4 Revenus de fonctionnement	420'243.85	312'300	332'700	20'400
43 Contributions	232'201.94	122'300	142'700	20'400
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	188'041.91	190'000	190'000	0
Charges nettes de fonctionnement	4'482'323.54	5'014'600	4'893'400	-121'200
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'482'323.54	5'014'600	4'893'400	-121'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail	
Sous-objectifs politiques	
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail.
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais.
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais

Mesures prioritaires		Délaï
ad1	1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.2020
ad2	2 Soutenir le Conseil d'Etat et les départements dans la réalisation d'ETS2.	31.12.2017
ad3	3 Poursuivre la mise en place du plan d'action arrêté suite au dernier sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel de l'Administration cantonale.	31.12.2017
	4 Coordonner et mettre en place l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires 2017.	31.12.2017
	5 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences des cadres.	31.12.2020

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17	
ad1	1 Nombre de postulations par mise au concours.	27	20	22	2
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	36%	43%	40%	-3%
	3 Taux d'intégration des personnes handicapées	1.7%	2%	2%	0%
ad2	4 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (transferts d'un service à un autre, suite à une mise au concours interne et/ou externe)	11	30	15	-15
	5 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	112	110	110	0
ad3	6 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (durée indéterminée et déterminée -sans les enseignants)	3.39%	3.3%	3.3%	0%
	7 Taux de démission des employés (durée indéterminée) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	1.81%	3%	2.5%	-0.5%
	8 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée, sans les enseignants)	2.6	2.6	2.5	-0.1
	9 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sondage réalisé en 2013)	0%	0%	0%	0%
ad4	10 Nombre d'apprentis à l'administration cantonale au 31.12 (les stagiaires MPC sont dorénavant considérés comme des apprentis selon l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employé-e de commerce avec CFC du 26.9.11).	162	205	195	-10

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	467'292	2'236	465'056
P1101 Politique du personnel, stratégie et controllingRH	439'158	2'040	437'118
P1102 Information	28'134	196	27'938
GP12 Management du personnel	2'929'263	130'813	2'798'450
P1201 Recrutement et marketing	537'412	2'589	534'823
309 Mise au concours (y.c. pub apprentis)	227'000		227'000
Solde dépenses/recettes du produit	310'412	2'589	307'823
P1202 Rémunération et reconnaissance	291'762	2'236	289'526
309 Fidélités	15'000		15'000
Solde dépenses/recettes du produit	276'762	2'236	274'526
P1203 Formation et développement	2'100'089	125'988	1'974'101
301 Apprentis (ex-stagiaires MPC)	289'483		289'483
301 Stagiaires et stagiaires été	670'002		670'002
308 Stagiaires GETAC	75'000		75'000
309 Honoraires animateurs, formation, formation cadres	415'000		415'000
318 Formation cadres, suivi ETS2, atelier Grand, mandat Lerntherapie	31'500		31'500
436 Inscriptions reçues des communes, subventions OVAP		120'300	-120'300
Solde dépenses/recettes du produit	619'104	5'688	613'416
GP13 Management des conditions cadres	1'829'545	199'651	1'629'894
P1301 Gestion du droit et des conditions de travail	866'115	195'885	670'230
309 Départs à la retraite	50'000		50'000
309 Intégration des personnes handicapées et visite médicales	100'000		100'000
490 Prestations SAPEM, centre routes		190'000	-190'000
Solde dépenses/recettes du produit	716'115	5'885	710'230
P1302 Santé et sécurité au travail	242'074	1'255	240'819
309 Examens médicaux, vaccin grippe	37'500		37'500
Solde dépenses/recettes du produit	204'574	1'255	203'319
P1303 Management de l'organisation et technologies RH	721'356	2'511	718'845
311 Lecteurs Alltronic et badges	97'900		97'900
318 Consulting (clickroster, eDossier, organisation, SAP, recrutement, SAP formation)	220'900		220'900
318 Gestion temps, BOBI maintenance, BOBI annexes, divers	81'400		81'400
Solde dépenses/recettes du produit	321'156	2'511	318'645
Total	5'226'100	332'700	4'893'400

OP 1
Fournir un appui juridique dans
les domaines des finances et du
personnel
Fr. 588'800 net

GP 11
Finances, personnel,
responsabilité civile
Fr. 588'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	1'167'962.79	1'438'500	1'348'200	-90'300
30 Charges de personnel	445'193.50	527'700	399'200	-128'500
31 Biens, services et marchandises	251'241.90	245'600	245'600	0
33 Amortissements	365'885.05	585'000	600'000	15'000
36 Subventions accordées	89'797.05	35'000	90'000	55'000
39 Imputations internes	15'845.29	45'200	13'400	-31'800
4 Revenus de fonctionnement	781'985.65	971'200	759'400	-211'800
42 Revenus des biens	776'275.65	900'000	750'000	-150'000
43 Contributions	5'710.00	71'200	9'400	-61'800
49 Imputations internes	0.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	385'977.14	467'300	588'800	121'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	385'977.14	467'300	588'800	121'500

Remarques

30: l'écart de cette rubrique s'explique par le transfert des charges de personnel (collaborateurs, charges de personnel et indemnités des membres) du SJFP (désormais OJFP) à la CCR.

36: l'augmentation de charge de la rubrique 36 correspond à l'assistance judiciaire accordée par les APEA, autorités communales. On précise que le Canton n'a aucune marge d'appréciation sur ces frais.

42: la rubrique 42 concerne en particulier la récupération de l'assistance judiciaire à laquelle procède l'Etat depuis 2012. Durant les premières années durant lesquelles l'Etat a procédé à cette récupération, il a facturé et récupéré l'assistance judiciaire de plusieurs années passées, remontant à 2003. Ce retard de 10 ans comblé, les montants récupérés concernent désormais un nombre inférieur d'années (ou les cas laissés ouverts compte tenu des situations personnelles difficiles des concernés) et diminuent en conséquence.

43: la rubrique 43 était en quasi totalité composée des frais et émoluments facturés par la CCR en matière fiscale du temps où elle était intégrée à la comptabilité du SJFP. La CCR est désormais sortie des comptes de l'OJFP.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	3.10	3.00	2.95

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Fournir un appui juridique et administratif notamment dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile				
Sous-objectifs politiques				
1	Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFI, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant notamment les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Participation au suivi législatif ETS 2			31.12.2018
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	0
	2 Pourcentage des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240)	90%	90%	0%
	3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	0%	15%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	1'348'200	759'400	588'800
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	124'729	1'014	123'715
P1102 Législation et consultations	102'716	835	101'881
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	36'685	298	36'387
P1104 Encaissement et paiement	1'084'070	757'253	326'817
319 Indemnités LAVI	240'000		240'000
330 Amortissement des factures de frais de justice	600'000		600'000
366 Assistance judiciaire	90'000		90'000
429 Récupération de l'assistance judiciaire		750'000	-750'000
436 Récupération des frais d'encaissement et autres		6'000	-6'000
Solde dépenses/recettes du produit	154'070	1'253	152'817
Total	1'348'200	759'400	588'800

OP 1
Assurer la préparation des tâches
législatives et gérer les relations
Canton-communes
Fr. 15'239'100 net

GP 11
Constitution, législation et
contentieux
Fr. 782'606 net

GP 12
Relation Canton-communes
Fr. 14'456'494 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	7'589'358.28	7'213'200	38'337'700	31'124'500
30 Charges de personnel	2'124'248.15	2'085'000	2'129'000	44'000
31 Biens, services et marchandises	82'795.90	236'500	216'500	-20'000
33 Amortissements	150.40	0	0	0
36 Subventions accordées	760'000.00	570'000	11'468'700	10'898'700
38 Attributions aux financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	12'000'000	10'000'000
39 Imputations internes	2'622'163.83	2'321'700	12'523'500	10'201'800
4 Revenus de fonctionnement	2'454'005.65	2'179'100	23'098'600	20'919'500
40 Impôts	2'502.75	2'000	2'900	900
43 Contributions	181'502.90	117'100	117'000	-100
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	270'000.00	60'000	10'978'700	10'918'700
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	12'000'000	10'000'000
Charges nettes de fonctionnement	5'135'352.63	5'034'100	15'239'100	10'205'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	5'135'352.63	5'034'100	15'239'100	10'205'000

Remarques

36 : Le montant correspond à l'aide à la fusion des communes de Conches / Crans-Montana / Sion ainsi qu'à la participation du canton aux églises.
38-39-49 : Attribution au fonds de fusion d'un montant de 12 mios.
48 : voir remarque position 36

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	13.00	13.00	13.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques			
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)			
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service			
2	Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes			
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier			
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Suite des travaux relatifs à la révision de la Constitution			31.12.2018
	2 Début des travaux de révision de la LcDP (160.1) respectivement de la LALDP (160.3)			31.12.2018
<i>ad2</i>	3 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion (Miège-Venthône-Veyras, Charrat -Martigny Bagnes-Vollèges,...)			31.12.2020
	4 Organisation et suivi des élections cantonales 2017			31.12.2017
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i>	1			
	Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2015 = 538 dossiers déposés)	128	0	0
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85.8%	85%	85%
				0%
<i>ad2</i>	3			
	Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	149	100	100
				0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Constitution, législation et contentieux	870'834	88'228	782'606
P1101 Constitution et législation cantonales	162'390	512	161'878
P1102 Recours, plaintes	708'444	87'716	620'728
GP12 Relation Canton-communes	37'466'866	23'010'372	14'456'494
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	74'838	274	74'564
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	139'390	21'642	117'748
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	36'096'698	22'987'120	13'109'578
362 Subventions accordées à des communes	10'978'700		10'978'700
380 Attribution au fonds de fusion	12'000'000		12'000'000
390 Imputations internes	12'000'000		12'000'000
480 Prélèvements sur les financements spéciaux		10'978'700	-10'978'700
490 Imputations internes		12'000'000	-12'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'117'998	8'420	1'109'578
P1204 Organisation des élections et votations	625'015	1'062	623'953
P1205 Relations avec les autorités	530'925	274	530'651
365 Subventions aux églises	490'000		490'000
Solde dépenses/recettes du produit	40'925	274	40'651
Total	38'337'700	23'098'600	15'239'100

OP 1
Egalité / Famille / Violence
domestique
Fr. 1'199'800 net

GP 11
Egalité / Famille / Violence
domestique
Fr. 1'199'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	764'597.00	726'600	1'246'100	519'500
30 Charges de personnel	545'348.60	507'300	535'500	28'200
31 Biens, services et marchandises	155'107.85	154'000	456'000	302'000
33 Amortissements	20.00	0	0	0
36 Subventions accordées	28'973.50	29'000	219'000	190'000
39 Imputations internes	35'147.05	36'300	35'600	-700
4 Revenus de fonctionnement	94'400.00	35'300	46'300	11'000
43 Contributions	2'600.00	11'300	8'300	-3'000
46 Subventions acquises	91'800.00	24'000	38'000	14'000
Charges nettes de fonctionnement	670'197.00	691'300	1'199'800	508'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	670'197.00	691'300	1'199'800	508'500

Remarques

Augmentation du budget de fr 500'000.- en lien avec la Loi sur la violence domestique :
- rubrique 31 = brochure de prévention et matériel de formation + mandats pour les entretiens socio-thérapeutiques, l'accompagnement des auteurs, la prise en charge des violences et les formations
- rubrique 36 = subvention aux structures d'aide aux victimes

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	3.50	3.40	3.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection et le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre la violence domestique, en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteurs et en développant une politique d'information

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Promotion de l'égalité des salaires femmes-hommes, notamment par l'organisation d'ateliers d'information sur le système LOGIB (logiciel de comparaison des salaires)	31.12.2020
	2 Encouragement à l'élargissement des choix professionnels des jeunes, notamment au "Salon des métiers" et avec la journée nationale "Futur en tous genres"	31.03.2018
	3 Poursuite du travail de sensibilisation à la question de l'égalité femmes-hommes, notamment par des événements comme le 8 mars (Journée des femmes)	31.12.2017
	4 Incitation à une représentation équitable des femmes dans le monde économique mais aussi politique, notamment en période électorale	31.12.2017
ad2	5 Promotion des mesures de conciliation entre vies professionnelle et familiale, notamment avec le projet fédéral Bénéfice Net	21.12.2018
	6 Tenue à jour du site internet et de son guide (www.egalite-famille.ch --> Guide pratique)	31.12.2020
	7 Sensibilisation au rôle des stéréotypes femmes-hommes, notamment pour le personnel enseignant et des crèches	31.12.2020
ad3	8 Mise en oeuvre concrète de la Loi et de l'Ordonnance sur la violence domestique	31.12.2017
	9 Coordination du réseau des groupes régionaux et des commissions ad hoc en matière de violence domestique	31.12.2020
	10 Poursuite du travail d'information/formation sur la thématique de la violence domestique, notamment en organisant le colloque annuel sur la violence domestique pour les professionnel-le-s	31.12.2020
	11 Information et formation sur la thématique des mariages forcés	31.12.2018

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17	
ad1	1 Nb d'actions/événements mis en place		4		
	2 Nb de participant-e-s/personnes touchées		→		
	3 Nb de réponses aux demandes d'informations et de consultations du guide pratique (www.egalite-famille.ch -> Guide pratique)			3'000	
	4 Nb d'interventions médiatiques			10	
ad2	5 Nb d'actions/événements mis en place		4		
	6 Nb de participant-e-s/personnes touchées		→		
	7 Nb de réponses aux demandes d'informations et de consultations du guide pratique (www.egalite-famille.ch --> Guide pratique)			12'000	
ad3	8 Nb d'interventions médiatiques		10		
	9 Nb de cas pris en charge selon le nouveau système		↗		
	10 Nb de rencontres du réseau (groupes régionaux, commissions)		10		
	11 Nb de participant-e-s/personnes touchées par l'information/formation			↗	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Egalité / Famille / Violence domestique	1'246'100	46'300	1'199'800
P1101 Egalité	270'232	15'168	255'064
P1102 Famille	243'232	15'168	228'064
P1103 Violence domestique	732'636	15'964	716'672
310 Matériel de prévention et d'information	20'000		20'000
318 Projets "violence domestique"	319'000		319'000
365 Aides financières "violence domestique"	190'000		190'000
Solde dépenses/recettes du produit	203'636	15'964	187'672
Total	1'246'100	46'300	1'199'800

OP 1
Assurer et développer un système
d'informations
Fr. 24'866'500 net

GP 11
Gestion des systèmes
d'informations
Fr. 24'866'500 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	22'535'629.43	24'279'600	25'574'900	1'295'300
30 Charges de personnel	10'164'770.41	11'286'700	12'879'300	1'592'600
31 Biens, services et marchandises	11'833'348.77	12'428'100	12'139'400	-288'700
32 Intérêts passifs	442.32	900	600	-300
33 Amortissements	442.20	0	0	0
36 Subventions accordées	32'950.40	37'000	37'000	0
39 Imputations internes	503'675.33	526'900	518'600	-8'300
4 Revenus de fonctionnement	911'417.46	17'821'000	20'343'000	2'522'000
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	418'256.21	540'000	333'600	-206'400
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	99'300.00	16'906'200	19'634'600	2'728'400
49 Imputations internes	393'861.25	374'800	374'800	0
Charges nettes de fonctionnement	21'624'211.97	6'458'600	5'231'900	-1'226'700
5 Dépenses d'investissement	2'252'171.17	19'326'500	19'634'600	308'100
50 Investissements propres	2'252'171.17	19'326'500	19'634'600	308'100
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
66 Subventions acquises	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'252'171.17	19'326'500	19'634'600	308'100
Insuffisance de financement	23'876'383.14	25'785'100	24'866'500	-918'600

Remarques

Rubriques 48 et 50 : Un montant de 19'634'600 francs est prélevé sur le fonds pour le financement des grands projets d'infrastructures du XXI ème siècle afin d'alimenter la rubrique d'investissements liée à la stratégie informatique pour l'ensemble de la fonction informatique.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	55.45	65.95	80.95

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

L'augmentation de 14 postes est liée à la stratégie informatique et aux mesures ETS2.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer les systèmes d'informations	
1.1	Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.	
1.2	Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique efficiente et fiable garantissant des performances correspondant aux attentes de ses clients. Assurer le bon fonctionnement opérationnel et l'évolution des infrastructures techniques centrales : serveurs, applications, bases de données, réseau, téléphonie.	
1.3	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application	
1.4	Gérer les demandes et acquisitions de matériel informatique ainsi que les relations avec les fournisseurs, assurer le support technique et la formation des utilisateurs, gérer le parc des postes de travail, mettre en oeuvre une méthodologie de gestion de projets, gérer les processus et portefeuilles de demandes et de projets, assurer la coordination et la mise en oeuvre des filières et grands projets transversaux que sont notamment : SAP, BI, ECM, BDR, BPM.	
2	Mettre en place, suivre et faire évoluer la stratégie informatique	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en place d'un système de formation en ligne à la sécurité des systèmes d'information (SSI) pour les utilisateurs finaux	31.01.2017
	2 Renforcement de la SSI (sécurité des systèmes d'informations) dans le processus des projets informatiques	31.01.2017
	3 Moderniser et étendre les capacités des environnements virtuels VMWare et Citrix	31.12.2020
	4 Mise en place d'un monitoring transversal des applications et services métiers et IT: Analyse, POC, mise en place phase 1	31.12.2021
	5 Mise en place de la messagerie unifiée (UC)	31.12.2017
	6 Maintenance des applications en production en fonction des impératifs légaux, réglementaires et techniques.	01.01.2020
	7 eVendange 2.0 : migrer les données de lavims vers SAP et faire évoluer l'application en conséquence. Lier les acquis, les apports de vendange, les caves et les exploitations pour le projet plus large VitiVini.	31.12.2017
	8 ePDir : Saisie en ligne des paiements directs et intégration de la géolocalisation des parcelles.	01.01.2018
	9 Installation d'appareils multi-fonctions au sein de l'administration afin de réduire le nombre d'imprimantes individuelles (Agenda 21)	31.12.2020
	10 Migration du parc informatique : analyse et déploiement	31.12.2020
	11 Mise en place du PMO IT et améliorations	31.12.2019
	12 Mise en place d'outils et de bonnes pratiques pour la gestion des projets informatiques, en se basant sur HERMES, et tenant compte des spécificités cantonales	31.12.2020
	13 BDR: Propagation de la BDR sur les registres consommateurs	31.12.2020
<i>ad2</i>	14 Rattrapage informatique	31.12.2019
	15 Evolution des plate-formes	31.12.2019
	16 Evolution de la fonction informatique	31.12.2024
	17 Appui aux projets métiers	31.12.2024

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Pourcentage d'employés d'état touchés par une action de sensibilisation à la sécurité durant l'année			90%	
2 Nombre d'actions concrètes de sensibilisation à la sécurité			4	
3 Nombre d'interruptions de service des bases de données durant les heures ouvrées	1	4	4	0
4 Disponibilité des services de télécommunications			99.9%	
5 Disponibilité de l'accès Internet			99.9%	
6 Respect strict des délais pour les développements en lien avec des impératifs légaux ou réglementaires	100%	100%	100%	0%
7 Nombre d'appareils multi-fonctions installés	12	5	5	0
8 Nombre de collaborateurs de l'Etat formés ou sensibilisés à HERMES			20	
9 Nombre de registres synchronisés avec la BDR ou de services utilisateurs	8	11	13	2

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Gestion des systèmes d'informations	45'209'500	20'343'000	24'866'500
P1101 Sécurité informatique	1'227'546	559'249	668'297
P1102 Infrastructure	18'170'382	7'334'245	10'836'137
P1103 Développement	11'197'593	6'487'314	4'710'279
P1104 Clients et Pilotage	14'613'979	5'962'192	8'651'787
Total	45'209'500	20'343'000	24'866'500

**Département de la santé, des affaires
sociales et de la culture (DSSC)**
Compte 2015
Fr.

Budget 2016
Fr.

Budget 2017
Fr.

Ecart 16/17
Fr.

TOTAL GENERAL

Dépenses	988'437'117.02	1'003'697'400	1'060'574'500	56'877'100
Recettes	311'281'011.52	309'402'900	333'359'400	23'956'500
Excédent de dépenses	677'156'105.50	694'294'500	727'215'100	32'920'600

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service de la santé publique	467'405'221.47	478'649'900	500'417'600	21'767'700
Service de la consommation et affaires vétérinaires	5'039'707.82	5'558'200	5'620'000	61'800
Service de l'action sociale	136'219'256.14	140'953'900	148'586'500	7'632'600
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	4'251'210.02	4'880'200	4'882'300	2'100
Offices des poursuites et faillites	-7'882'515.81	-7'761'400	-7'917'100	-155'700
Service de la culture	28'248'391.56	27'787'900	28'149'600	361'700
Subventionnement des assurances sociales	43'874'834.30	44'225'800	47'476'200	3'250'400
Excédent de dépenses	677'156'105.50	694'294'500	727'215'100	32'920'600

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	55'766'193.64	55'575'400	59'071'800	3'496'400
31	Biens, services et marchandises	41'502'597.73	37'464'300	44'032'200	6'567'900
32	Intérêts passifs	909.30			
33	Amortissements	419'766.35	130'600	400'600	270'000
35	Dédommagements à des collectivités publiques	23'745.00	23'800	23'800	0
36	Subventions accordées	871'792'607.32	893'368'700	937'082'400	43'713'700
38	Attributions aux financements spéciaux	135'869.35	209'100	160'200	-48'900
39	Imputations internes	4'052'147.14	4'005'500	3'826'300	-179'200
40	Impôts	11'484.50	3'000	13'000	10'000
41	Patentes et concessions			6'000	6'000
42	Revenus des biens	13'825'090.86	13'633'800	13'197'000	-436'800
43	Contributions	38'393'868.47	38'608'600	40'050'800	1'442'200
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	186'956.93	193'400	204'900	11'500
45	Dédommagements de collectivités publiques	60'493'455.69	51'653'500	61'860'000	10'206'500
46	Subventions acquises	193'974'585.17	200'746'900	213'195'700	12'448'800
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	267'677.12	529'500	263'000	-266'500
49	Imputations internes	2'213'195.18	2'039'500	2'017'100	-22'400
	Total charges	973'693'835.83	990'777'400	1'044'597'300	53'819'900
	Total revenus	309'366'313.92	307'408'200	330'807'500	23'399'300
	Excédent de charges	664'327'521.91	683'369'200	713'789'800	30'420'600

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	1'284'762.83	865'000	955'000	90'000
56	Subventions accordées	13'458'518.36	12'055'000	15'022'200	2'967'200
66	Subventions acquises	1'914'697.60	1'994'700	2'551'900	557'200
	Total dépenses	14'743'281.19	12'920'000	15'977'200	3'057'200
	Total recettes	1'914'697.60	1'994'700	2'551'900	557'200
	Excédent de dépenses	12'828'583.59	10'925'300	13'425'300	2'500'000

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 500'417'600 net

GP 11 Office du médecin cantonal Fr. 9'640'816 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 325'804'899 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 98'118'513 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 66'853'372 net
--	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	571'707'096.35	588'651'300	616'116'200	27'464'900
30 Charges de personnel	3'864'864.13	3'928'400	4'031'700	103'300
31 Biens, services et marchandises	543'993.36	622'000	578'000	-44'000
33 Amortissements	52'502.45	53'000	53'000	0
36 Subventions accordées	567'038'549.06	583'608'300	611'105'300	27'497'000
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	199'300	150'400	-48'900
39 Imputations internes	207'187.35	240'300	197'800	-42'500
4 Revenus de fonctionnement	112'031'268.10	116'426'700	123'598'900	7'172'200
40 Impôts	3'017.00	3'000	3'400	400
42 Revenus des biens	12'530'004.00	12'530'000	11'980'000	-550'000
43 Contributions	209'476.00	161'400	174'900	13'500
46 Subventions acquises	97'935'759.80	102'433'000	109'990'200	7'557'200
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	79'048.85	0	0	0
49 Imputations internes	1'273'962.45	1'299'300	1'450'400	151'100
Charges nettes de fonctionnement	459'675'828.25	472'224'600	492'517'300	20'292'700
5 Dépenses d'investissement	7'729'393.22	6'725'300	8'345'800	1'620'500
50 Investissements propres	712'000.00	20'000	20'000	0
56 Subventions accordées	7'017'393.22	6'705'300	8'325'800	1'620'500
6 Recettes d'investissement	0.00	300'000	445'500	145'500
66 Subventions acquises	0.00	300'000	445'500	145'500
Dépenses nettes d'investissement	7'729'393.22	6'425'300	7'900'300	1'475'000
Insuffisance de financement	467'405'221.47	478'649'900	500'417'600	21'767'700

Remarques

Le budget 2017 tient compte des mesures ETS 2 décidées par le Conseil d'Etat et du projet de loi sur l'organisation des secours adopté en 1ère lecture par le Grand Conseil.

Charges de fonctionnement (+27.5 mios) :

Les principaux écarts entre le budget 2016 et 2017 concernent les réductions de primes de l'assurance-maladie (+8 mios), les hospitalisations hors canton (+7.5 mios), l'Hôpital du Valais (+4.1 mios), les Cliniques privées (+3.3 mios), les CMS (+1 mio) et l'HRC (+0.9 mio).

Revenus de fonctionnement (+7.2 mios) :

L'écart s'explique principalement par la participation fédérale au subventionnement des primes d'assurance-maladie qui augmente de 7 mios.

Dépenses d'investissements (1.4 mio) :

Le financement des investissements prévus pour les EMS augmente de 0.6 mio et celui prévu pour l'OCVS de 0.8 mio.

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	24.50	24.50	24.50












Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
1.1	Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
1.3	Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
1.4	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
1.5	Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
1.6	Définir et mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
2.1	Mise en oeuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des dispositions fédérales
2.2	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
2.3	Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et en assurer le financement
3	Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
3.2	Renforcer la coordination entre institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
3.3	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
3.4	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
4	Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste




SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Développement des procédures de surveillance de la qualité des soins et de la sécurité des patients	31.12.2017
	2 Révision de la loi sur la santé : travaux préparatoires	31.12.2017
ad2	3 Préparation des décisions de cautionnement pour le Grand Conseil concernant l'adaptation des infrastructures immobilières de l'Hôpital du Valais	31.12.2017
	4 Suivi des projets de construction et de rénovation de l'Hôpital Riviera-Chablais et de l'Hôpital du Valais	31.12.2018
	5 Elaboration d'un premier bilan de la mise en oeuvre de la planification hospitalière 2015	31.12.2017
ad3	6 Mise en oeuvre des recommandations de la planification des soins de longue durée 2016-2020, en particulier en matière de coordination de l'offre	31.12.2020
	7 Mise en oeuvre de la modification de la loi sur l'organisation des secours, en particulier la transformation de l'OCVS en établissement de droit public autonome	31.12.2017
ad4	8 Mise en oeuvre du nouveau système informatique de calcul du droit au subsidé d'assurance-maladie en lien avec le service des contributions et le registre des habitants	31.12.2018

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	316	300	300	0
2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique), y compris santé scolaire [Agenda 21]	25	23	27	4
3 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 70 ans)	65.4%	65%	65%	0%
4 Nombre de personnes suivant la formation d'infirmiers HES en cours d'emploi au sein des établissements et institutions sanitaires	9	10	9	-1
5 Nombre d'assistants en soin et santé communautaire (ASSC) en formation duale dans les établissements et institutions sanitaires	266	264	270	6
ad2 6  Nombre d'emplois plein temps de l'HVS	3'731	3'716	3'819	103
7  Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans	33'671	34'700	34'400	-300
8  Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins gériatriques (réadaptation gériatrique dès 2015)	57'515	68'140	55'200	-12'940
9  Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques	61'395	60'400	62'600	2'200
10  Nombre de journées-malades en lits d'attente	9'069	12'000	8'900	-3'100
11 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées (2013 : 2'771; 2014 : 3174; 2015 : 3283)	3'334	3'348	3'574	226
12 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton suite au libre choix de l'hôpital (2013 : 2'879; 2014 : 3'187; 2015 : 3'038)	2'970	2'999	3'159	160
13 Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée (hôpital de Sion)	11	50	50	0
14 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine stationnaire de l'Hôpital du Valais	6.7%	6.2%	6.2%	0%
15 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine ambulatoire de l'Hôpital du Valais	4.8%	5.5%	5.5%	0%
16 Nombre de journées LAMal dans les centres de compétences en soins palliatifs de l'HVS (Brig et Martigny) (2015 provisoire: 5'000)		5'750	5'200	-550
17  Nombre de journées LAMal en réadaptation spécialisée à l'HVS (2015 provisoire: 16'433)		18'000	21'370	3'370
18  Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée en chirurgie viscérale (hôpital de Sion)			36	
ad3 19 Nombre de lits de long et court séjour reconnus dans les EMS au 31 décembre (2014: nbre de lits de long séjour)	3'076	3'108	3'218	110
20  Nombre de journées passées par des résidents dans les EMS (2014: 1'048'428 journées)		1'104'000	1'129'669	25'669
21  Nombre d'EPT soignants dans les EMS (évolution proportionnelle à l'évolution du nombre de lits annuel).		1'899	2'020	121
22  Nombre d'heures pour des prestations de soins à domicile dans les CMS (2014: 285'000)		310'000	356'000	46'000
23  Nombre de journées de prise en charge dans les structures de soins de jours (2015: 17'346)	17'576	17'518	20'284	2'766

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad3</i> 24  Nombre d'EPT d'aide et de soins à domicile dans les CMS du canton		585	622	37
25  Nombre d'heures pour les prestations d'aide à domicile dans les CMS (nouvel indicateur dès 2017)			229'000	
<i>ad4</i> 26 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	19%	20%	19%	-1%
27 Subside moyen par assuré	2'215	2'296	2'284	-12
28  Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.-)	356	370	389	19

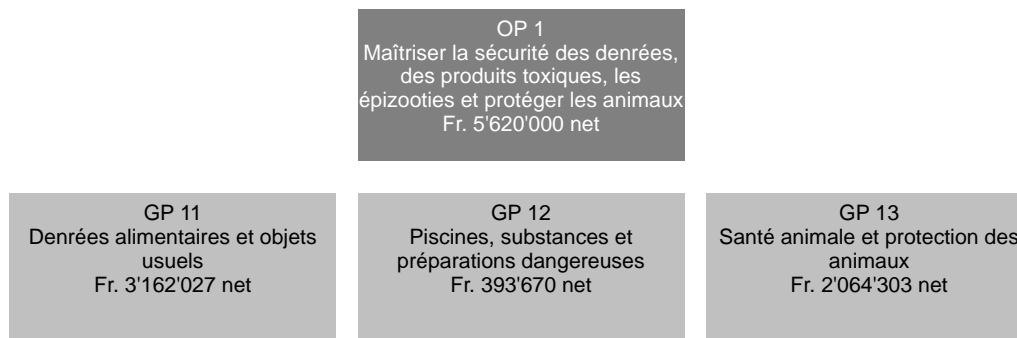
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Office du médecin cantonal	12'487'778	2'846'962	9'640'816
P1101 Médecin cantonal	238'184	1'581	236'603
P1102 Prévention et promotion de la santé	10'670'238	2'694'860	7'975'378
364 Addiction Valais	3'100'000		3'100'000
364 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'300'000		1'300'000
364 Régulation médicale	843'000		843'000
364 Santé scolaire	1'870'000		1'870'000
364 SIPE	2'120'000		2'120'000
462 Participations communales à Addiction Valais		930'000	-930'000
462 Santé scolaire		310'000	-310'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'437'238	1'454'860	-17'622
P1103 Epidémiologie	510'115	672	509'443
P1104 Surveillance professions de la santé	697'453	147'506	549'947
P1105 Surveillance des médicaments	371'788	2'343	369'445
GP12 Domaine hospitalier	337'868'744	12'063'845	325'804'899
P1201 Hôpital du Valais	229'006'504	11'076'252	217'930'252
364 Coordination du don d'organe	150'000		150'000
364 Soins palliatifs	900'000		900'000
364 Subventions d'exploitation	226'465'000		226'465'000
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'000'000	-11'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'491'504	76'252	1'415'252
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	26'723'024	981'149	25'741'875
364 Subventions d'exploitation	26'550'000		26'550'000
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'000	-980'000
Solde dépenses/recettes du produit	173'024	1'149	171'875
P1203 Cliniques privées	26'122'009	1'207	26'120'802
365 CIC Saxon	3'720'000		3'720'000
365 Clinique bernoise de Montana	3'150'000		3'150'000
365 Clinique de Valère	10'900'000		10'900'000
365 Clinique genevoise de Montana	820'000		820'000
365 Clinique lucernoise de Montana	950'000		950'000
365 Clinique romande de réadaptation	4'700'000		4'700'000
365 Cliniques RZL AG	1'700'000		1'700'000
Solde dépenses/recettes du produit	182'009	1'207	180'802
P1204 Hospitalisation hors canton	56'017'207	5'237	56'011'970

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP13 Domaine extra hospitalier	102'251'792	4'133'279	98'118'513
P1301 Etablissements médico-sociaux	56'498'632	453'371	56'045'261
364 EMS publics	42'530'000		42'530'000
365 EMS privés	5'630'000		5'630'000
564 Subventions d'investissements aux EMS	6'330'800		6'330'800
Solde dépenses/recettes du produit	2'007'832	453'371	1'554'461
P1302 Soins à domicile	29'283'573	2'150	29'281'423
364 CMS	28'845'000		28'845'000
Solde dépenses/recettes du produit	438'573	2'150	436'423
P1303 Organisation des secours (OCVS)	11'455'760	3'676'894	7'778'866
364 Subventions d'exploitation	9'450'000		9'450'000
462 Participations communales à l'OCVS		3'230'200	-3'230'200
564 Subventions d'investissements	1'795'000		1'795'000
Solde dépenses/recettes du produit	210'760	446'694	-235'934
P1304 Médecine ambulatoire	1'440'885	566	1'440'319
364 Assistanat en cabinet	400'000		400'000
564 Informatisation de la médecine ambulatoire	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	940'885	566	940'319
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'397'471	149	1'397'322
364 Service de coordination socio-sanitaire (SECOSS)	1'310'000		1'310'000
Solde dépenses/recettes du produit	87'471	149	87'322
P1306 Observatoire de la santé	2'175'471	149	2'175'322
364 Observatoire valaisan de la santé	1'620'000		1'620'000
364 Registre valaisan des tumeurs	433'000		433'000
Solde dépenses/recettes du produit	122'471	149	122'322
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	171'853'686	105'000'314	66'853'372
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	171'853'686	105'000'314	66'853'372
366 Subventions aux assurés	170'000'000		170'000'000
460 Subventions de la Confédération		105'000'000	-105'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'853'686	314	1'853'372
Total	624'462'000	124'044'400	500'417'600

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	6'329'758.37	6'615'500	6'681'200	65'700
30 Charges de personnel	4'955'681.65	5'014'800	5'072'500	57'700
31 Biens, services et marchandises	1'141'391.93	1'396'000	1'366'000	-30'000
33 Amortissements	31'491.78	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	23'745.00	23'800	23'800	0
36 Subventions accordées	31'577.95	35'500	67'600	32'100
38 Attributions aux financements spéciaux	1'665.80	9'800	9'800	0
39 Imputations internes	144'204.26	135'600	141'500	5'900
4 Revenus de fonctionnement	1'490'016.97	1'237'300	1'301'200	63'900
40 Impôts	2'346.00	0	2'600	2'600
41 Patentes et concessions	0.00	0	6'000	6'000
42 Revenus des biens	1'099.05	0	0	0
43 Contributions	1'346'672.37	1'085'500	1'140'800	55'300
46 Subventions acquises	138'233.75	140'000	140'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	1'665.80	11'800	11'800	0
Charges nettes de fonctionnement	4'839'741.40	5'378'200	5'380'000	1'800
5 Dépenses d'investissement	199'966.42	180'000	240'000	60'000
50 Investissements propres	199'966.42	180'000	240'000	60'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	199'966.42	180'000	240'000	60'000
Insuffisance de financement	5'039'707.82	5'558'200	5'620'000	61'800

Remarques

Rubrique 43

Les émoluments administratifs seront augmentés pour différentes prestations du Service: Exigences ETS 2.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	31.30	31.30	31.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales	
Sous-objectifs politiques	
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, contrôle des vendanges, distributeurs d'eau).
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
1.4	Soutenir les produits AOC/AOP valaisans en contrôlant la conformité.
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun).
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.
2.1	Assurer par contrôle la conformité des substances et préparations dangereuses mise sur le marché selon les ressources mise à dispositions.
2.2	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publics et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.
2.3	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe nucléaire, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des oeufs, contrôle des mielleries.
Mesures prioritaires	
	Délai
ad1	1 Développement des compétences analytiques dans le domaine de l'eau potable comme par exemple l'analyse des micropolluants (résidus de pesticides, traces de médicaments). 31.12.2017
	2 Implémentation de nouvelles méthodes analytiques dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires. Campagne d'analyse sur l'origine géographique du miel, du poisson et le vin par exemple. Faire avancer le projet base de données nationale du vin, pour établir des références officielles des vins suisses. 31.12.2020
	3 Mise en oeuvre de la nouvelle législation alimentaire (Projet fédéral LARGO). 31.12.2018
ad3	4 Santé animale: Mise en oeuvre de la campagne d'assainissement du piétin du mouton (prévu mais dépend encore du timing imposé par la Confédération). 31.12.2020
	5 Mise en oeuvre de la réorganisation de l'inspectorat des ruchers. 31.12.2017
	6 Diminution du temps nécessaire pour la résolution des cas de récurrence de maltraitance animale. 31.12.2017

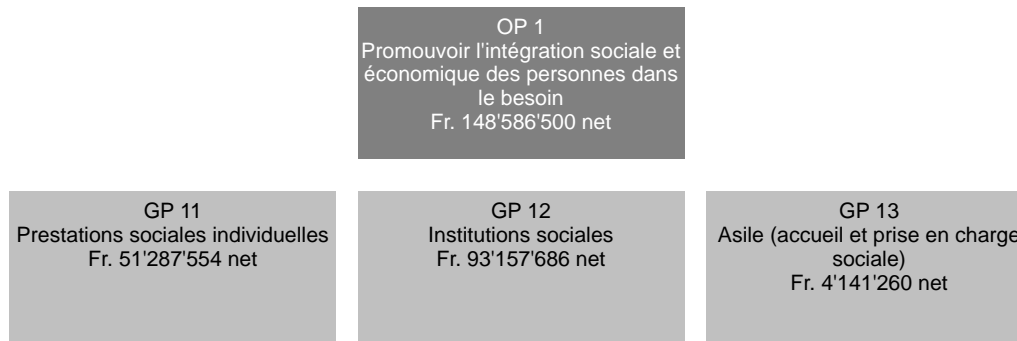
SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Nombre d'établissements inspectés par année par l'inspecteur des denrées alimentaires (basé sur la fréquence minimale de l'OSAV).	2'795	2'700	2'700	0
2 Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	7'022	6'500	6'500	0
3 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité.	4	10	10	0
4 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches d'hôtels.		0	400	400
5 Taux de lacunes graves des non conformités des inspections effectuées par l'inspecteur des denrées alimentaires (2014: 2 %, 2015: 4.3 %).			3%	
<i>ad2</i> 6 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines analysé par année.	2'007	1'500	1'500	0
7 Nombre d'inspections effectuées par l'inspecteur des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité).	61	60	60	0
8 Nombre d'inspections effectuées par l'inspecteur des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques.	19	71	71	0
<i>ad3</i> 9 Nombre de contrôles vétérinaires officiels (CVO) en agriculture (2015: 429).			420	
10 Nombre de procédures administratives correctives suite aux CVO (2015: 158).			140	
11 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la santé animales (2015: 453).			300	
12 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	140	150	150	0
13 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine des affaires canines (hors protection des animaux) (2015: 271).			250	
14 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux suite à des manquements annoncés (2015: 422)			350	
15 Nombre de procédures administratives initiées dans le domaine de la protection des animaux concernant des demandes d'autorisation (2015: 164).			150	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	3'973'931	811'904	3'162'027
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	1'986'947	165'507	1'821'440
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'773'510	504'409	1'269'101
313 Fournitures, produits et matériel de laboratoire	160'000		160'000
506 Investissement appareils scientifiques	240'000		240'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'373'510	504'409	869'101
P1103 Contrôle des vendanges	213'474	141'988	71'486
460 Subventions acquises de la Confédération pour les vendanges		140'000	-140'000
Solde dépenses/recettes du produit	213'474	1'988	211'486
GP12 Piscines, substances et préparations dangereuses	580'707	187'037	393'670
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	94'829	1'390	93'439
P1202 Inspection des piscines et analyse de l'eau	451'734	185'529	266'205
P1203 Protection atomique et chimique	34'144	118	34'026
GP13 Santé animale et protection des animaux	2'366'562	302'259	2'064'303
P1301 Santé animale	1'058'299	42'596	1'015'703
301 Traitement des auxiliaires et temporaires (vétérinaires, inspecteurs des ruchers)	170'000		170'000
318 Campagnes de surveillance bovins, caprins, ovins	212'000		212'000
318 Elimination des déchets animaux (GZM, Nessier)	210'000		210'000
318 Prestation de tiers (apicultures)	22'200		22'200
Solde dépenses/recettes du produit	444'099	42'596	401'503
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	20'710	240	20'470
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	1'023'411	107'107	916'304
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	264'142	152'316	111'826
301 Contrôleurs des viandes	50'000		50'000
436 Contrôleurs des viandes		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	214'142	2'316	211'826
Total	6'921'200	1'301'200	5'620'000
Remarques			
Suite à la discussion en commission thématique de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (SAI) lors du compte 2015, une révision des indicateurs a été réalisée d'où le changement des indicateurs 5, 9, 10, 11, 13, 14 et 15.			

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	242'238'779.05	241'303'400	258'721'600	17'418'200
30 Charges de personnel	17'914'345.50	17'868'700	19'910'400	2'041'700
31 Biens, services et marchandises	27'747'787.06	22'843'100	28'648'700	5'805'600
33 Amortissements	114'131.34	0	130'000	130'000
36 Subventions accordées	195'985'492.11	200'166'400	209'603'700	9'437'300
39 Imputations internes	477'023.04	425'200	428'800	3'600
4 Revenus de fonctionnement	110'515'950.45	104'399'500	115'150'100	10'750'600
42 Revenus des biens	1'279'493.35	1'086'000	1'205'000	119'000
43 Contributions	8'949'531.54	9'797'300	9'195'100	-602'200
45 Dédommagements de collectivités publiques	60'394'083.69	51'553'500	61'760'000	10'206'500
46 Subventions acquises	39'737'231.87	41'962'700	42'990'000	1'027'300
49 Imputations internes	155'610.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	131'722'828.60	136'903'900	143'571'500	6'667'600
5 Dépenses d'investissement	6'411'125.14	5'744'700	7'121'400	1'376'700
50 Investissements propres	0.00	425'000	425'000	0
52 Prêts et participations permanentes	0.00	0	0	0
56 Subventions accordées	6'411'125.14	5'319'700	6'696'400	1'376'700
6 Recettes d'investissement	1'914'697.60	1'694'700	2'106'400	411'700
66 Subventions acquises	1'914'697.60	1'694'700	2'106'400	411'700
Dépenses nettes d'investissement	4'496'427.54	4'050'000	5'015'000	965'000
Insuffisance de financement	136'219'256.14	140'953'900	148'586'500	7'632'600

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 30 : +2'041'700</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hausse du personnel d'encadrement du secteur asile (CDD) pour faire face à la hausse du nombre de requérants d'asile (le nombre moyen de présences passant de 2'194 en 2015 à 2'550 prévu en 2017) - Intensification de l'encadrement et suivi des programmes d'occupation, de formation et d'intégration prof. par le personnel de l'asile (+ de participation aux PO) - L'augmentation des dépenses est compensée par l'augmentation des recettes fédérales (rubrique 45)
<p>Rubr. 31 : +5'805'600</p> <p>Augm. des frais de loyers des immeubles et nouveaux appartements liée au nombre croissant de requérants d'asile, ainsi que des frais de santé.</p>
<p>Rubr. 36: +9'437'300</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des mesures ETS2, permettant de limiter la hausse des dépenses d'aide sociale à +2.4 mios - Augm. des subv. liées au nombre de présence de requérants d'asile et de réfugiés reconnus (+3.7 mios), compensée par une hausse des forfaits de la Confédération. - Augm. des subv. des institutions pour 3.3 mios (financement partiel des nouvelles places ouvertes + exploitation des institutions).
<p>Rubr. 45 : +10'206'500</p> <p>Augm. des forfaits de l'asile calculés pour 2017 sur une présence moyenne de 2'550 personnes alors que le budget 2016 a été calculé sur une présence moyenne de 1'900.</p>
<p>Rubr. 46: +1'027'300</p> <p>Augm. des recettes comm. en lien avec la répart. des frais des institutions pour handicapés et des avances de pensions alimentaires, suivant la loi sur l'harmonisation : corollaire de la rub. 36.</p>
<p>Rubr. 56 : +1'376'700</p> <p>Investissements réalisés dans les institutions pour handicapés, adaptés aux montants de l'enveloppe accordée.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	91.40	91.40	91.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille		
Sous-objectifs politiques		
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11) [Agenda 21]	
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)	
3	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés et développer l'intégration socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse, en particulier pour les jeunes (15-25ans) (GP13)	
4	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement (GP12)	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Adaptation du dispositif d'aide sociale en fonction des recommandations des récents rapports d'analyse sur le domaine en Valais et des décisions prises par la CDAS tout en maintenant un filet social efficace pour les plus démunis.	31.12.2017
	2 Garantir le traitement des dossiers dans un délai raisonnable	31.12.2017
ad3	3 Adaptation des structures d'hébergement et des ressources selon les nouvelles dispositions fédérales (mise en place des nouveaux centres fédéraux de procédure et de renvoi)	31.12.2019
ad4	4 Participation au groupe de travail chargé de formuler des propositions visant à renforcer le soutien aux proches aidants et aux bénévoles, selon décision du DSSC du 8.03.2016	31.12.2017

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	24.84%	26%	26%	0%
2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2014: VS : 1.7%; CH : 3,2%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage) [Agenda 21]	1.7%	1.9%	2%	0.1%
3 Nombre de contributions d'assistance AI (2013 = 66, 2014= 119, 2015 = 154).	154	145	160	15
4 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2013 = 94, 2014 = 120, 2015 = 123)	123	120	135	15
5 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2013 = 17, 2014 = 50, 2015 = 44)	44	30	55	25
6 Nombre d'aides financières RMPC (2013 =21, 2014 = 30, 2015 = 31)	31	32	35	3
7 Nombre de dossiers traités par le BRAPA (2015 retraité = 2'020). L'indicateur diffusé en 2015 tenait compte d'une donnée statique au 31.12 alors que l'indicateur actuel donne le nombre de dossiers total sur l'année.	1'708	1'900	2'189	289
8 Rapport charges indirectes/nombre de dossiers (salaires du BRAPA / nombre de dossiers BRAPA au 31.12)	354	384	315	-69
9 Nombre de dossiers moyens d'avance sur pensions alimentaires	1'057	900	1'281	381
<i>ad2</i> 10 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	115.5%	116%	116.5%	0.5%
11 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées (2015 = 114, 2014 = 92 places réalisées)	114	96	115	19
12 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	955	1'041	1'027	-14
13 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour).	1'815	1'890	1'890	0
<i>ad3</i> 14 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	2'782	1'900	2'600	700
15 Nombre de départs durant l'année	749	800	800	0
16 Nombre d'arrivées durant l'année	1'569	700	700	0
17 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	227	215	240	25
18 Nombre d'admis provisoires au 31.12	1'020	850	1'000	150
19 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année (2015: 13'741'736/2194 = 6'263)	6'263	7'300	6'047	-1'253
20 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	15.16%	25%	15%	-10%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Prestations sociales individuelles	74'866'474	23'578'920	51'287'554
P1101 Mesures de politique sociale	201'022	223	200'799
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	64'429'449	19'158'593	45'270'856
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'053'800		1'053'800
361 Contribution à des organismes intercantonaux	146'100		146'100
366 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle, maintien à domicile, participation	61'500'000		61'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'729'549	19'158'593	-17'429'044
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'708'215	253'745	1'454'470
366 Aides individuelles LAVI	830'000		830'000
Solde dépenses/recettes du produit	878'215	253'745	624'470
P1104 Recouvrement des pensions alimentaires	743'795	2'665'866	-1'922'071
436 Recouvrement sur pensions alimentaires		2'664'800	-2'664'800
Solde dépenses/recettes du produit	743'795	1'066	742'729
P1105 Avance des pensions alimentaires	7'783'993	1'500'493	6'283'500
366 Avances sur pensions alimentaires	7'500'000		7'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	283'993	1'500'493	-1'216'500
GP12 Institutions sociales	129'618'112	36'460'426	93'157'686
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	307'459	5'285	302'174
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	2'812'951	768'327	2'044'624
365 Aides financières aux organisations et entreprises sociales	2'515'000		2'515'000
Solde dépenses/recettes du produit	297'951	768'327	-470'376
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	117'635'949	33'083'932	84'552'017
365 Subventions aux institutions sociales	85'930'500		85'930'500
Solde dépenses/recettes du produit	31'705'449	33'083'932	-1'378'483
P1204 Gestion de l'office de liaison	8'861'753	2'602'882	6'258'871
365 Placements hors canton	8'675'000		8'675'000
Solde dépenses/recettes du produit	186'753	2'602'882	-2'416'129
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	61'358'414	57'217'154	4'141'260
P1301 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	446'575	3'607	442'968
P1302 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	60'911'839	57'213'547	3'698'292
366 Assistance des personnes du domaine de l'asile	17'710'000		17'710'000
Solde dépenses/recettes du produit	43'201'839	57'213'547	-14'011'708
Total	265'843'000	117'256'500	148'586'500

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

Abréviations:

AI : Assurance invalidité

AP : Admission provisoire

BRAPA : Bureau de recouvrement et d'avances des pensions alimentaires

CDAS : Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales

CDD : Contrat à durée déterminée

LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

LIPH : Loi sur l'intégration des personnes handicapées

NEM : Non-entrée en matière

OFS : Office fédéral de la statistique

PO : Programme d'occupation

RMPC : Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social
Fr. 4'882'300 net

GP 11
Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.
Fr. 1'802'247 net

GP 12
Prévention et règlement des conflits
Fr. 1'375'847 net

GP 13
Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.
Fr. 1'704'206 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	6'468'314.25	6'784'400	7'066'000	281'600
30 Charges de personnel	4'821'671.50	5'267'900	5'370'600	102'700
31 Biens, services et marchandises	794'338.33	936'700	1'001'100	64'400
33 Amortissements	132'379.64	0	130'000	130'000
36 Subventions accordées	220'407.95	62'000	62'000	0
39 Imputations internes	499'516.83	517'800	502'300	-15'500
4 Revenus de fonctionnement	2'244'696.23	1'904'200	2'203'700	299'500
40 Impôts	6'121.50	0	7'000	7'000
42 Revenus des biens	1'910.15	0	0	0
43 Contributions	1'091'994.12	1'017'400	1'171'200	153'800
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	186'956.93	193'400	204'900	11'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	99'372.00	100'000	100'000	0
46 Subventions acquises	671'384.60	400'000	515'700	115'700
49 Imputations internes	186'956.93	193'400	204'900	11'500
Charges nettes de fonctionnement	4'223'618.02	4'880'200	4'862'300	-17'900
5 Dépenses d'investissement	27'592.00	0	20'000	20'000
50 Investissements propres	27'592.00	0	20'000	20'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	27'592.00	0	20'000	20'000
Insuffisance de financement	4'251'210.02	4'880'200	4'882'300	2'100

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	31.90	34.00	34.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Changement décidé par le Grand Conseil en session de décembre 2016: Augmentation d'un poste d'inspecteur contre la travail au noir. Transfert de 0.2 EPT de l'EM DSSC à la Chancellerie d'Etat (DCE 15 avril 2015).

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail sécuritaires et harmonieuses indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne		
Sous-objectifs politiques		
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques	
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail	
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail	
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir	
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département	
5.1	Assurer le secrétariat du département	
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département	
5.3	Assurer le controlling départemental	
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département	
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad2</i>	1 Traitement des dossiers prud'homaux déposés par les justiciables (env. 650 dossiers par an)	13.12.2017
<i>ad3</i>	2 Soutien aux partenaires sociaux pour l'adoption et l'extension de conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types de travail (CTT); soit le suivi de 19 textes en vigueur et de 6 nouveaux projets en cours	31.12.2017
<i>ad4</i>	3 Mise en oeuvre des nouvelles conventions de collaboration avec les commissions professionnelles paritaires de la construction et de l'artisanat du bâtiment (contrôle des chantiers et des travailleurs détachés européens, en collaboration avec l'ARCC et ses nouveaux collaborateurs)	31.12.2017
	4 Optimisation du dispositif de contrôle des soumissionnaires et bénéficiaires de marchés publics et formation des adjudicateurs (Listes permanentes et Registre professionnel cantonal, selon nouveau train de mesures adopté par DCE du 28.9.2016)	31.12.2017
<i>ad5</i>	5 Appui à la Présidence du Conseil d'Etat	30.04.2017

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	487	450	475	25
2 Nombre de contrôles système (MSST)	104	75	75	0
3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés	458	406	454	48
<i>ad2</i> 4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 12 mois	82%	70%	70%	0%
<i>ad3</i> 5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	19	18	19	1
<i>ad4</i> 6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2015 : 473]; travail au noir [2015 : 909])	1'360	1'000	1'000	0
7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	755	500	500	0
8 Nombre de prononcés de sanctions	403	200	200	0
9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes	1'289	1'000	1'000	0
10 Nombre de sessions de formation destinées aux adjudicateurs de marchés publics			4	
<i>ad5</i> 11 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	66	50	66	16

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	3'793'057	1'990'810	1'802'247
P1101 Formation / Conseil	60'354	15'573	44'781
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	151'731	64'118	87'613
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	957'285	270'623	686'662
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	1'938'118	1'587'889	350'229
450 Contrôles OTR / OFROU / Police cantonale		100'000	-100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'938'118	1'487'889	450'229
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	276'114	50'181	225'933
P1106 Inspection de l'aide sociale	409'455	2'426	407'029
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'521'402	145'555	1'375'847
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	213'250	1'318	211'932
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'158'280	6'316	1'151'964
P1203 CCT et CTT	39'224	237	38'987
P1204 Listes permanentes	110'648	137'684	-27'036
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	1'771'541	67'335	1'704'206
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	1'771'541	67'335	1'704'206
Total	7'086'000	2'203'700	4'882'300

Remarques

Abréviations

LAA : Loi fédérale sur l'assurance-accidents

Ldét : Loi fédérale sur les mesures d'accompagnement applicables aux travailleurs détachés et aux contrôles des salaires minimaux prévus par les contrats-types de travail (loi sur les travailleurs détachés)

LExpI : Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)

LTN : Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)

LTr : Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)

MSST : Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail

OCS : Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)

OPAM : Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs

OTR : Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)

OUC : Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)

OFROU : Office fédéral des routes

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -7'917'100 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -11'292'024 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 3'374'924 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	18'307'930.94	18'161'000	19'929'700	1'768'700
30 Charges de personnel	11'363'283.15	11'015'900	12'052'900	1'037'000
31 Biens, services et marchandises	5'941'983.74	6'209'500	6'785'700	576'200
32 Intérêts passifs	9.30	0	0	0
33 Amortissements	86'016.19	77'600	87'600	10'000
39 Imputations internes	916'638.56	858'000	1'003'500	145'500
4 Revenus de fonctionnement	26'341'646.75	25'922'400	27'846'800	1'924'400
42 Revenus des biens	11'573.36	17'800	12'000	-5'800
43 Contributions	26'330'073.39	25'904'600	27'834'800	1'930'200
Revenus nets de fonctionnement	8'033'715.81	7'761'400	7'917'100	155'700
5 Dépenses d'investissement	151'200.00	0	0	0
50 Investissements propres	151'200.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	151'200.00	0	0	0
Excédent de financement	7'882'515.81	7'761'400	7'917'100	155'700

Remarques

Rubr. 30 : + Fr. 1'037'000

Suite à une modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, les actes de défaut de biens délivrés avant 1997 seront prescrits le 1er janvier 2017. Les créanciers ont toutefois les moyens de sauvegarder leurs droits en introduisant une nouvelle poursuite. Huit postes de durée déterminée ont été intégrés au budget 2017 pour pouvoir faire face à un pic d'activité qui pourrait résulter de cette prescription. Ces ressources seront engagées en fonction des besoins et seront intégralement financées par l'augmentation des recettes qui découleront de ces procédures.

Rubr. 31 : + Fr. 576'200

Cet écart résulte de l'augmentation du volume d'affaires qui conduit à un accroissement des charges liées aux dossiers clients (frais de port et de notification, mandats de conduite, service de distribution spéciale des actes de poursuite, etc.). Ces coûts supplémentaires sont intégralement récupérés dans les dossiers sous la rubrique 43. Cette différence découle également des frais de mise en place du registre cantonal des poursuites.

Rubr. 43 : + Fr. 1'930'200

70% de cette augmentation est lié aux recettes supplémentaires générées par les procédures qui devraient découler de la prescription des actes de défaut de biens de plus de 20 ans au 1er janvier 2017. Ces moyens serviront à couvrir les frais de personnel, à hauteur de Fr. 771'800, que pourraient nécessiter ces traitements (cf. les huit postes précités). Cet événement devrait générer une recette nette pour l'Etat de Fr. 572'000. Pour le solde, il s'agit principalement d'un accroissement des frais à récupérer dans les dossiers clients (contrepartie des charges supplémentaires enregistrées sous la rubrique 31) qui résulte d'une augmentation du volume d'affaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	87.95	87.95	93.45

Nombre de postes à l'organigramme

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Remarques
Compte tenu de l'important accroissement du volume d'affaires qu'ont connu les offices des poursuites et faillites depuis leur étatisation, 5,5 postes de durée déterminée leur ont été accordés de manière urgente en 2012. La charge de travail ayant continué à progresser depuis, le Conseil d'Etat a décidé de leur conférer un statut de durée indéterminée. Ceci explique la progression de l'effectif planifiée en 2017.

OBJECTIF POLITIQUE		
Procéder au recouvrement forcé des créances		
Sous-objectifs politiques		
1	Traiter les opérations de poursuites	
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en place d'un registre cantonal des poursuites pour faire suite à la motion 2.0018 acceptée par le Grand Conseil en session de septembre 2014	30.06.2018
	2 Gestion d'une vague attendue de réquisitions de poursuites en 2016 qui découlera de la prescription, au 1er janvier 2017, de tous les actes de défaut de biens délivrés avant 1997	31.12.2018
	3 Adaptation à la norme e-LP 2.0 de l'interface électronique entre les OPF et le Service cantonal des contributions et échanges électroniques des données de facturation	31.12.2017
	4 Simplification de la facturation des prestations délivrées par la Police cantonale pour les mandats de conduite	31.12.2017
<i>ad2</i>	5 Développement d'un système d'informations faillites	31.12.2017

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Nombre de poursuites	167'396	173'600	170'300	-3'300
2 Nombre de poursuites traitées par collaborateur (calcul : 170300 poursuites/64.6 EPT = 2'636)	2'386	2'467	2'636	169
3 Nombre de plaintes 17 LP admises	15	→	→	
4 Nombre de postes en équivalent plein temps affectés à la saisie (2015 = 19.2)		19.1	20.7	1.6
5 Délai pour la mise en place technique du registre cantonal des poursuites (adaptation de l'application et nettoyage des données) et de l'organisation nécessaire à sa gestion			31.12.17	
6 Délai pour être à jour avec le traitement des réquisitions de poursuite qui résultent de la prescription des actes de défaut de biens délivrés avant le 1er janvier 1997			28.02.17	
7 Délais pour la mise en production de l'interface e-LP 2.0 entre les OPF et le Service cantonal des contributions			31.12.17	
8 Délai pour gérer par imputations internes les débours liés aux mandats de conduite exécutés par la Police cantonale			31.12.17	
<i>ad2</i> 9 Nombre de faillites prononcées par le Juge	405	401	403	2
10 Nombre de faillites traitées par collaborateur (calcul : 403 faillites/21.7 EPT = 18.6)	23.4	24.8	18.6	-6.2
11 Nombre de faillites liquidées	389	367	367	0
12 Nombre de faillites ouvertes depuis plus que 5 ans	16	→	→	
13 Nombre de faillites traitées par un préposé extraordinaire	1	→	→	
14 Nombre de faillites traitées par une administration spéciale	13	→	→	
15 Délai pour la mise en place d'un système d'information faillites			31.12.17	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Traitement des opérations de poursuites	15'003'814	26'295'838	-11'292'024
P1101 Traitement administratif	5'901'012	10'075'522	-4'174'510
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	4'724'552	8'442'549	-3'717'997
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'589'190	2'850'697	-1'261'507
P1104 Gestion comptable et financière	2'789'060	4'927'070	-2'138'010
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	4'925'886	1'550'962	3'374'924
P1201 Traitement administratif	1'798'395	586'774	1'211'621
P1202 Opérations de liquidation	2'671'149	838'488	1'832'661
P1203 Gestion comptable et financière	456'342	125'700	330'642
Total	19'929'700	27'846'800	-7'917'100

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 28'149'600 net

GP 11
Action culturelle générale
Fr. 1'222'283 net

GP 12
Archives
Fr. 1'949'876 net

GP 13
Bibliothèques et médiathèques
Fr. 10'816'419 net

GP 14
Musées
Fr. 6'661'564 net

GP 15
Encourager les activités
culturelles
Fr. 7'499'458 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	30'316'147.42	30'279'800	29'858'600	-421'200
30 Charges de personnel	12'846'347.71	12'479'700	12'633'700	154'000
31 Biens, services et marchandises	5'333'103.31	5'457'000	5'652'700	195'700
32 Intérêts passifs	900.00	0	0	0
33 Amortissements	3'244.95	0	0	0
36 Subventions accordées	10'190'770.80	10'514'500	10'019'800	-494'700
38 Attributions aux financements spéciaux	134'203.55	0	0	0
39 Imputations internes	1'807'577.10	1'828'600	1'552'400	-276'200
4 Revenus de fonctionnement	2'291'760.27	2'761'900	1'959'000	-802'900
42 Revenus des biens	1'010.95	0	0	0
43 Contributions	466'121.05	642'400	534'000	-108'400
46 Subventions acquises	1'041'000.00	1'055'000	812'000	-243'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	188'628.27	529'500	263'000	-266'500
49 Imputations internes	595'000.00	535'000	350'000	-185'000
Charges nettes de fonctionnement	28'024'387.15	27'517'900	27'899'600	381'700
5 Dépenses d'investissement	224'004.41	270'000	250'000	-20'000
50 Investissements propres	194'004.41	240'000	250'000	10'000
56 Subventions accordées	30'000.00	30'000	0	-30'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	224'004.41	270'000	250'000	-20'000
Insuffisance de financement	28'248'391.56	27'787'900	28'149'600	361'700

Remarques

Rubr. 36
Mesure ETS II, arrêt de l'alimentation du fonds Culture & Tourisme (enveloppe de subvention Fr. 500'000.-)

Rubr. 46
Mesure ETS II, arrêt de l'alimentation du fonds Culture & Tourisme (contribution Service du développement économique Fr. 250'000.-)

Rubr. 48
Baisse du prélèvement au fonds financier de la Médiathèque Valais suite à la constitution des collections pour les Arsenaux

SERVICE DE LA CULTURE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	81.60	81.50	81.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
<p>Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.</p>		
Sous-objectifs politiques		
1	Offrir à la société valaisanne la possibilité de se connaître et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine et ses dimensions historiques [Agenda 21]	
2	Favoriser le développement d'une création de niveau professionnel dans les différents champs artistiques et promouvoir les artistes professionnels et leurs projets [Agenda 21]	
3	Favoriser l'accès au patrimoine ainsi qu'aux activités culturelles et contribuer au développement des pratiques artistiques et culturelles au sein de la population [Agenda 21]	
4	Contribuer à l'attrait du Valais et à son développement touristique	
5	Renforcer la cohérence et la complémentarité des actions et initiatives culturelles au niveau cantonal	
6	Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gestion du patrimoine culturel et sa connaissance auprès du public et lui permettre d'exercer son droit à l'information pluraliste [Agenda 21]	
7	Encourager et soutenir les formations artistiques extrascolaires en veillant à la cohérence de leurs objectifs et programmes	
8	Améliorer de manière significative l'enrichissement, la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine culturel au moyen de locaux et d'équipements adéquats, ainsi qu'à travers les recherches scientifiques y relatives [Agenda 21]	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Elaboration (2016-17) et mise en oeuvre (2018) de la Stratégie culture 2018-2021 pour la création, l'accès, la participation et le patrimoine	31.12.2018
ad3	2 Développement des Vallesiana, plateforme de prestations commune des Archives, Médiathèque et Musées pour la connaissance et la valorisation du patrimoine valaisan	01.12.2018
	3 Poursuite de la mise en oeuvre du projet pilote L'Art en partage avec Pro Helvetia (2016-17) et pérennisation du dispositif au niveau cantonal (2018)	31.12.2018
ad5	4 Poursuite de l'élaboration des stratégies transversales aux trois institutions culturelles, notamment à travers le projet de recherche, exposition et publication consacré aux "Risques dans les Alpes" en lien avec la candidature de la Suisse pour le patrimoine culturel immatériel mondial ainsi que du développement des projets de collaboration avec les autorités religieuses pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine dont elles ont la responsabilité et qui est d'intérêt public.	31.12.2018
	5 Evaluation (2017) du plan directeur 2012-2016 des bibliothèques valaisannes, élaboration (2017) et mise en oeuvre (2018) du plan 2018-2022	31.12.2018
ad6	6 Adaptation des moyens financiers et techniques de la Médiathèque dans le cadre des réformes de RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale)	31.12.2018
ad7	7 Elaboration des dispositions d'application des nouvelles bases légales pour les écoles de musique (2017) et mise en oeuvre (2018)	31.12.2018
ad8	8 Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie et des outils de gestion informatisée des collections des Musées cantonaux	31.12.2021
	9 Numérisation des journaux historiques et des archives de Canal 9	31.12.2017
	10 Achèvement de la réalisation des Arsenaux par la construction du dépôt souterrain pour les Archives de l'Etat et poursuite de l'assainissement des fonds des Archives en vue de leur regroupement définitif	31.12.2018

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad3</i> 1 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	388	400	390	-10
2 Nombre annuel de projets soutenus par Etincelles de culture			120	
<i>ad5</i> 3 Nombre annuel de visiteurs de la Médiathèque Valais	416'600	395'000	405'000	10'000
4 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	97.5%	97%	97.5%	0.5%
5 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique intégrée à un réseau d'une bibliothèque régionale virtuelle	77.28%	70%	77.3%	7.3%
6 Nombre de prêts annuels de la Médiathèque Valais (eBooks inclus)	784'559	745'000	744'000	-1'000
7 Indice de satisfaction des usagers de la Médiathèque Valais (max. 20)	16.33	16.25	16.25	0
8 Total annuel de visiteurs pour les 3 musées cantonaux	33'971	39'000	38'000	-1'000
<i>ad6</i> 9 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	11	5	10	5
<i>ad7</i> 10 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (Conservatoire cantonal de musique, EJMA, AMO et Ecole de théâtre)	5'288	5'500	5'500	0
<i>ad8</i> 11 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque Valais	79.56%	85%	85%	0%
12 Part réalisée "Des Arsenaux" (Sion)		78.5%	78.5%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Action culturelle générale	1'234'383	12'100	1'222'283
P1101 Action culturelle générale	1'234'383	12'100	1'222'283
GP12 Archives	2'216'976	267'100	1'949'876
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'216'976	267'100	1'949'876
GP13 Bibliothèques et médiathèques	11'223'619	407'200	10'816'419
P1301 Médiathèque Valais	2'233'814	21'300	2'212'514
361 Participation du Valais à RERO	320'000		320'000
362 Subventions aux bibliothèques publiques et scolaires	480'000		480'000
365 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	184'000		184'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'249'814	21'300	1'228'514
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'986'971	207'400	3'779'571
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'424'480	46'700	1'377'780
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	1'922'353	97'200	1'825'153
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'147'642	26'400	1'121'242
P1306 eMédiathèque Valais	508'359	8'200	500'159
GP14 Musées	7'040'064	378'500	6'661'564
P1401 Musées cantonaux	3'454'505	33'300	3'421'205
364 Musée valaisan de la Vigne et du Vin	65'000		65'000
365 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
365 Jardin botanique de Champex	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'964'505	33'300	2'931'205
P1402 Musée d'art	925'441	130'900	794'541
P1403 Musée d'histoire	2'043'851	161'600	1'882'251
P1404 Musée de la nature	616'267	52'700	563'567
GP15 Encourager les activités culturelles	8'393'558	894'100	7'499'458
P1501 Soutien aux activités culturelles	4'736'436	894'100	3'842'336
362 Activités dans les écoles communales	250'000		250'000
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales	150'000		150'000
365 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'512'500		3'512'500
469 Encouragement des activités culturelles de tiers		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	823'936	394'100	429'836
P1502 Soutien aux formations culturelles	3'657'122		3'657'122
365 Ecoles de musique et de théâtre	3'575'000		3'575'000
Solde dépenses/recettes du produit	82'122		82'122
Total	30'108'600	1'959'000	28'149'600

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	98'325'809.45	98'982'000	106'224'000	7'242'000
36 Subventions accordées	98'325'809.45	98'982'000	106'224'000	7'242'000
4 Revenus de fonctionnement	54'450'975.15	54'756'200	58'747'800	3'991'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	0.00	0	0	0
46 Subventions acquises	54'450'975.15	54'756'200	58'747'800	3'991'600
Charges nettes de fonctionnement	43'874'834.30	44'225'800	47'476'200	3'250'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	43'874'834.30	44'225'800	47'476'200	3'250'400

Remarques

Globalement l'augmentation des charges nettes de fonctionnement est estimée à environ CHF 7'242'000 décomposée à environ CHF 6'900'000 pour les PC AVS/AI et CHF 256'000 pour les allocations aux non-actifs (augmentation du nombre de bénéficiaires et des prestations moyennes). La Confédération fixe chaque année les subventions en matière de PC AVS/AI. Les subventions des communes correspondent à 30 % des dépenses PC AVS/AI sous déduction des subventions fédérales.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

360	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'650'000
363	Frais de gestion de la Caisse Cantonale de Compensation	3'024'000
366	Allocations familiales, non-actifs et complémentaires agricoles	4'050'000
	Prestations complémentaires AVS et AI	97'500'000
		101'550'000
460	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	20'250'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	18'060'000
	Subventions fédérales pour les frais de gestion des prestations complémentaires	1'320'000
		39'630'000
462	Subventions communales pour les frais de gestion	430'800
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	18'687'000
		19'117'800

Département de la formation et de la sécurité (DFS)		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		1'068'994'563.21	1'086'118'600	1'103'292'000	17'173'400
Recettes		445'349'889.13	430'561'900	432'375'500	1'813'600
Excédent de dépenses		623'644'674.08	655'556'700	670'916'500	15'359'800
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service administratif et juridique de la formation et du sport		16'614'618.64	16'441'600	16'270'700	-170'900
Service de l'enseignement		356'422'507.25	367'248'700	376'941'500	9'692'800
Service de la formation professionnelle		78'030'606.89	79'222'400	80'540'600	1'318'200
Service des hautes écoles		115'098'651.55	133'234'900	138'753'300	5'518'400
Service cantonal de la jeunesse		39'399'296.06	40'822'400	41'157'300	334'900
Service juridique de la sécurité et de la justice		743'894.07	1'024'200	807'800	-216'400
Police cantonale		73'699'485.60	73'904'800	74'054'100	149'300
Service de la sécurité civile et militaire		2'553'857.18	2'591'900	3'280'600	688'700
Service de la circulation routière et de la navigation		-76'708'756.60	-77'445'900	-79'255'200	-1'809'300
Service application peines et mesures		16'239'353.85	16'104'300	16'380'800	276'500
Service de la population et de la migration		1'551'159.59	2'407'400	1'985'000	-422'400
Excédent de dépenses		623'644'674.08	655'556'700	670'916'500	15'359'800
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	637'152'893.50	643'878'000	654'524'700	10'646'700
31	Biens, services et marchandises	41'145'752.43	47'366'800	42'200'100	-5'166'700
32	Intérêts passifs	4'930.35			
33	Amortissements	1'804'594.57	1'550'200	1'760'200	210'000
34	Parts et contributions sans affectation	76'618.20	80'000	90'000	10'000
35	Dédommagements à des collectivités publiques	103'088'849.60	106'307'000	108'060'000	1'753'000
36	Subventions accordées	207'865'500.18	214'838'700	217'284'900	2'446'200
37	Subventions redistribuées	14'678'637.25	13'530'000	18'227'000	4'697'000
38	Attributions aux financements spéciaux	780'319.20			
39	Imputations internes	31'546'242.97	19'043'700	18'187'000	-856'700
40	Impôts	68'134'947.05	69'212'800	70'714'600	1'501'800
42	Revenus des biens	1'853'333.25	1'625'800	1'648'100	22'300
43	Contributions	73'198'833.64	73'215'100	75'532'200	2'317'100
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	2'513'831.63	2'517'200	2'604'600	87'400
45	Dédommagements de collectivités publiques	67'399'311.48	68'078'300	67'759'900	-318'400
46	Subventions acquises	160'103'565.96	165'002'500	164'312'900	-689'600
47	Subventions à redistribuer	14'678'637.25	13'530'000	18'227'000	4'697'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	9'954'831.28	8'350'300	3'846'400	-4'503'900
49	Imputations internes	25'311'498.79	12'593'900	11'812'700	-781'200
	Total charges	1'038'144'338.25	1'046'594'400	1'060'333'900	13'739'500
	Total revenus	423'148'790.33	414'125'900	416'458'400	2'332'500
	Excédent de charges	614'995'547.92	632'468'500	643'875'500	11'407'000
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	5'875'666.41	7'043'000	6'427'000	-616'000
52	Prêts et participations permanentes	2'806'119.00	3'600'000	3'600'000	0
56	Subventions accordées	20'658'439.55	26'881'200	30'931'100	4'049'900
57	Subventions redistribuées	1'510'000.00	2'000'000	2'000'000	0
60	Transferts au patrimoine financier	4'987'700.00			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'717'995.25	8'700'000	8'350'000	-350'000
66	Subventions acquises	7'985'403.55	5'736'000	5'567'100	-168'900
67	Subventions à redistribuer	1'510'000.00	2'000'000	2'000'000	0
	Total dépenses	30'850'224.96	39'524'200	42'958'100	3'433'900
	Total recettes	22'201'098.80	16'436'000	15'917'100	-518'900
	Excédent de dépenses	8'649'126.16	23'088'200	27'041'000	3'952'800

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination
administrative et aides à la
formation
Fr. 15'636'955 net

OP 2
Encourager les activités sportives
et physiques
Fr. 633'745 net

GP 11
Appui, coordination et aides à la
formation
Fr. 15'636'955 net

GP 21
Jeunesse et Sport
Fr. 633'745 net

GP 22
Fonds du sport
Fr. 0 net

Total service

Fr. 16'270'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	33'561'552.05	32'163'900	32'098'600	-65'300
30 Charges de personnel	4'939'003.85	4'917'800	4'954'800	37'000
31 Biens, services et marchandises	1'069'138.15	1'017'900	1'110'200	92'300
33 Amortissements	469'977.00	220'000	340'000	120'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	14'199.60	18'000	18'000	0
36 Subventions accordées	23'361'006.70	22'518'500	21'921'300	-597'200
37 Subventions redistribuées	3'413'643.00	3'140'000	3'500'000	360'000
38 Attributions aux financements spéciaux	10'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	284'583.75	331'700	254'300	-77'400
4 Revenus de fonctionnement	12'035'058.16	10'622'300	11'077'900	455'600
42 Revenus des biens	748'881.45	669'900	696'900	27'000
43 Contributions	1'125'770.76	1'137'900	1'238'000	100'100
45 Dédommagements de collectivités publiques	36'984.85	45'000	45'000	0
46 Subventions acquises	5'603'674.55	5'579'500	5'548'000	-31'500
47 Subventions à redistribuer	3'413'643.00	3'140'000	3'500'000	360'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'057'073.55	0	0	0
49 Imputations internes	49'030.00	50'000	50'000	0
Charges nettes de fonctionnement	21'526'493.89	21'541'600	21'020'700	-520'900
5 Dépenses d'investissement	2'806'119.00	3'600'000	3'600'000	0
50 Investissements propres	0.00	0	0	0
52 Prêts et participations permanentes	2'806'119.00	3'600'000	3'600'000	0
6 Recettes d'investissement	7'717'994.25	8'700'000	8'350'000	-350'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'717'994.25	8'700'000	8'350'000	-350'000
Recettes nettes d'investissement	4'911'875.25	5'100'000	4'750'000	-350'000
Insuffisance de financement	16'614'618.64	16'441'600	16'270'700	-170'900

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Remarques
Rubrique 31 : L'augmentation s'explique par la hausse des dépenses en eau, énergie, combustible et électricité du centre sportif cantonal d'Ovronnaz. Le solde se justifie par la prise en charge par le DFS des frais liés aux cérémonies de naturalisation
Rubrique 33 : L'augmentation s'explique par l'ajustement des amortissements effectués sur les prêts d'études (cf. compte 2015)
Rubrique 36 : Non budgétisation en 2017 concernant la part du DFS pour le bicentenaire Valais Wallis 2015.
Rubrique 37 : L'augmentation des frais est justifiée par la hausse du nombre de cours J+S (augmentation entièrement compensée par la rubrique 47 "Subvention de la Confédération")
Rubrique 39 : La baisse s'explique par la diminution du taux d'intérêt sur les prêts d'études pour la mise à disposition des fonds
Rubrique 43 : Cette augmentation se justifie par la hausse prévue de la finance d'inscription aux cours J+S (Mesure ETS 2 + Fr. 80'000.-)
Rubrique 47 : cf. rubrique 37
Rubrique 62 : Le montant des remboursements des prêts d'études est en baisse.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	33.20	33.40	33.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études		
Sous-objectifs politiques		
1	Assumer les missions d'état-major du Département :	
1.1	Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information	
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales	
2	Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service	
3	Soutenir les services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, conseiller juridiquement le Chef de département et les services de la formation, prendre position sur les recours, émettre des avis de droit	
4	Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel (apprentis) ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes	
5	Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Appui stratégique au centre cantonal ICT-VS pour le domaine des infrastructures technologiques (Intégration MITIC: médias, images et technologies de l'information et de la communication)	31.12.2018
ad4	2 Création d'un guichet virtuel pour les allocations de formation en collaboration avec le service cantonal de l'informatique (SCI)	31.12.2018
ad5	3 Implémentation du processus de recrutement du personnel enseignant accepté par le Conseil d'Etat	31.12.2017

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad4 1 Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	5'300	5'600	5'200	-400
2 Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	3'950	3'700	3'950	250
3 Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	3'096	2'800	2'800	0
4 Nombre de bénéficiaires du degré tertiaire (HES, HEP, formations prof. sup., universités, EPF)		1'350	1'250	-100
5 Montant brut des prêts (y.c. transitoires)	2'806'119	3'600'000	3'600'000	0
6 Montant brut des bourses (y.c. transitoires)	18'228'644	18'200'000	16'664'300	-1'535'700

OBJECTIF POLITIQUE 2

Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport

Sous-objectifs politiques

- 1 Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous
- 2 Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans
- 3 Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires
- 4 Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
- 5 Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs valaisans, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives

Mesures prioritaires

Délai

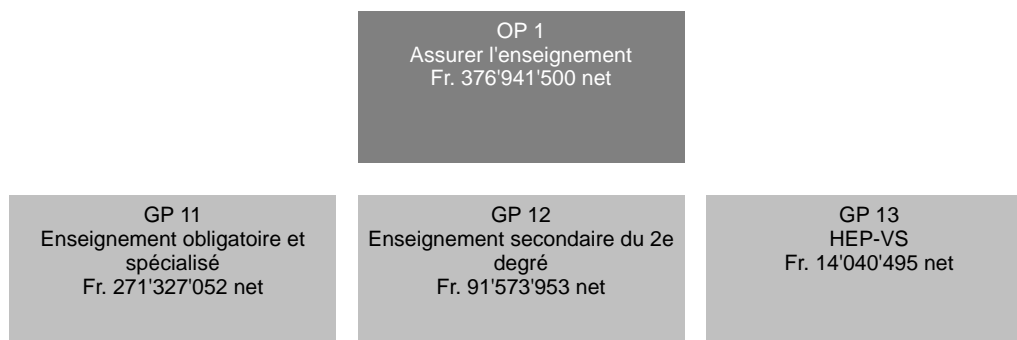
ad1 1 Suivi de la rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz (budget SBMA) 31.12.2018

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1 Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	101'010	100'000	101'000	1'000
ad2 2 Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités au sein d'un club	37'740	32'000	35'000	3'000
ad3 3 Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'748	2'500	2'500	0
ad5 4 Montant de l'aide annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	5'100'738	4'100'000	4'050'000	-50'000
5 Compétitions sportives et courses populaires soutenues	65	50	50	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation	25'863'855	10'226'900	15'636'955
GP11 Appui, coordination et aides à la formation	25'863'855	10'226'900	15'636'955
P1101 État-major du département	1'739'262	149'073	1'590'189
P1102 Affaires juridiques de la formation et du sport	364'263	21'687	342'576
P1103 Comptabilité de la formation et du sport	1'000'466	6'566	993'900
P1104 Allocations de formation (bourses et prêts)	22'341'486	10'046'827	12'294'659
366 Bourses d'études accordées	17'929'300		17'929'300
390 Charges d'intérêts sur les prêts d'études	34'300		34'300
421 Revenus d'intérêts sur les prêts d'études		565'000	-565'000
460 Subventions fédérales acquises pour les bourses d'études		1'023'000	-1'023'000
526 Prêts d'études accordés	3'600'000		3'600'000
626 Remboursement des prêts d'études		8'350'000	-8'350'000
Solde dépenses/recettes du produit	777'886	108'827	669'059
P1105 Coordination informatique du département	145'521	955	144'566
P1106 Coordination RH du personnel enseignant	181'907	1'195	180'712
P1107 Traductions du département	90'950	597	90'353
OP2 Encourager les activités sportives et physiques	9'834'745	9'201'000	633'745
GP21 Jeunesse et Sport	5'784'745	5'151'000	633'745
P2101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	4'574'628	4'304'400	270'228
317 Frais des cours de formation J+S (pension et logement)	375'000		375'000
375 Subventions redistribuées pour les cours J+S	3'500'000		3'500'000
433 Finances d'inscription encaissées pour les cours J+S		400'000	-400'000
451 Montants facturés aux autres cantons pour leurs candidats J+S		45'000	-45'000
460 Indemnités versées par la Confédération pour l'organisation des cours J+S		280'000	-280'000
470 Subventions versées par la Confédération pour les cours J+S		3'500'000	-3'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	699'628	79'400	620'228
P2102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'210'117	846'600	363'517
GP22 Fonds du sport	4'050'000	4'050'000	0
P2201 Fonds du sport	4'050'000	4'050'000	0
Total	35'698'600	19'427'900	16'270'700

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	470'731'485.58	478'608'000	479'338'200	730'200
30 Charges de personnel	417'623'067.29	422'878'800	425'806'500	2'927'700
31 Biens, services et marchandises	8'107'742.85	9'100'200	7'572'600	-1'527'600
33 Amortissements	14'055.00	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	382'230.45	420'000	610'000	190'000
36 Subventions accordées	44'118'797.42	45'693'800	44'845'000	-848'800
39 Imputations internes	485'592.57	515'200	504'100	-11'100
4 Revenus de fonctionnement	122'550'277.73	124'559'300	123'386'700	-1'172'600
42 Revenus des biens	14'932.35	40'600	40'600	0
43 Contributions	7'139'544.37	6'497'700	6'960'100	462'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'964'036.86	2'741'000	2'676'000	-65'000
46 Subventions acquises	112'420'218.95	115'280'000	113'710'000	-1'570'000
49 Imputations internes	11'545.20	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	348'181'207.85	354'048'700	355'951'500	1'902'800
5 Dépenses d'investissement	8'241'299.40	13'200'000	20'990'000	7'790'000
50 Investissements propres	161'353.90	1'060'000	540'000	-520'000
56 Subventions accordées	8'079'945.50	12'140'000	20'450'000	8'310'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
66 Subventions acquises	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	8'241'299.40	13'200'000	20'990'000	7'790'000
Insuffisance de financement	356'422'507.25	367'248'700	376'941'500	9'692'800



SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Remarques
<p>Rub 30 La masse salariale est relativement stable malgré les variations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation due à la reprise au SE de la filière HSK dès 2016/17 (avant au SFOP) - augmentation due à la reprise au SE de la filière SAF de l'ECCG de Martigny dès 2016/17 (avant au SFOP) - augmentation des postes en Primaire en raison de la hausse des effectifs - baisse de postes au CO en raison de la baisse des effectifs - baisse de postes due à la mise en oeuvre des mesures ETS 2 sur l'année scolaire 2017/18 et donc sur les 4 derniers mois de 2017.
<p>Rub 31 Le reliquat provient du transfert de certaines charges de la HEPVs de la rubrique 31 à 30.</p>
<p>Rub 36 La différence provient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - baisse au niveau de l'enseignement spécialisé - baisse sur les Rails-Checks - hausse des participations intercantionales <p>compte tenu des montants figurant au compte 2015.</p>
<p>Rub 43 Les recettes ont été revues à la hausse en fonction des montants figurant au compte 2015 sous la 436050 qui a trait aux remboursements effectués par les instances intercantionales pour les enseignants valaisans qui y sont détachés.</p>
<p>Rub 46 La différence provient essentiellement de la rub 462 relative aux recettes communales qui ont été estimées en fonction de celles figurant au compte 2015 et de la facturation de 2016. Elles sont ainsi plus élevées que celles du compte 2015 mais inférieures à celles du budget 2016.</p>
<p>Rub 50 La différence provient d'une réestimation du montant en fonction de celui figurant au compte 2015 et de l'enveloppe globale octroyée pour les investissements.</p>
<p>Rub 56 Le budget 2017 des subventions dans le domaine des constructions scolaires communales et d'institutions spécialisées a été revu à la hausse de façon à pouvoir faire face aux engagements déjà pris par l'Etat, à respecter les échéances de paiement promises et à éviter le paiement d'intérêts.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	44.45	45.00	45.00
Enseignants	2'873.00	2'921.00	2'878.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>La variation du nombre de postes contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'écart entre les postes de l'année scolaire 2015/16 et 2016/17 (+ ou - stable) - la comptabilisation de la filière HSK au SE dès 2016/17 (avant au SFOP) - la comptabilisation de la filière SAF de l'ECCG de Martigny au SE dès 2016/17 (avant au SFOP) - la diminution du nombre de postes liée à la mise en oeuvre des mesures ETS 2 sur l'année scolaire 2017/18. <p>Il s'agit donc d'une estimation du nombre de postes au 31 décembre 2017.</p>

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel					
Sous-objectifs politiques					
1	Au niveau de la scolarité obligatoire :				
1.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles				
1.2	Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires				
1.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement				
1.4	Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse				
2	Au niveau de la scolarité post obligatoire :				
2.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles				
2.2	Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance				
2.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)				
2.4	Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école				
3	Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation				
Mesures prioritaires				Décal	
ad1	1 Loi sur l'instruction publique (LIP): - Analyse, voire révision des grands principes			31.03.2018	
	2 Introduction du Lehrplan 21 à la rentrée 2018-2019			20.08.2018	
ad3	3 Préparation du dossier d'accréditation (LEHE) de la Haute école pédagogique			31.12.2021	
	4 Haute école pédagogique: - Recadrage de toutes les formations sur la pratique professionnelle - Mise en conformité de la loi			31.08.2018	
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17	
ad1	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'600	7'900	7'600	-300
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'100	12'300	12'300	0
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.84	1.53	1.82	0.29
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.19	2.22	2.19	-0.03
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	27	15	15	0
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	187	200	200	0
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire 2	41	50	50	0
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	51%	45%	50%	5%
	9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2.21%	2%	2%	0%
ad2	10 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.77	1.82	1.76	-0.06
	11 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'400	13'700	12'900	-800
ad3	12  Nombre de titres délivrés (formation primaire)	80	60	70	10
	13  Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	49	40	40	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	390'333'662	119'006'610	271'327'052
P1101 Enseignement primaire	192'836'190	53'624'080	139'212'110
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	120'624'413	32'622'590	88'001'823
P1103 Enseignement spécialisé	76'485'645	32'659'540	43'826'105
P1104 Publications	387'414	100'400	287'014
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	93'037'273	1'463'320	91'573'953
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	63'817'780	805'720	63'012'060
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	29'219'493	657'600	28'561'893
GP13 HEP-VS	16'957'265	2'916'770	14'040'495
P1301 Formation de base	10'275'228	2'399'290	7'875'938
P1302 Formations continue et complémentaire	2'621'548	103'840	2'517'708
P1303 Recherche et développement	1'387'394	158'470	1'228'924
P1304 Prestations de service	2'673'095	255'170	2'417'925
Total	500'328'200	123'386'700	376'941'500
Remarques			
<p>Détails des subventions les plus importantes :</p> <p>Enseignement spécialisé : 32.2 millions (B16 : 32.7 millions) Institutions scolaires : 28.8 (B16 : 29.1) Centres AI : 2.7 (B16 : 2.7) Placements hors canton : 0.5 (B16 : 0.7) Subventions d'investissement : 0.2 (B16 : 0.2)</p> <p>Transports des étudiants du secondaire 2 général : 1.35 millions (B16 : 1.75 millions)</p> <p>Directions d'écoles : 2.85 millions (B16 : 2.85 millions)</p> <p>Moyens d'enseignement : 1.6 millions (B16 : 1.6 millions)</p>			

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
Fr. 80'540'600 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen Fr. 7'451'228 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 5'930'738 net	GP 13 Formation professionnelle initiale Fr. 64'161'212 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 1'615'518 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions Fr. 1'247'820 net	GP 16 Ressources et développement Fr. 134'084 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	115'123'556.76	116'580'100	119'236'400	2'656'300
30 Charges de personnel	85'746'204.47	87'052'700	89'068'000	2'015'300
31 Biens, services et marchandises	7'371'358.76	7'750'000	8'606'000	856'000
33 Amortissements	7'122.01	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	7'679'796.83	8'250'000	7'966'500	-283'500
36 Subventions accordées	13'242'335.45	12'400'000	12'555'400	155'400
37 Subventions redistribuées	88'000.00	0	0	0
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	988'739.24	1'127'400	1'040'500	-86'900
4 Revenus de fonctionnement	37'576'323.67	37'757'700	39'070'800	1'313'100
40 Impôts	7.00	0	0	0
42 Revenus des biens	59'730.20	41'400	41'400	0
43 Contributions	6'231'245.41	6'891'600	7'607'200	715'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'056'264.34	1'950'100	2'172'900	222'800
46 Subventions acquises	28'584'816.17	28'183'400	28'672'200	488'800
47 Subventions à redistribuer	88'000.00	0	0	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	556'260.55	691'200	577'100	-114'100
Charges nettes de fonctionnement	77'547'233.09	78'822'400	80'165'600	1'343'200
5 Dépenses d'investissement	483'373.80	400'000	375'000	-25'000
50 Investissements propres	483'373.80	400'000	375'000	-25'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	483'373.80	400'000	375'000	-25'000
Insuffisance de financement	78'030'606.89	79'222'400	80'540'600	1'318'200

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
<p>Rubrique 30</p> <p>La valorisation estimée des prévisions d'engagement du personnel enseignants est de l'ordre de 1.3 millions. Le solde de l'augmentation de cette rubrique couvre, entre autres, les adaptations salariales.</p>
<p>Rubrique 31</p> <p>L'intégration et le développement des formations dans les professions de la chimie expliquent principalement l'écart entre les deux budgets: locations, matériel d'enseignement, etc. La répartition par compte (310 à 319) a été faite principalement sur la base du budget 2016.</p>
<p>Rubriques 35 et 36</p> <p>Les charges découlant des accords intercantonaux ont été budgétisées sur la base des derniers effectifs connus (année scolaire 15/16) et des tarifs connus pour 16/17 et 17/18. L'intégration et le développement des formations dans les professions de la chimie amènent une économie de l'ordre de fr. 618'000 du fait que le canton n'a plus à subventionner l'École intercantonale des laborantins gérées par les entreprises chimiques de Monthey.</p>
<p>Rubrique 43</p> <p>Le budget 2017 reprend celui de 2016 auquel sont rajoutées les contributions qui seront demandées aux entreprises formatrices de la chimie, soit environ 686'000 francs.</p>
<p>Rubrique 45</p> <p>Le budget 2017 reprend les comptes 2015 auxquels sont mises en plus les contributions légales des communes de Viège et de Monthey pour les loyers des locaux destinés aux professions de la chimie.</p>
<p>Rubrique 46</p> <p>Les subventions fédérales ont été budgétées sur la réalité des subventions reçues en 2015 augmentées de la variation des crédits à disposition de la Confédération pour 2016 et 2017.</p>




RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	95.44	95.44	95.34
Enseignants	421.52	407.53	418.00

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Employé-e-s à durée indéterminée</p> <p>Les projets en cours, rattachement des ECG/EPP ainsi que l'intégration des formations de la chimie, nécessitent des ressources supplémentaires en personnel administratif, technique et autres. Ces ressources estimées à 5 postes n'ont pas été valorisées dans le budget 2017, bien qu'une partie sera autofinancée par les entreprises formatrices.</p>
<p>Enseignants</p> <p>A noter que les effectifs du compte 2015 sont de 410.87 suite au transfert de la HSK (sportifs au collège de Brigue) au Service de l'enseignement (SE).</p> <p>La budgétisation 2017 des postes enseignants cantonaux (au mois) est basée sur la situation réelle de mai 2016 (année scolaire 15/16) plus les besoins estimés pour la rentrée scolaire 16/17 et ceux de 17/18 (4 mois du besoin annuel).</p> <p>Situation initiale = 417.26 postes besoin 16/17 = 4.17 besoin 17/18 = 7.07 (4/12 de 21.2) transfert de la HSK au SE = - 10.5 Situation budgétaire 2017 = 418</p> <p>La valorisation a été effectuée par la section des traitements.</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue	
Sous-objectifs politiques	
1	Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale de base en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération
2	Mettre en oeuvre l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales
3	Garantir une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale), la promouvoir, inciter les personnes à se perfectionner et favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle
4	Assurer les transitions en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI): 1. transition I entre la fin de scolarité obligatoire et la formation professionnelle, 2. transition II entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre de la Décision du 5 janvier 2016 du Département de la formation et de la sécurité (DFS) relative aux Écoles de culture générale (ECG) et aux Écoles préprofessionnelles (EPP). 31.12.2017
	2 Reprise par le Service de la formation professionnelle (SFOP) des formations dans le domaine de la chimie. 31.08.2017
<i>ad2</i>	3 Optimisation des interfaces entre les cours d'orientation au CO et les manifestations d'information sur les métiers (Journée des métiers, Your challenge, Passeport Info). 31.12.2017
<i>ad3</i>	4 Mise en consultation des modifications de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes du 02.02.01 (adaptation, entre autres, aux dispositions de la Loi fédérale sur la formation continue du 20 juin 2014) 31.12.2017
<i>ad4</i>	5 Consolidation des outils de monitoring de la transition en Valais en collaboration avec l'ensemble des services concernés (nouveaux partenaires, intégration d'autres publics). 31.12.2017

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Taux de réussite aux examens du certificat fédéral de capacité (CFC).	88%	90%	90%	0%
2 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation) (tient compte des apprentis des écoles de métiers du commerce).	6'658	6'800	6'800	0
3 Nombre d'entreprises autorisées à former des apprenti(e)s.	5'110	4'900	5'000	100
4 Rapport sur le projet pilote "santé-social" auprès de la Berufsfachschule Oberwallis et l'Oberwalliser Mittelschule déposé.			15.01.17	
5 Rattachement au SFOP des ECG et des EPP effectif pour la rentrée scolaire 17-18.			01.09.17	
6 Formation des professions de la chimie reprise par le SFOP.			1.09	
7 Nombre de jeunes sous la responsabilité du SFOP (contrats d'apprentissage, maturité professionnelle à plein temps, classe d'intégration, etc.).			10'100	
<i>ad2</i> 8 Pourcentage des jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire.	0.46%	0.3%	0.3%	0%
<i>ad3</i> 9  Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique).	584	500	580	80
10 Mise en vigueur des nouvelles dispositions de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes qui seront adoptées par le Grand Conseil.			31.12.17	
<i>ad4</i> 11 Nombre de résiliations de contrat.	1'180	1'000	1'000	0
12  Taux de chômage des jeunes (entre 15 et 25 ans).	4.1	3.5	3.5	0
13  Nombre de chômeurs inscrits en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.		250	230	-20
14 Nombre de jeunes suivis par le monitoring en septembre (indicateurs à mettre en place en 2016; à titre d'information en mai 2016, 160 jeunes du cycle d'orientation étaient recensés).			150	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	8'946'706	1'495'478	7'451'228
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	3'184'825	237'602	2'947'223
P1102 Surveillance et qualité de la formation	824'243	183'668	640'575
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'937'638	1'074'208	3'863'430
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	800'000		800'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'137'638	1'074'208	3'063'430
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	9'117'047	3'186'309	5'930'738
P1201 Orientation - activité Etat	6'242'879	336'589	5'906'290
P1202 Orientation - activités et mandats divers	2'874'168	2'849'720	24'448
GP13 Formation professionnelle initiale	97'192'354	33'031'142	64'161'212
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	39'250'956	15'483'135	23'767'821
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	8'152'000		8'152'000
351 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	5'728'500		5'728'500
365 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'152'200		1'152'200
Solde dépenses/recettes du produit	1'271'300		1'271'300
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	33'766'165	9'397'535	24'368'630
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	5'858'600	590'000	5'268'600
351 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'250'000		1'250'000
365 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	90'000		90'000
365 404216 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'745'900		1'745'900
365 405541 École intercantonale de laboratins EIL, Monthey - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'182'600		1'182'600
365 408387 École de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	945'500		945'500
365 409798 École-club Migros Martigny pl. t. - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	628'600		628'600
Solde dépenses/recettes du produit	16'000	590'000	-574'000
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	5'037'283	5'492'325	-455'042
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'300'000		1'300'000
365 411284 Cours interentreprises 16-17 - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	900'000		900'000
365 411423 Cours interentreprises 17-18 - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	400'000		400'000
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	3'827'350	2'068'147	1'759'203
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	2'777'524	1'162'006	1'615'518
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'589'524	1'162'006	427'518
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'188'000		1'188'000
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	188'000		188'000
365 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	700'000		700'000
Solde dépenses/recettes du produit	300'000		300'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	1'272'889	25'069	1'247'820
P1501 Promotion des places d'apprentissage	521'836	11'818	510'018
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	751'053	13'251	737'802
GP16 Ressources et développement	304'880	170'796	134'084
P1601 Gestion de projets	258'751	169'363	89'388
P1602 Santé, sécurité au travail	46'129	1'433	44'696
Total	119'611'400	39'070'800	80'540'600

Remarques

Accords intercantonaux

Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'300 (14-15 et 15-16), fr. 7'500 (16-17) et fr. 7'700 (17-18) pour les formations duales; fr. 13'200 (14-15), fr. 12'400 (15-16), fr. 15'100 (16-17) et fr. 14'700 (17-18) pour les formations à plein temps. Cela concerne les rubriques 35 et 36.

Forfaits reçus de la Confédération

En 2012 : 7'753 forfaits "dual" à fr. 2'978.53 et 2'109 forfaits "plein temps" à fr. 5'031.99,
 En 2013: 7'769 forfaits "dual" à fr. 2'962.81 et 2'179 forfaits "plein temps" à fr. 4'910.07,
 En 2014: 7'733 forfaits "dual" à fr. 2'903.40 et 2'193 forfaits "plein temps" à fr. 4'823.84,
 En 2015: 7'672 forfaits "dual" à fr. 3'014.39 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 5'083.42,
 En 2016 (budget de base): 7'733 forfaits "dual" à fr. 2'966.60 et 2'193 forfaits "plein temps" à fr. 4'928.80,
 En 2017 (budget de base): 7'672 forfaits "dual" à fr. 2'875.72 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 4'849.58.

Les forfaits ont été estimés sur la base des crédits alloués par la Confédération:

- 2015 (montants versés) = 765.2 millions de francs,
- 2016 (montants budgétisés) = 779.5 millions de francs,
- 2017 (montants discutés aux chambres fédérales) = 757.9 millions de francs.

Profession de la chimie

La formation des professions de la chimie sera prise en charge par le canton dans une école des métiers. En contre-partie les entreprises formatrices seront appelées à contribution pour couvrir les parties de formation les concernant (principalement les cours interentreprises et la formation pratique).

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

OP 1
Assurer le pilotage, le
financement et la surveillance de
la formation tertiaire et de la
recherche
Fr. 138'753'300 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. Fr. 1'098'520 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche Fr. 65'996'059 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS Fr. 2'306'598 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton Fr. 69'351'939 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement Fr. 184 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	189'032'236.98	199'195'700	206'780'000	7'584'300
30 Charges de personnel	2'271'013.90	2'381'500	2'467'100	85'600
31 Biens, services et marchandises	3'807'375.62	5'043'100	4'499'900	-543'200
32 Intérêts passifs	113.00	0	0	0
33 Amortissements	72'015.78	60'000	80'000	20'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	86'158'628.59	89'064'000	90'537'500	1'473'500
36 Subventions accordées	89'644'802.68	96'638'200	98'793'200	2'155'000
37 Subventions redistribuées	6'887'419.05	5'850'000	10'210'000	4'360'000
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	190'868.36	158'900	192'300	33'400
4 Revenus de fonctionnement	72'795'631.43	73'797'800	71'876'700	-1'921'100
42 Revenus des biens	650'118.91	573'300	544'600	-28'700
43 Contributions	4'068'770.16	4'397'200	4'057'300	-339'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	53'109'359.33	54'267'000	52'835'400	-1'431'600
46 Subventions acquises	486'725.00	855'000	735'000	-120'000
47 Subventions à redistribuer	6'887'419.05	5'850'000	10'210'000	4'360'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'571'725.43	7'855'300	3'494'400	-4'360'900
49 Imputations internes	21'513.55	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	116'236'605.55	125'397'900	134'903'300	9'505'400
5 Dépenses d'investissement	4'277'496.65	8'430'000	3'960'000	-4'470'000
50 Investissements propres	0.00	0	0	0
52 Prêts et participations permanentes	0.00	0	0	0
56 Subventions accordées	4'277'496.65	8'430'000	3'960'000	-4'470'000
6 Recettes d'investissement	5'415'450.65	593'000	110'000	-483'000
60 Transferts au patrimoine financier	4'987'700.00	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1.00	0	0	0
66 Subventions acquises	427'749.65	593'000	110'000	-483'000
Dépenses nettes d'investissement	-1'137'954.00	7'837'000	3'850'000	-3'987'000
Insuffisance de financement	115'098'651.55	133'234'900	138'753'300	5'518'400

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Remarques
<p>Explication des principaux écarts B17/B16 :</p> <p>Rub. 31 (-0.5 mios): Centrale cantonale des moyens d'enseignement (CECAME) : Baisse des achats prévus (-0.5 mio)</p> <p>Rub. 35 (+1.5 mios), notamment: Convention HES-SO : augmentation du nombre d'étudiants (+0.5 mios) Accord universitaire : augmentation du nombre d'étudiants (+1 mio)</p> <p>Rub. 36 (+2.15 mios), notamment: ETS 2 : Report du financement d'une chaire EPFL (-1.2 mios); Accords AHES/AES/filière ES: hausse des étudiants + application des nouveaux tarifs de l'accord ES (+2.3 mios); HES-SO Valais : augmentation de la subvention Ra&D (+1.1 mios); baisse des forfaits HES-SO redistribués (-1.4 mios) - intégralement compensé par la rubrique 45; formations ES (+0.3 mios). Instituts : Augmentation des subventions aux instituts de recherche universitaire (+0.9 mios); remarque : réduction de 5 mios par rapport à l'enveloppe 14-17 du Grand Conseil.</p> <p>Rub. 37 et 47 (net=0): se compensent intégralement, redistribution à Unidistance des montants relatifs aux étudiants non valaisans (AIU)</p> <p>Rub. 43 (-0.3 mios): baisse des ventes de la Cecame</p> <p>Rub. 45 (-1.4 mios) HES-SO Valais : baisse du montant reçu de la HES-SO (-1.4 mios) - intégralement compensé par la rubrique 36</p> <p>Rub. 48 : 3.49 mios au B17: Prél. Fonds 21ème pour Campus Valais/Wallis (3.49 mios au B17), évolue en fonction de la planification des investissements</p> <p>Rub. 56 : 3.96 au B17: 3.6 mios :subvention d'investissements pour le Campus Valais/Wallis; 0.36 mios: subvention d'investissements pour la construction d'un campus d'étude à distance à Brig.</p> <p>Rub. 66 (-0.5 mios): Baisse des contributions communales en lien avec l'évolution des investissements dans le Campus Valais/Wallis</p>





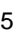

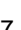


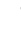

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	13.70	13.70	13.60
Enseignants	0.13	0.13	0.13

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche	
Sous-objectifs politiques	
1	Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international
2	Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
3	Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais
4	Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
5	Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires		Délaï
ad1	1 Création du centre national de compétences en études à distance. Participer au financement de la construction du nouveau campus d'études à distance (31.12.2017).	31.12.2019
	2 Mise en place du concordat intercantonal sur les hautes écoles. Participation à la mise en application de la loi fédérale sur les hautes écoles (LEHE) et défense des intérêts du canton du Valais au sein du Conseil Suisse des hautes écoles et autres conférences/groupes de travail.	31.12.2017
	3 Implémentation, en collaboration avec les autres cantons et le Rectorat HES-SO, de la convention d'objectifs avec la HES-SO 2017-2020. Suivi de la réalisation des objectifs (31.12.2017).	31.12.2020
ad2	4 Mise en place du Campus Valais/Wallis. Elaboration et suivi stratégique du projet de pôle Santé (31.12.2017).	31.12.2020
ad3	5 Mise en oeuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire. Elaboration et suivi des mandats de prestations avec les instituts (31.12.2017).	31.12.2017
	6 Décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire pour les années 2018 à 2021. Préparation de la décision (31.12.2017).	31.12.2021
ad5	7 Identification des besoins nécessaires à l'anticipation des défis futurs de la formation et de la recherche tertiaire. Mise en place d'un système de monitoring des facteurs influençant le domaine de la formation tertiaire (31.12.2017).	31.12.2019

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	3'997	4'082	4'164	82
2  Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master")	3'904	3'766	3'973	207
3  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais	1'387	1'363	1'356	-7
4  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'281	1'305	1'397	92
5  Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	434	432	441	9
6  Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI	1'086	1'040	1'140	100
7  Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	98%	94%	98%	4%
8  Nombre d'étudiant domaine « Santé & Social »	888	950	1'048	98
9  Nombre d'étudiant domaine « Économie & Services »	1'709	1'634	1'626	-8
10  Nombre d'étudiant domaine « Sciences de l'ingénieur »	648	572	689	117
11  Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	173	170	176	6
ad3 12 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB (UNIL/UNIGE)	1'517	1'547	1'762	215

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.	1'103'670	5'150	1'098'520
P1101 Expertise et veille stratégique	253'889	1'673	252'216
P1102 Evaluation et suivi de la formation tertiaire	433'936	3'077	430'859
P1103 Statistiques de la formation	74'623		74'623
P1104 Pilotage formation continue des enseignants	341'222	400	340'822
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	123'735'574	57'739'515	65'996'059
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	123'102'714	57'717'295	65'385'419
351 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	40'176'100		40'176'100
351 Contribution du Valais à la Haute école de Musique - site de Sion	550'000		550'000
351 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché à la HEMU)	997'500		997'500
364 Chaires juniors EPFL Valais Wallis	7'200'000		7'200'000
364 HES-SO Valais/Wallis modules complémentaires en santé	952'500		952'500
364 HES-SO Valais/Wallis stages santé	1'795'400		1'795'400
364 Montant avancé par le Valais à la HES-SO Valais/Wallis pour les formations de niveau HES	50'221'700		50'221'700
364 Montant versé à la HES-SO Valais/Wallis pour les formations ES	2'556'000		2'556'000
364 Observatoire valaisan du tourisme	250'000		250'000
364 Subvention cantonale à la HES-SO Valais/Wallis pour la Ra&D	3'625'000		3'625'000
365 Redistribution des forfaits HES-SO à l'ECAV	2'613'700		2'613'700
451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de la HES-SO Valais/Wallis		50'221'700	-50'221'700
451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de l'ECAV		2'613'700	-2'613'700
480 Fonds du 21e siècle - financement des investissements EPFL Valais Wallis		3'490'000	-3'490'000
564 Démonstrateurs	2'500'000		2'500'000
564 EPFL Valais Wallis : Equipement scientifique	400'000		400'000
564 EPFL Valais Wallis : fonds de démarrage	700'000		700'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'564'814	1'391'895	7'172'919
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	498'784	2'295	496'489
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	134'076	19'925	114'151
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	2'307'108	510	2'306'598
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	2'307'108	510	2'306'598
GP14 Etudes subventionnées hors canton	79'564'064	10'212'125	69'351'939
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	79'564'064	10'212'125	69'351'939
351 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors Canton	8'363'900		8'363'900
351 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	40'450'000		40'450'000
365 Subventions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	20'004'800		20'004'800
374 Montant accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH	10'210'000		10'210'000
471 Montant accord intercantonal universitaire à redistribuer à FS-CH		10'210'000	-10'210'000
Solde dépenses/recettes du produit	535'364	2'125	533'239

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	4'029'584	4'029'400	184
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	4'029'584	4'029'400	184
Total	210'740'000	71'986'700	138'753'300

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 41'157'300 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées Fr. 29'303'026 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 559'382 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 631'491 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. 528'357 net
GP 15 Conseil Conseil/psychologie/logopédie/psychosomatique Fr. 8'534'813 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents Fr. 100'000 net	GP 17 Education précoce spécialisée Fr. 1'500'231 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	47'789'510.40	49'260'700	50'607'700	1'347'000
30 Charges de personnel	11'809'300.90	11'672'900	15'065'000	3'392'100
31 Biens, services et marchandises	3'646'777.49	4'290'000	1'238'100	-3'051'900
33 Amortissements	1'241.17	0	0	0
36 Subventions accordées	27'164'400.95	27'547'500	28'796'800	1'249'300
37 Subventions redistribuées	4'023'416.00	4'270'000	4'247'000	-23'000
39 Imputations internes	1'144'373.89	1'480'300	1'260'800	-219'500
4 Revenus de fonctionnement	10'490'214.34	10'552'500	11'441'400	888'900
40 Impôts	224.00	200	0	-200
42 Revenus des biens	300.00	0	0	0
43 Contributions	2'120'651.95	2'076'300	2'093'800	17'500
46 Subventions acquises	4'345'622.39	4'206'000	5'100'600	894'600
47 Subventions à redistribuer	4'023'416.00	4'270'000	4'247'000	-23'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	37'299'296.06	38'708'200	39'166'300	458'100
5 Dépenses d'investissement	2'100'000.00	2'114'200	1'991'000	-123'200
50 Investissements propres	0.00	146'000	57'000	-89'000
56 Subventions accordées	2'100'000.00	1'968'200	1'934'000	-34'200
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'100'000.00	2'114'200	1'991'000	-123'200
Insuffisance de financement	39'399'296.06	40'822'400	41'157'300	334'900

Remarques

Rubrique 30 Charges du personnel
Cantonalisation de la logopédie privée, création de 21 EPT (voir rubrique)

Rubrique 31 Biens, services et marchandises
Cantonalisation de la logopédie privée (voir rubrique 30)

Rubrique 36 Subventions accordées
Augmentation du nombre de places en structures d'accueil de la petite enfance et ouverture de l'institution Mattini

Rubrique 46 Subventions acquises (plus de recettes que prévu)
L'OFAS ne verse plus de subvention pour l'Observatoire et prise en compte des coûts salariaux des logopédistes suite à l'intégration des logos dans les mesures EPS

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	79.20	79.20	101.50

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Cantonalisation de la logopédie privée, création de 21 EPT (voir rubrique), et création de 2 EPT pour l'OPE selon postulat urgent accepté par le Grand Conseil et prévu par le Département pour le budget 2017

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes

Sous-objectifs politiques

- 1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées
- 2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
- 3 Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
- 4 Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
- 5 Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Coordination et suivi des projets de construction (Mattini) et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.2018
<i>ad2</i> 2 Application des nouvelles directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire	31.12.2017
3 Favorisation de l'intégration des enfants migrants avec le Service de la population et migrations dans les structures de la petite enfance	31.12.2017
<i>ad3</i> 4 Collaboration avec les groupes de pilotage à la fin du projet OFAS (animation dans les vallées latérales) et suivi du projet avec les communes partenaires et la Confédération	31.12.2017
<i>ad4</i> 5 Création d'un manuel référentiel de travail incluant les procédures, les bases légales et les méthodes de travail unifié pour l'ensemble des OPE Valais	31.12.2017
6 Inventaire et regroupement des différentes prestations permettant la prévention des conflits parentaux en cas de séparation et créer une plate-forme d'information de type guichet unique sur le site du SCJ	31.12.2017
7 Création d'un protocole et d'une check liste pour la gestion des permanences de l'OPE et du piquet élargi de direction concernant la gestion des interventions d'urgence	31.12.2017
<i>ad5</i> 8 Finalisation de la 1ère volée de formation des médiateurs du primaire	31.12.2017
9 Adaptation de notre pratique avec la mise en application du concept cantonal de pédagogie spécialisée	31.12.2017
10 Réorganisation des prestations logopédiques en tenant compte du nouveau concept de pédagogie spécialisée	31.12.2017
11 Information au corps médical et présentation du nouveau concept de pédagogie spécialisée	31.12.2017
12 Mise sur pied d'une réflexion concernant la prise en charge des enfants souffrant de troubles autistiques (atelier pilote)	31.12.2017
13 Mise sur pied d'un groupe de parole parents / grands-parents par l'Office éducatif itinérant	31.12.2017

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad2</i> 1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	5'430	5'400	5'800	400
2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	3'583	4'095	4'435	340
<i>ad3</i> 3 Nbre de rencontres avec les instances politiques	5	5	10	5
4 Nbre de projets durables (ndlr. durée indéterminée) réalisées dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	5	5	3	-2
<i>ad4</i> 5 Nbre de manuel pour la conduite des mesures 308 al. 2	1	1	1	0
6 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées	2	0	2	2
7 Nbre de familles d'accueil disponibles	101	80	120	40
8 Famille d'accueil d'urgence (objectif à long terme: 1 Haut-Valais, 2 Valais central, 2 Bas-Valais)	1	3	3	0
9 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	2	3	3	0
10 Nbre de nouveaux cas suivis	403	500	500	0
11 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	72	80	80	0
12 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'247	1'220	1'220	0
13 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'722	1'800	1'800	0
<i>ad5</i> 14 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0	1	0	-1
15 Nbre de nouveaux cas suivis	1'555	2'000	1'300	-700
16 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	765	1'000	1'200	200
17 Nbre de cas qui continuent à être suivis	3'034	1'500	3'500	2'000
18 Nbre d'enfants suivis (globalement)	5'354	4'500	6'000	1'500
19 Pourcentage d'enfants intégrés dans une structure préscolaire et scolaire	2	3	70	67

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Placements et mesures contractualisées	33'564'410	4'261'384	29'303'026
P1101 Institutions d'éducation spécialisée	15'984'944	4'248'350	11'736'594
365 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisannes (5)	8'703'000		8'703'000
390 Placements à la MET de Pramont	700'000		700'000
Solde dépenses/recettes du produit	6'581'944	4'248'350	2'333'594
P1102 Colonies et camps de vacances	79'303	4'205	75'098
P1103 Surveillance et financement accueil à la journée	16'854'556	7'417	16'847'139
362 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE) et parents d'accueil	8'601'800		8'601'800
364 Subvention d'une structure d'accueil (Crèche les Petits Bonheurs - Castalie)	38'000		38'000
365 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	7'941'500		7'941'500
Solde dépenses/recettes du produit	273'256	7'417	265'839
P1104 Financement prise en charge graves troubles éloc.	645'607	1'412	644'195
GP12 Promotion et soutien	617'102	57'720	559'382
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	617'102	57'720	559'382
GP13 Education sociale et promotion de la santé	637'172	5'681	631'491
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	637'172	5'681	631'491
GP14 Protection de l'enfant	7'498'506	6'970'149	528'357
P1401 Protection des enfants	4'456'186	1'949'045	2'507'141
P1402 Placements et surveillance	3'042'320	5'021'104	-1'978'784
365 Placements hors canton	1'560'000		1'560'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'482'320	5'021'104	-3'538'784
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	8'673'159	138'346	8'534'813
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	8'673'159	138'346	8'534'813
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	100'000		100'000
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	100'000		100'000
GP17 Education précoce spécialisée	1'508'351	8'120	1'500'231
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'508'351	8'120	1'500'231
Total	52'598'700	11'441'400	41'157'300

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. -203'672 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. 1'011'472 net

GP 11
Assistance administrative
Fr. 315'312 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. -518'984 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 1'011'472 net

Total service

Fr. 807'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	1'943'780.51	1'997'600	1'965'400	-32'200
30 Charges de personnel	1'608'513.30	1'609'300	1'616'100	6'800
31 Biens, services et marchandises	84'465.95	161'200	129'400	-31'800
33 Amortissements	9'975.95	200	200	0
36 Subventions accordées	127'885.60	140'000	138'000	-2'000
39 Imputations internes	112'939.71	86'900	81'700	-5'200
4 Revenus de fonctionnement	1'199'886.44	973'400	1'157'600	184'200
40 Impôts	2'702.00	2'400	2'700	300
43 Contributions	1'197'184.44	971'000	1'154'900	183'900
Charges nettes de fonctionnement	743'894.07	1'024'200	807'800	-216'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	743'894.07	1'024'200	807'800	-216'400

Remarques

Par rapport au budget 2016, les charges de fonctionnement prévisibles pour l'exercice 2017 se caractérisent par leur stabilité. L'augmentation par rapport au compte 2015 est principalement due au fait que l'attribution de différents mandats (experts, traducteurs) pour des projets législatifs a dû être reportée dans le temps (31).

S'agissant des revenus de fonctionnement, le budget 2017 est plus élevé que le budget 2016 (+fr.172'100.--). La principale augmentation concerne la rétrocession par les offices du registre du commerce du solde actif du compte d'exploitation revenant à l'Etat (43); la budgétisation de cette recette se fonde, d'une part, sur le résultat de l'exercice 2015 et, d'autre part, sur l'adaptation, avec effet au 1er janvier 2016, de la facturation des émoluments cantonaux à ceux pratiqués dans les autres cantons romands.

Il convient enfin de préciser que le budget 2016 retenait déjà les modifications apportées par le décret ETS1 du 12 mars 2014 à l'article 23 alinéa 1 de la loi fixant le tarif des frais et dépens devant les autorités judiciaires ou administratives (augmentation des montants minima et maxima des émoluments perçus par les autorités administratives).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	9.50	9.50	9.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé				
Sous-objectifs politiques				
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat			
2	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)			
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les notaires et les registres du commerce			
4	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien administratif aux commissions d'examen			31.12.2020
<i>ad2</i>	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département			31.12.2020
<i>ad3</i>	3 Surveillance administrative des notaires			31.12.2020
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i>	1 Nombre de lacunes signalées par les commissions d'examen	0	0	0
<i>ad2</i>	2 Nombre de questions n'ayant pas fait l'objet d'une détermination dans le délai de 30 jours	0	0	0
<i>ad3</i>	3 Pourcentage des dénonciations contre un notaire traitées dans un délai de 6 mois	100%	100%	-20%
OBJECTIF POLITIQUE 2				
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice				
Sous-objectifs politiques				
1	Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique			
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
2.1	Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance administrative sur les autorités de protection de la personne			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Ordonnances d'exécution de la loi d'application du code pénal			31.12.2017
	2 Révision de la loi sur l'organisation de la Justice (élection des procureurs)			31.12.2017
	3 Ordonnances d'application de la loi sur la police cantonale			31.12.2017
	4 Loi sur le Conseil de la magistrature (+ révision LOJ et LOCRP)			31.12.2018
<i>ad2</i>	5 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			31.12.2020
<i>ad3</i>	6 Surveillance administrative et conseils en matière de protection de la personne			31.12.2020

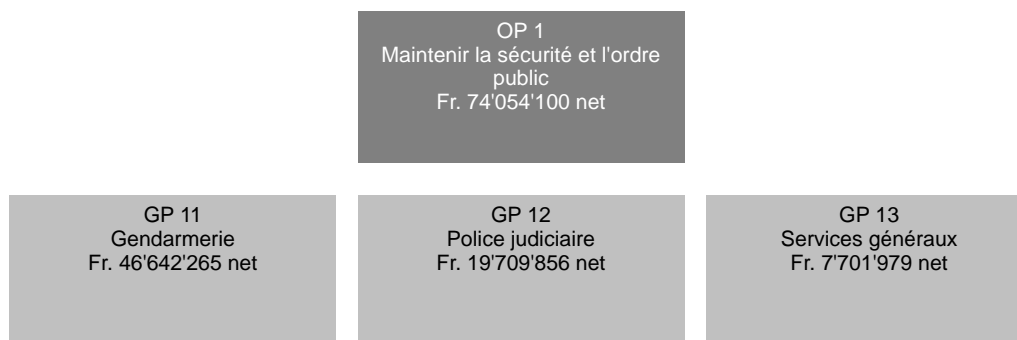
SERVICE JURIDIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Nombre de mois de retard dans la planification	6	0	0	0
<i>ad2</i> 2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2015 = 50 décisions / 89%)	89%	80%	80%	0%
<i>ad3</i> 3 Diffusion de directives ou circulaires dans les 4 mois dès l'identification du besoin			100%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Gérer les affaires administratives	942'813	1'146'485	-203'672
GP11 Assistance administrative	413'121	97'809	315'312
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	225'066	97'507	127'559
P1102 Affaires de Justice	188'055	302	187'753
GP12 Affaires administratives civiles	529'692	1'048'676	-518'984
P1201 Fondations classiques	186'212	83'036	103'176
P1202 Affaires administratives civiles	343'480	965'640	-622'160
OP2 Traiter les affaires juridiques	1'022'587	11'115	1'011'472
GP21 Contentieux / Législation	1'022'587	11'115	1'011'472
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	498'421	7'701	490'720
P2102 Législation / Consultations	462'603	3'323	459'280
P2103 Protection de la personne	61'563	91	61'472
Total	1'965'400	1'157'600	807'800

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	81'701'633.89	82'389'900	84'200'900	1'811'000
30 Charges de personnel	71'754'336.19	71'783'800	73'603'600	1'819'800
31 Biens, services et marchandises	5'970'561.69	6'362'000	6'262'000	-100'000
32 Intérêts passifs	4'817.35	0	0	0
33 Amortissements	10'848.14	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	0	0	0
36 Subventions accordées	612'466.49	748'500	775'000	26'500
39 Imputations internes	3'348'604.03	3'495'600	3'560'300	64'700
4 Revenus de fonctionnement	11'111'220.73	11'985'100	13'646'800	1'661'700
40 Impôts	4'689.00	0	5'300	5'300
42 Revenus des biens	5'500.00	0	0	0
43 Contributions	6'687'724.41	7'790'100	8'353'300	563'200
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	841'306.16	870'500	922'100	51'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	920'257.70	915'000	1'840'000	925'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	412'280.00	0	0	0
49 Imputations internes	2'239'463.46	2'409'500	2'526'100	116'600
Charges nettes de fonctionnement	70'590'413.16	70'404'800	70'554'100	149'300
5 Dépenses d'investissement	3'549'272.44	3'500'000	3'500'000	0
50 Investissements propres	3'549'272.44	3'500'000	3'500'000	0
6 Recettes d'investissement	440'200.00	0	0	0
66 Subventions acquises	440'200.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	3'109'072.44	3'500'000	3'500'000	0
Insuffisance de financement	73'699'485.60	73'904'800	74'054'100	149'300

POLICE CANTONALE

Remarques
<p>Charges de fonctionnement :</p> <p>30 - charges de personnel Ecart justifié par le changement de procédure de facturation des coûts d'écolage des aspirants au début de la formation de base par l'Académie de Savatan.</p> <p>Revenus de fonctionnement :</p> <p>43 - contributions Ecart justifié par le changement de procédure de facturation des prestations fournies par les EPT permanents (5) et non permanents engagés sur le site de Savatan par la Police cantonale.</p> <p>45 - Dédommagements des collectivités publiques Facturation aux communes valaisannes du 50 % des charges d'exploitation du réseau POLYCOM. Facturation des interventions de police (communes - tiers) suite à l'entrée en vigueur du décret sur le financement des prestations de police.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	523.40	523.40	524.40

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>L'effectif autorisé de la Police cantonale, lors de la validation du budget 2016 était de 523.4 EPT. Le chiffre porté en compte au budget 2017 fait état de 524.4 EPT. L'augmentation de 1 EPT s'explique par la création d'un poste au profit du groupe d'investigations spéciales, unité chargée de la protection d'Etat en lien avec les instances fédérales (décision du Conseil d'Etat du 18 mai 2016). Ce nouveau poste donne suite à l'arrêté du Conseil fédéral du 21 janvier 2015 et sa décision complémentaire du 18 décembre 2015 concernant le renforcement des moyens de lutte contre le terrorisme. Ce poste est en grande partie financé par la Confédération.</p> <p>Précisons que le maintien des effectifs au niveau actuel rapporté à l'augmentation de la population valaisanne porte le ratio à 1 policier pour 695 habitants. Pour rappel, l'article 13 de l'ordonnance de la loi sur la Police cantonale fixe celui-ci à 1 policier pour 650 habitants.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Veiller au maintien de la sécurité et à l'ordre public en assurant, de manière permanente, sur l'ensemble du territoire, la première intervention et l'enquête de police judiciaire</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Maîtriser les événements par un engagement rapide et coordonné des forces d'intervention et assurer une coordination régionale en cas d'événements ordinaires relevant des missions de police.</p> <p>2 Maintenir la sécurité et l'ordre publics par une présence, une information et des contrôles préventifs. Renforcer les synergies avec les partenaires de la sécurité.</p> <p>3 Rechercher les infractions et leurs auteurs, exécuter les tâches de police judiciaire et les travaux d'enquêtes.</p> <p>4 Maintenir un degré de sécurité optimal sur l'ensemble du réseau routier valaisan par : - des actions préventives; - des mesures ciblées contre les infractions graves; - des contrôles renforcés dans les endroits à risques.</p> <p>5 Défendre et pérenniser l'académie de police sur le site de Savatan, en partenariat avec les polices cantonales vaudoise et genevoise ainsi qu'avec les polices municipales vaudoises, en étroite collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).</p>

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires		Décalai
ad1	1 Elaboration et entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la Police cantonale et de son ordonnance d'application.	31.12.2017
	2 Regroupement des centrales de la Police cantonale et de l'OCVS sous le même toit (numéros 112 - 117 - 118 - 144), en collaboration avec le SBMA. Etude de la localisation du site conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 mai 2016.	31.12.2019
ad2	3 Augmentation des effectifs de la Police cantonale dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes), notamment par un renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité.	31.12.2018
ad5	4 Consolidation du projet d'intégration de la Police cantonale genevoise au sein de l'Académie de police et ajustement des conventions avec les différents partenaires.	31.12.2017
	5 Acquisition des infrastructures du site de Savatan par les cantons partenaires (Genève, Vaud et Valais).	31.12.2019

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17	
ad1	1 🚓 Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	776	900	800	-100
	2 🚓 Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	252	230	240	10
ad2	3 Nombre d'infractions en relation avec le code pénal suisse (2015 = 13'702)			13'500	
	4 Ratio de la population par policier / Opol : 1 policier pour 650 habitants	695	650	650	0
	5 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	26.1%	23.5%	24%	0.5%
	6 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	10.6%	11%	11%	0%
ad3	7 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal	25	30	30	0
	8 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle	284	200	260	60
	9 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	13.6%	12%	13%	1%
	10 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	4'226	3'800	4'000	200
	11 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	222	200	210	10
	12 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	62	80	65	-15
	13 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle	929	930	930	0
	14 Nombre d'interventions pour des violences domestiques	233	270	250	-20
	15 Nombre d'heures de conduite de détenus (2015 = 6'894 dont 2'787 par la société Sécuritas)	6'894	8'500	7'000	-1'500
ad4	16 Conducteurs soumis à un test à l'éthylomètre	17'014	14'000	17'000	3'000
	17 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'879	1'900	1'880	-20
	18 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse	266'674	200'000	265'000	65'000
	19 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd, y compris le CCTL (2015 = 14'213 dont 3'135 par la section circulation et 11'078 par le CCTL)	14'213	11'100	15'000	3'900

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Gendarmerie	56'650'019	10'007'754	46'642'265
P1101 Circulation routière	5'373'685	5'472'515	-98'830
P1102 Interventions spéciales	5'636'631	260'419	5'376'212
P1103 Première intervention	20'120'971	809'044	19'311'927
P1104 Police de proximité et investigations	23'572'306	1'440'967	22'131'339
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	1'946'426	2'024'809	-78'383
GP12 Police judiciaire	21'916'531	2'206'675	19'709'856
P1201 Enquêtes judiciaires	17'266'347	1'612'059	15'654'288
P1202 Identification et coordination judiciaire	3'937'156	136'681	3'800'475
P1203 Protection de l'Etat	713'028	457'935	255'093
GP13 Services généraux	9'134'350	1'432'371	7'701'979
P1301 Information-prévention criminalité	1'073'545	31'205	1'042'340
P1302 Centrale d'engagement	5'376'632	545'646	4'830'986
P1303 Bureau des armes	320'111	154'585	165'526
P1304 Formation de base et formation continue	2'009'045	691'950	1'317'095
P1305 Prospection et analyse	355'017	8'985	346'032
Total	87'700'900	13'646'800	74'054'100

OP 1
Assurer la sécurité et protection
de la population
Fr. 3'280'600 net

GP 11
Organisation, planif., prép. en cas
catastrophes
Fr. 1'284'072 net

GP 12
Prévention incendie
Fr. 12'387 net

GP 13
Préparation de la Pci
Fr. 3'098'446 net

GP 14
Gestion des affaires militaires
Fr. -1'114'305 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	26'096'241.06	25'522'000	24'678'100	-843'900
30 Charges de personnel	7'105'463.00	7'164'400	7'356'900	192'500
31 Biens, services et marchandises	3'603'136.40	4'568'800	4'235'400	-333'400
33 Amortissements	23'301.48	30'000	0	-30'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	50'960.00	0	0	0
36 Subventions accordées	4'601'010.45	4'935'100	4'945'400	10'300
37 Subventions redistribuées	266'159.20	270'000	270'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	570'319.20	0	0	0
39 Imputations internes	9'875'891.33	8'553'700	7'870'400	-683'300
4 Revenus de fonctionnement	23'542'383.88	22'960'100	21'627'500	-1'332'600
40 Impôts	7'308.00	15'000	8'400	-6'600
42 Revenus des biens	25'093.95	30'500	20'500	-10'000
43 Contributions	5'042'797.83	4'301'900	4'158'500	-143'400
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	1'579'047.01	1'550'000	1'580'000	30'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	103'620.00	0	0	0
46 Subventions acquises	6'083'396.80	8'184'600	7'833'100	-351'500
47 Subventions à redistribuer	266'159.20	270'000	270'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	853'752.30	495'000	352'000	-143'000
49 Imputations internes	9'581'208.79	8'113'100	7'405'000	-708'100
Charges nettes de fonctionnement	2'553'857.18	2'561'900	3'050'600	488'700
5 Dépenses d'investissement	8'627'453.90	7'173'000	7'687'100	514'100
50 Investissements propres	916'456.50	830'000	1'100'000	270'000
56 Subventions accordées	6'200'997.40	4'343'000	4'587'100	244'100
57 Subventions redistribuées	1'510'000.00	2'000'000	2'000'000	0
6 Recettes d'investissement	8'627'453.90	7'143'000	7'457'100	314'100
66 Subventions acquises	7'117'453.90	5'143'000	5'457'100	314'100
67 Subventions à redistribuer	1'510'000.00	2'000'000	2'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	30'000	230'000	200'000
Insuffisance de financement	2'553'857.18	2'591'900	3'280'600	688'700

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
<p>Rubrique 31:</p> <ul style="list-style-type: none"> - OCF: fournitures appui à l'engagement, cours cantonaux, centre cantonal d'achat (224'500); maintenance et frais de fonctionnement du système d'alarme SP (760'000); simulation incendie (64'000); indemnités instructeurs (1'140'000); - PCi: fournitures pour véhicules (150'000); frais des cours (136'000) - OCPP: Maintenance et gestion des sirènes POLYALERT (130'000), Coût du système POLYALERT (160'000), tout refacturé cf. rubr. 43; Mise en place concept séisme (70'000);
<p>Rubrique 36:</p> <ul style="list-style-type: none"> - PCi: frais fonctionnement des 6 OPC (3'777'000); - OCF: cotisation CSSP (80'000); Frais fonctionnement CSI A et B et C (875'000)
<p>Rubriques 39, 46, 49 et 66:</p> <ul style="list-style-type: none"> - écritures comptables liées à l'autofinancement de l'OCF
<p>Rubrique 43:</p> <ul style="list-style-type: none"> - PCi: Contributions de remplacement (3'300'000)
<p>Rubriques 46/66:</p> <ul style="list-style-type: none"> - OCF: contributions assurances (9'321'000), contributions RN (951'200)
<p>Rubrique 50:</p> <ul style="list-style-type: none"> - OCF: extension réseau analogique (600'000) ; programme VS-FIRE (250'000) - PCi: 6 véhicules transport de personnes (300'000)
<p>Rubrique 56:</p> <ul style="list-style-type: none"> - OCF: subventions communales (4'600'000)
<p>Rubrique 57/67:</p> <ul style="list-style-type: none"> - PCi: Subvention abris (2'000'000) (boîte aux lettres)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	54.10	54.10	54.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires	
Sous-objectifs politiques	
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires
2	Informier et sensibiliser les autorités et les partenaires
3	Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
5	Assurer un fonctionnement optimal de la protection civile
6	Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux dans notre canton
7	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Réalisation de la formation 'conduite en situations particulières' à l'intention des partenaires d'intervention et des état-majors de 40 personnes par année	31.12.2019
ad2	2 Création de plate-formes de dialogue régionales par région dans le domaine de la protection de la population	31.12.2020
ad3	3 Actualisation de l'analyse cantonale des risques	31.12.2018
ad4	4 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEAI 2015	31.12.2018
	5 Organisation de la formation des spécialistes pour les interventions sur les installations ferroviaires (selon l'ordonnance du DETEC)	31.12.2019
ad5	6 Formation des astreints avec les nouvelles fonctions spécifiques (constructions, matériel, cuisine)	31.12.2018
ad6	7 Planification et mise en oeuvre des modifications des infrastructures liées à l'accueil d'une école de recrues en remplacement des stages de sous-officiers supérieurs	31.12.2018
ad7	8 Mise en place de la gestion des adresses (GERES) par lien avec la BDR (base de données référencielles)	31.12.2017

Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1	1 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors	51	30	30	0
	2 Nombre de communes disposant d'un EM de conduite avec un état de préparation opérationnel (selon la LPPEX)	110	110	120	10
ad2	3 Pourcentage des autorités communales et des partenaires informés de leurs responsabilités et missions dans le domaine de la préparation et de la gestion des risques			80%	
ad3	4 Taux de réalisation de l'analyse des risques			50%	
ad4	5 Nombre des sapeurs-pompiers ayant suivi la formation de base pour les installations ferroviaires			40	
	6 Total des séminaires dispensés pour les associations professionnelles			5	
ad5	7 Degré de satisfaction des requérants des engagements en faveur de la collectivité	95%	90%	90%	0%
	8 Taux des cuisiniers formés	60%	75%	80%	5%
ad6	9 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures (selon rapport "Feedback" avec le cdt de la place d'armes)	92%	90%	90%	0%
ad7	10 Taux de satisfaction des journées d'orientation	93.14%	90%	90%	0%
	11 Degré de réalisation de GERES			100%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	1'980'417	696'345	1'284'072
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	513'390	173'637	339'753
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	964'970	379'457	585'513
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	502'057	143'251	358'806
GP12 Prévention incendie	11'294'777	11'282'390	12'387
P1201 Prévention des incendies	1'015'764	1'010'737	5'027
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	5'024'062	5'019'753	4'309
460 Une partie du paiement des routes nationales pour couvrir les frais de fonctionnement		305'000	-305'000
Solde dépenses/recettes du produit	5'024'062	4'714'753	309'309
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	5'254'951	5'251'900	3'051
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu)	4'587'100		4'587'100
660 Contribution des routes nationales pour couvrir les frais d'investissement		646'200	-646'200
Solde dépenses/recettes du produit	667'851	4'605'700	-3'937'849
GP13 Préparation de la Pci	13'839'359	10'740'913	3'098'446
P1301 Organisation et planification de la Pci	1'014'145	724'199	289'946
P1302 Instruction des astreints de la Pci	6'714'228	2'051'076	4'663'152
P1303 Constructions, alarme et matériel Pci	6'110'986	7'965'638	-1'854'652
GP14 Gestion des affaires militaires	5'250'647	6'364'952	-1'114'305
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	899'596	351'763	547'833
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	723'433	1'779'129	-1'055'696
440 Part de l'Etat du Valais à la taxe d'exemption (commission de 20 %)		1'580'000	-1'580'000
Solde dépenses/recettes du produit	723'433	199'129	524'304
P1403 Infrastructures et investissements	3'627'618	4'234'060	-606'442
Total	32'365'200	29'084'600	3'280'600

Remarques

- Fonds police du feu: aucun prélèvement prévu pour le budget 2017 de l'office du feu : solde au 31.12.2015 = 163'924.35
- Fonds des contributions de remplacement de la Pci: solde au 31.12.2015: 1'218'444.57, prélèvement prévu pour le budget 2017 de 352'000.-

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -79'255'200 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -2'530'134 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -76'725'066 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	16'422'907.75	16'258'100	16'439'900	181'800
30 Charges de personnel	10'800'570.85	10'799'500	11'014'900	215'400
31 Biens, services et marchandises	1'437'634.72	1'745'000	1'674'500	-70'500
33 Amortissements	859'082.97	1'000'000	1'000'000	0
34 Parts et contributions sans affectation	76'618.20	80'000	90'000	10'000
36 Subventions accordées	1'803'876.25	1'030'000	1'110'000	80'000
39 Imputations internes	1'445'124.76	1'603'600	1'550'500	-53'100
4 Revenus de fonctionnement	93'380'887.00	94'079'000	96'070'100	1'991'100
40 Impôts	68'073'789.05	69'160'000	70'645'000	1'485'000
42 Revenus des biens	334'970.87	270'000	300'000	30'000
43 Contributions	24'446'428.66	24'172'300	24'642'600	470'300
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	93'478.46	96'700	102'500	5'800
45 Dédommagements de collectivités publiques	382'356.00	380'000	380'000	0
49 Imputations internes	49'863.96	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	76'957'979.25	77'820'900	79'630'200	1'809'300
5 Dépenses d'investissement	249'222.65	375'000	375'000	0
50 Investissements propres	249'222.65	375'000	375'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	249'222.65	375'000	375'000	0
Excédent de financement	76'708'756.60	77'445'900	79'255'200	1'809'300

Remarques

Rubrique 40: L'augmentation est le résultat de la hausse du parc des véhicules.

Rubrique 43: L'augmentation est le résultat de l'introduction de la vente aux enchères des plaques de contrôles

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	86.20	86.20	86.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires		
	Délai	
<i>ad1</i>	1 Délocalisation du site de Sion ou construction d'une halle de contrôle supplémentaire à Sierre et reprise des contrôles techniques effectués par le TCS	31.12.2020
	2 Saisie informatisée des certificats médicaux par les médecins	31.12.2017
<i>ad2</i>	3 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service	31.12.2020
	4 Introduction de la vente aux enchères des plaques de contrôle (postulat n°3.0117)	31.12.2017

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8.4	8	8	0
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	2%	4%	4%	0%
3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	9'250	8'800	9'400	600
4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'848	16'500	16'700	200
5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	25.64%	30%	30%	0%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	27.97%	30%	30%	0%
7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	27'846	28'500	28'000	-500
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Nombre d'amendes d'ordre impayées transmises au SCN [indicateur statistique]	1'091	1'200	1'100	-100
10 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	14.35	20	20	0
11 Nombre d'avertissements prononcés [indicateur statistique]	2'071	2'000	2'100	100
12 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	4'817	4'300	4'900	600
<i>ad2</i> 13 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
14 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	75.7%	77%	80%	3%
15 Nombre de contrôles techniques effectués	90'185	95'000	95'000	0
16 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	82'307	80'000	82'000	2'000
17 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	309'212	315'000	322'000	7'000
18 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'587	3'654	3'736	82
19 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport aux nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	22.69%	23%	23%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Admission des personnes	6'144'237	8'674'371	-2'530'134
P1101 Examens de conduite	1'535'850	1'094'607	441'243
431 Emoluments pour examens de conduite		1'050'000	-1'050'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'535'850	44'607	1'491'243
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'359'140	2'265'217	93'923
431 Emoluments pour établissement de permis de conduire		2'200'000	-2'200'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'359'140	65'217	2'293'923
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'249'247	5'314'547	-3'065'300
431 Mesures administratives et sanctions pénales		2'845'000	-2'845'000
437 Amendes		2'378'000	-2'378'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'249'247	91'547	2'157'700
GP12 Admission des véhicules	10'670'663	87'395'729	-76'725'066
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'692'761	5'864'385	-1'171'624
431 Emoluments pour expertises de véhicules		5'730'000	-5'730'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'692'761	134'385	4'558'376
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'800'656	10'426'867	-5'626'211
431 Emoluments pour établissement de permis de circulation		2'700'000	-2'700'000
435 Vente de plaques		1'767'000	-1'767'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'800'656	5'959'867	-1'159'211
P1203 Perception des redevances	1'177'246	71'104'477	-69'927'231
360 Exonération des véhicules de la Confédération	60'000		60'000
362 Exonération des véhicules des communes	660'000		660'000
363 Exonération des véhicules des établissements cantonaux	290'000		290'000
365 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	80'000		80'000
406 Impôt sur les véhicules à moteur et les bateaux		70'000'000	-70'000'000
440 Part du service à la RPLP		102'500	-102'500
Solde dépenses/recettes du produit	87'246	1'001'977	-914'731
Total	16'814'900	96'070'100	-79'255'200

OP 1
Contribuer à la protection de la
société par l'application des
peines et des mesures.
Fr. 16'380'800 net

GP 11 Détenion avant jugement - Sion, Martigny, Brig Fr. -1'770'145 net	GP 12 Privation de liberté - Crêtelongue Fr. 2'613'478 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont Fr. 3'875'212 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement Fr. 11'662'255 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	42'939'215.18	31'602'000	31'675'300	73'300
30 Charges de personnel	16'804'611.00	16'899'200	16'906'100	6'900
31 Biens, services et marchandises	5'736'359.59	6'425'000	5'908'000	-517'000
33 Amortissements	296'103.91	200'000	300'000	100'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	6'224'462.10	6'080'000	6'315'000	235'000
36 Subventions accordées	726'005.29	795'300	901'500	106'200
39 Imputations internes	13'151'673.29	1'202'500	1'344'700	142'200
4 Revenus de fonctionnement	27'215'848.45	15'997'700	15'724'500	-273'200
40 Impôts	130.00	200	200	0
42 Revenus des biens	11'307.22	100	4'100	4'000
43 Contributions	6'404'884.00	6'391'100	6'434'100	43'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	6'967'874.40	7'175'200	6'930'600	-244'600
46 Subventions acquises	1'029'039.55	1'101'000	1'101'000	0
49 Imputations internes	12'802'613.28	1'330'100	1'254'500	-75'600
Charges nettes de fonctionnement	15'723'366.73	15'604'300	15'950'800	346'500
5 Dépenses d'investissement	515'987.12	500'000	430'000	-70'000
50 Investissements propres	515'987.12	500'000	430'000	-70'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	515'987.12	500'000	430'000	-70'000
Insuffisance de financement	16'239'353.85	16'104'300	16'380'800	276'500

Remarques

Les économies ETS 2 ont été intégrées au budget 2017 et des variantes sont en cours d'étude pour optimiser la planification carcérale valaisanne à moyen terme.

31 Biens, services et marchandises

Diminution en lien avec les économies ETS 2 et plus particulièrement en ce qui concerne la fermeture prévue de la prison de Martigny et les économies en frais de surveillance en cas d'hospitalisation.

35 Dédommagements à des collectivités publiques

Paiements des frais de détentions pour des exécutions de peines et mesures hors canton. Estimation difficile dans le contexte actuel. Les possibilités du SAPEM pour les placements sont en effet limitées.

45 Dédommagements de collectivités publiques

La plus grande partie de la différence est due à Pramont (env. Fr. 200'000.--). L'estimation de la répartition entre les valaisans et les hors cantons est toujours difficile.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	130.50	130.50	130.70

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE							
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique							
Sous-objectifs politiques							
1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée						
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus						
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée						
2.1	Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus						
Mesures prioritaires				Décal			
ad1	1	Création d'un centre d'exécution des peines. Réalisation du projet de construction à Crêtelongue avec un bâtiment cellulaire de 80 places pour l'exécution des peines (courtes peines, régime ordinaire, sécurité renforcée), un bâtiment annexe de 25 places pour l'exécution des régimes « travail externe » et « semi-détention » ainsi que l'assainissement du site		31.12.2020			
	2	Première étape de la construction de Crêtelongue		31.12.2020			
	3	Reconsidération de la planification carcérale actuelle (Mesures ETS 2)		31.12.2017			
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17			
ad1	1	Nombre de places en détention préventive (Sion 102 - Martigny 30 - Brigue 18, total 150)		144	160	150	-10
	2	Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert			43	43	0
	3	Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 25)		25	25	25	0
	4	Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64; Valais = 4.02)		3.27	3.72	3.27	-0.45
	5	Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62; Valais = 2.08)		2.04	2.15	2.04	-0.11
	6	Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2015 = 1/5 : Sion)		1	5	2	-3
	7	Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement			90%	90%	0%
	8	Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crêtelongue			95%	95%	0%
	9	Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes)			90%	95%	5%
ad2	10	Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle		10.5%	10%	10%	0%
	11	Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle		7.1%	10%	10%	0%
	12	Pourcentage d'éducateurs et de maîtres socio-professionnels reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75%)		74%	85%	85%	0%
	13	Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)		2.64%	3.5%	3.5%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Détention avant jugement - Sion, Martigny, Brig	9'508'067	11'278'212	-1'770'145
P1101 Gestion de la privation de liberté	7'277'890	9'504'386	-2'226'496
P1102 Exploitation des ateliers	2'230'177	1'773'826	456'351
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	7'175'270	4'561'792	2'613'478
P1201 Gestion de l'exécution des peines	2'930'288	1'609'519	1'320'769
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	2'117'317	1'549'435	567'882
P1203 Gestion de la détention administrative	2'127'665	1'402'838	724'827
GP13 Exécution des mesures - Pramont	7'423'755	3'548'543	3'875'212
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	4'867'017	1'190'246	3'676'771
P1302 Exploitation des ateliers	2'556'738	2'358'297	198'441
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	7'998'208	-3'664'047	11'662'255
P1401 Exécution des sanctions pénales	7'453'863	-3'751'329	11'205'192
P1402 Probation	544'345	87'282	457'063
Total	32'105'300	15'724'500	16'380'800

OP 1
Gérer en globalité la population
cantonale, dont les migrants
Fr. 1'985'000 net

GP 11
Etat civil, naturalisations,
documents d'identité
Fr. 849'074 net

GP 12
Migrations, intégration et gestion
de l'asile
Fr. 1'135'926 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	12'802'218.09	13'016'400	13'313'400	297'000
30 Charges de personnel	6'690'808.75	6'718'100	6'665'700	-52'400
31 Biens, services et marchandises	311'201.21	903'600	964'000	60'400
33 Amortissements	40'871.16	40'000	40'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'578'572.03	2'475'000	2'613'000	138'000
36 Subventions accordées	2'462'912.90	2'391'800	2'503'300	111'500
38 Attributions aux financements spéciaux	200'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	517'852.04	487'900	527'400	39'500
4 Revenus de fonctionnement	11'251'058.50	10'841'000	11'378'400	537'400
40 Impôts	46'098.00	35'000	53'000	18'000
42 Revenus des biens	2'498.30	0	0	0
43 Contributions	8'733'831.65	8'588'000	8'832'400	244'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	858'558.00	605'000	880'000	275'000
46 Subventions acquises	1'550'072.55	1'613'000	1'613'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	60'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	1'551'159.59	2'175'400	1'935'000	-240'400
5 Dépenses d'investissement	0.00	232'000	50'000	-182'000
50 Investissements propres	0.00	232'000	50'000	-182'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	232'000	50'000	-182'000
Insuffisance de financement	1'551'159.59	2'407'400	1'985'000	-422'400

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

Remarques
<p>Rubr. 35 L'augmentation des charges est due uniquement à l'augmentation des demandes de passeports et de cartes d'identité par la population valaisanne. La rétrocession des montants à la Confédération dépend du nombre de demandes de documents d'identité qui ne cessent d'augmenter. Cette augmentation de charges est entièrement compensée par l'augmentation des recettes (rubr. 43).</p>
<p>Rubr. 36 Le nouveau concept d'intégration (PIC) a été mis en place en 2014. Le montant total dévolu à l'intégration est identique au budget 2014. Par contre, la répartition sur les rubriques comptables lors du paiement a été modifiée en fonction du compte 2015.</p>
<p>Rubr. 43 Le montant des émoluments est de la compétence unique de la Confédération. Le canton du Valais ne peut donc pas augmenter ces émoluments de manière unilatérale. Cela explique l'écart entre le budget 2017 et le budget 2016 qui prévoyait une augmentation de 2 millions.</p>
<p>Rubr. 45 L'augmentation provient d'un accroissement du nombre de requérants d'asile. Prévisions du SEM : 2016 = 28'000, 2017 = 40'000.</p>
<p>Rubr. 50 Montant consigné pour financer l'achat d'un programme informatique pour la gestion des dossiers de la section "Migrations". Le SPM reprendra dès 2017 les charges du programme Geres (harmonisation des registres) qui étaient supportées précédemment par le Service informatique.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	53.90	53.90	53.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers	
Sous-objectifs politiques	
1	Gérer l'état civil
1.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
1.1.1	Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)
1.1.2	Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)
1.2	Traiter les demandes de naturalisation
1.3	Etablir les documents d'identité suisses
1.4	Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant
2	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers
2.1	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
2.2	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
2.3	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
2.4	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
2.4.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
2.5	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
2.5.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
2.6	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

Mesures prioritaires		Délai			
ad1	1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les deux ans à compter de la date d'enregistrement	31.12.2020			
	2 Analyse d'une décentralisation du centre de documents d'identité	31.12.2017			
	3 Modification de la loi cantonale sur le droit de cité	31.12.2017			
ad2	4 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates [Agenda 21]	31.12.2020			
	5 Etablissement du PIC 2	31.12.2017			
Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1	1 Nombre d'offices de l'état civil	6	6	5	-1
	2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	31	32	32	0
	3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	25	25	25	0
	4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes (au 31.12.2015 : 1813 requêtes dont 554 en attente de traitement, soit 30.55 %)	30.55%	35%	35%	0%
	5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	881	800	800	0
ad2	6 Population étrangère résidente en Valais de manière permanente	75'420	75'000	78'000	3'000
	7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	109	100	100	0
	8 Pourcentage de communes appliquant la primo-information	70%	80%	80%	0%
	9 Nombre de décisions de détention prises (2015 = 264)	264	250	250	0
	10 Population résidante non permanente active au 31 décembre (permis L 2015 =4'879)	4'879	5'000	5'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité	7'079'929	6'230'855	849'074
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	92'135	384	91'751
P1102 Instruction et traitement des dossiers	3'676'208	2'329'452	1'346'756
360 Contribution aux frais Infostar	77'000		77'000
431 Emoluments encaissés par le SPM et les officiers		2'200'000	-2'200'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'599'208	129'452	3'469'756
P1103 Centre de documents d'identité	3'311'586	3'901'019	-589'433
350 Rétrocession de recettes (passeports + cartes d'identité)	2'040'000		2'040'000
431 Emoluments (passeports + cartes d'identité)		3'600'000	-3'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'271'586	301'019	970'567
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	6'283'471	5'147'545	1'135'926
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'692'100	2'645'394	46'706
350 Rétrocession de recettes (permis de séjour)	560'000		560'000
431 Permis de séjour, assurances et garanties d'hébergement		2'500'000	-2'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'132'100	145'394	1'986'706
P1202 Intégration des étrangers	2'848'166	1'615'424	1'232'742
362 Subventions aux communes	850'000		850'000
363 Subventions aux établissements de l'Etat	20'000		20'000
364 Subventions aux sociétés d'économie mixte	100'000		100'000
365 Subventions aux organisateurs et communes (intégration)	1'410'000		1'410'000
460 point fort 1 langue et formation		1'613'000	-1'613'000
Solde dépenses/recettes du produit	468'166	2'424	465'742
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	351'266	2'968	348'298
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile	391'939	883'759	-491'820
450 Contributions de la Confédération (asile)		880'000	-880'000
Solde dépenses/recettes du produit	391'939	3'759	388'180
Total	13'363'400	11'378'400	1'985'000

**Département de l'économie, de l'énergie
et du territoire (DEET)**
Compte 2015
Fr.

Budget 2016
Fr.

Budget 2017
Fr.

Ecart 16/17
Fr.

TOTAL GENERAL

Dépenses	406'004'002.71	399'546'300	418'561'000	19'014'700
Recettes	493'696'119.64	482'197'600	490'238'800	8'041'200
Excédent de recettes	87'692'116.93	82'651'300	71'677'800	-10'973'500

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	2'000'675.27	1'923'700	1'831'000	-92'700
Service du développement économique	36'375'824.81	31'576'300	32'526'200	949'900
Service de l'industrie, du commerce et du travail	9'545'478.67	9'143'600	9'510'800	367'200
Service de l'agriculture	23'188'354.51	22'084'600	26'869'400	4'784'800
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-97'668'863.35	-86'063'800	-86'186'100	-122'300
Service du développement territorial	2'434'015.80	2'834'200	3'193'100	358'900
Service des registres fonciers et de la géomatique	-63'567'602.64	-64'149'900	-59'422'200	4'727'700
Excédent de recettes	87'692'116.93	82'651'300	71'677'800	-10'973'500

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	60'885'240.21	62'569'900	63'520'200	950'300
31	Biens, services et marchandises	9'624'920.09	11'203'400	17'218'100	6'014'700
32	Intérêts passifs	6'898.05			
33	Amortissements	483'960.00	176'500	159'500	-17'000
34	Parts et contributions sans affectation	712'225.10	650'000	677'000	27'000
35	Dédommagements à des collectivités publiques	20'994'720.40	22'612'000	21'132'000	-1'480'000
36	Subventions accordées	85'574'106.78	86'208'600	82'594'500	-3'614'100
37	Subventions redistribuées	127'167'677.14	118'500'000	123'500'000	5'000'000
38	Attributions aux financements spéciaux	9'757'053.92	480'000	594'000	114'000
39	Imputations internes	21'543'416.67	20'016'200	20'164'200	148'000
40	Impôts	178'448'960.27	170'090'000	164'845'900	-5'244'100
41	Patentes et concessions	38'584'966.64	38'151'000	38'177'000	26'000
42	Revenus des biens	3'210'994.07	2'935'200	3'027'700	92'500
43	Contributions	30'809'864.25	33'288'400	35'706'800	2'418'400
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'739'138.50	3'868'900	4'098'400	229'500
45	Dédommagements de collectivités publiques	3'194'147.25	3'362'000	3'371'800	9'800
46	Subventions acquises	37'112'386.62	31'745'800	35'017'800	3'272'000
47	Subventions à redistribuer	127'167'677.14	118'500'000	123'500'000	5'000'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	10'676'360.29	20'014'300	16'390'000	-3'624'300
49	Imputations internes	13'860'328.74	13'080'600	13'326'200	245'600
	Total charges	336'750'218.36	322'416'600	329'559'500	7'142'900
	Total revenus	446'804'823.77	435'036'200	437'461'600	2'425'400
	Excédent de revenus	110'054'605.41	112'619'600	107'902'100	-4'717'500

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	3'434'035.65	1'340'000	1'962'000	622'000
52	Prêts et participations permanentes	30'642'600.00	42'669'300	49'028'900	6'359'600
56	Subventions accordées	21'350'894.65	16'290'000	27'990'000	11'700'000
57	Subventions redistribuées	13'826'254.05	16'830'400	10'020'600	-6'809'800
60	Transferts au patrimoine financier	3'447'168.67			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	26'742'698.59	27'011'000	27'765'000	754'000
64	Remboursement de subventions accordées	306'321.45	200'000	200'000	0
66	Subventions acquises	2'568'853.11	3'120'000	14'791'600	11'671'600
67	Subventions à redistribuer	13'826'254.05	16'830'400	10'020'600	-6'809'800
	Total dépenses	69'253'784.35	77'129'700	89'001'500	11'871'800
	Total recettes	46'891'295.87	47'161'400	52'777'200	5'615'800
	Excédent de dépenses	22'362'488.48	29'968'300	36'224'300	6'256'000

OP 1
Assurer les tâches législatives et
administratives du DEET
Fr. 1'831'000 net

GP 11
Droit économique
Fr. 605'470 net

GP 12
Aide au pilotage et à la gestion
départementaux
Fr. 1'225'530 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	2'368'395.67	2'355'600	2'304'300	-51'300
30 Charges de personnel	2'179'806.45	2'175'300	2'130'200	-45'100
31 Biens, services et marchandises	101'349.22	77'500	64'100	-13'400
33 Amortissements	60.00	0	0	0
36 Subventions accordées	19'568.75	45'500	45'500	0
39 Imputations internes	67'611.25	57'300	64'500	7'200
4 Revenus de fonctionnement	367'720.40	431'900	473'300	41'400
40 Impôts	14'154.00	14'000	16'000	2'000
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	353'566.40	417'900	457'300	39'400
Charges nettes de fonctionnement	2'000'675.27	1'923'700	1'831'000	-92'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'000'675.27	1'923'700	1'831'000	-92'700

Remarques

Augmentation des tarifs des émoluments administratifs dans la rubrique 431 (+ 40'000.-) conformément à la mesure 143 acceptée par le Conseil d'Etat dans le cadre d'ETS 2.
Baisse importante des honoraires (318080) (- 13'400.-) conformément à la mesure 282 acceptée par le Conseil d'Etat dans le cadre d'ETS 2.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	13.10	13.00	12.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

La différence des 0.3 EPT provient de la baisse du taux d'activité du délégué au projet "Campus Energypolis" (-0.4 EPT) et le retour de ces EPT au DFS ainsi qu'un transfert à l'interne du département de + 0.1 EPT en faveur du secrétariat du DEET.

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer le suivi juridique ainsi que la coordination du département				
Sous-objectifs politiques				
1	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA). (GP11)			
2	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil dans le cadre des marchés publics (GP11)			
3	Assurer un contrôle ponctuel des procédures marchés publics (GP11)			
4	Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)			
5	Appuyer le chef du département et le soutenir dans le pilotage et la gestion départementale (GP12)			
6	Appuyer les services du département de l'économie, de l'énergie et du territoire pour les questions juridiques (GP11)			
Mesures prioritaires				Délag
<i>ad1</i>	1 Intensifier l'information au profit des personnes et organisations concernées par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA).			31.12.2017
<i>ad2</i>	2 Amélioration de la qualité des procédures d'adjudication par une information et des conseils adéquats.			31.12.2017
<i>ad3</i>	3 Intensifier la vérification de l'application du système d'auto-contrôle.			31.12.2017
<i>ad4</i>	4 Veillez à une instruction rapide des recours traités par le SAJEET.			31.12.2017
<i>ad5</i>	5 Adaptation aux évolutions des normes ISO dans le domaine de la qualité et l'environnement			31.12.2017
	6 Controlling relatif à la mise en oeuvre des mesures ETS (ETS 1 + ETS 2)			31.12.2017
<i>ad6</i>	7 Appuyer juridiquement le SDT dans le cadre de la révision de la LcAT et du plan directeur cantonal et ainsi que dans le cadre de l'application de la LRS.			31.12.2017
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i>	1 Pourcentage des dossiers traités dans le cadre de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et de la loi fédérale sur le bail à ferme agricole (LBFA)(réception d'environ 2'000 dossiers par année).			
	100%	100%	100%	0%
	2 Nombre de recours admis (1 par 1'000 dossiers)			
		2	2	0
<i>ad2</i>	3 Nombre d'informations spécifiques (Newsletter) données aux adjudicateurs			
			4	
<i>ad3</i>	4 Nombre de contrôles effectués			
	97	100	100	0
<i>ad4</i>	5 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre			
	100%	100%	100%	0%
<i>ad5</i>	6 Nombre de services du DEET certifiés Valais Excellence (2014 : 3)			
	4	6	7	1
	7 Nombre d'audits internes réalisés pour l'Etat (2014 : 10)			
	10	12	14	2
	8 Nombre de mesures ETS mises en oeuvre			
			45	
<i>ad6</i>	9 Pourcentage des demandes juridiques traitées			
	100%	100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Droit économique	1'078'770	473'300	605'470
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	618'497	1'665	616'832
361 SIMAP/ Conférence des marchés publics	45'500		45'500
Solde dépenses/recettes du produit	572'997	1'665	571'332
P1102 Droit foncier rural et bail à ferme	460'273	471'635	-11'362
431 Emoluments de décision		440'000	-440'000
Solde dépenses/recettes du produit	460'273	31'635	428'638
GP12 Aide au pilotage et à la gestion départementaux	1'225'530		1'225'530
P1201 Appui au pilotage et à la gestion départementaux	906'156		906'156
P1202 Secrétariat du chef de département	319'374		319'374
Total	2'304'300	473'300	1'831'000

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 32'526'200 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 19'024'752 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 11'906'544 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 1'087'442 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 507'462 net
--	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	40'180'201.18	33'143'300	29'905'300	-3'238'000
30 Charges de personnel	3'166'984.14	3'245'000	3'130'400	-114'600
31 Biens, services et marchandises	620'490.98	750'000	830'000	80'000
32 Intérêts passifs	542.00	0	0	0
33 Amortissements	5'740.65	0	0	0
36 Subventions accordées	36'227'986.77	28'704'900	25'815'200	-2'889'700
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	158'456.64	443'400	129'700	-313'700
4 Revenus de fonctionnement	14'345'035.32	21'425'300	18'337'400	-3'087'900
41 Patentes et concessions	14'084.30	1'000	15'000	14'000
42 Revenus des biens	327'214.40	330'000	330'000	0
43 Contributions	124'848.35	70'600	128'400	57'800
46 Subventions acquises	10'127'114.27	4'023'700	2'864'000	-1'159'700
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	3'751'774.00	17'000'000	15'000'000	-2'000'000
Charges nettes de fonctionnement	25'835'165.86	11'718'000	11'567'900	-150'100
5 Dépenses d'investissement	30'225'804.00	40'058'300	41'698'600	1'640'300
52 Prêts et participations permanentes	24'622'500.00	35'808'300	38'548'600	2'740'300
56 Subventions accordées	5'603'304.00	4'250'000	3'150'000	-1'100'000
57 Subventions redistribuées	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	19'685'145.05	20'200'000	20'740'300	540'300
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	19'390'582.10	20'050'000	20'540'300	490'300
64 Remboursement de subventions accordées	294'562.95	150'000	200'000	50'000
67 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	10'540'658.95	19'858'300	20'958'300	1'100'000
Insuffisance de financement	36'375'824.81	31'576'300	32'526'200	949'900

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE


Remarques
<p>Remarque générale :</p> <p>Rubrique 36 : La diminution de la rubrique 36 est principalement due à la prise en compte des mesures ETS 2 et à la fin du projet Valais/Wallis 2015, compensée en partie par l'octroi d'une enveloppe supplémentaire.</p> <p>Rubrique 46 : La baisse des recettes en rubrique 46 est liée à la fin du financement par les autres départements des événements du Bicentenaire pour un montant de Fr. 994'000 et pour Fr. 145'000 par l'adaptation des moyens NPR attendue de la part de la Confédération.</p> <p>Rubrique 48 : En 2017, aucun prélèvement en rubrique 48 n'est prévu pour le financement des plateformes préindustrielles Bioark (celles-ci seront entièrement financées à fin 2016).</p> <p>Rubrique 52 : L'augmentation des dépenses est liée pour Fr. 2'000'000 à l'octroi d'une enveloppe supplémentaire et pour le solde par des recettes supplémentaires attendues dans les prêts NPR ;</p> <p>Rubrique 56 : La diminution des dépenses provient principalement du financement des plateformes préindustrielles Bioark pour Fr. 1'000'000 terminées en 2016 ;</p> <p>Rubrique 62: L'augmentation des remboursements de prêts (LIM et NPR) de Fr. 490'300, en rubrique 62, résulte d'une progression des annuités des nouveaux dossiers NPR.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	20.20	20.20	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	<p>Créer les conditions favorables à un développement économique durable</p> <p>1.1. Optimiser les conditions cadres d'un développement économique durable</p> <p>1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques</p> <p>1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation</p> <p>1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieure de ses frontières</p> <p>1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres</p>
2	<p>Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions</p> <p>2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) fédérale et cantonale</p> <p>2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale</p> <p>2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes</p> <p>2.4. Soutenir la promotion touristique par des aides financières</p> <p>2.5. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement</p>
3	<p>Renforcer le tissu et la compétitivité de l'économie valaisanne en favorisant les investissements étrangers</p> <p>3.1. Inciter l'implantation en Valais, d'entreprises à haute valeur ajoutée en provenance de l'étranger, en respectant les critères de la charte du développement durable</p> <p>3.2. Contribuer à la promotion de la place économique valaisanne</p> <p>3.3. Intensifier les relations à l'international</p>
4	<p>Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients</p> <p>4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais, la promotion économique cantonale</p> <p>4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais, selon la norme Valais Excellence</p>
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i>	1 Soutien aux changements structurels dans le tourisme
	2 Finalisation et mise en oeuvre de la Loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LRM)
	3 Révision de la Loi sur la politique économique cantonale (LPEC)
<i>ad2</i>	4 Mise en oeuvre de la Convention-programme NPR 2016-2019
<i>ad3</i>	5 Mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de prospection sectorielle
	6 Evaluation et soutien à des projets de développement d'entreprises à l'international
<i>ad4</i>	7 Développer la connaissance des prestations proposées par Business Valais
	31.12.2017
	31.12.2018
	30.06.2018
	31.12.2019
	31.12.2017
	31.12.2018
	31.12.2019

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Nbre de règlements communaux soumis au Conseil d'Etat pour homologation	7	10	5	-5
2 Taux d'engagement du fonds touristique		15%	30%	15%
3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	21.59	23	18	-5
4  Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77) [Agenda 21]	98	85	85	0
5 Nombre de projets d'innovation en lien avec les plateformes sciences du vivant et Energypolis		5	4	-1
6 ARVR : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)		10	12	2
7 RWO : Nbre de projets accompagnés dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR)		5	10	5
<i>ad2</i> 8 Taux de réalisation de la Convention-programme NPR 2016-2019		25%	50%	25%
9 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	87	60	60	0
10 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	405	0	0	0
11 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service		10	7.5	-2.5
<i>ad3</i> 12 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (GGBa)	3	15	15	0
13 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (hors GGBa)	39	6	10	4
14 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (GGBa)		1	1	0
15 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (hors GGBa)		0.5	0.5	0
16 Montant (en mios) des investissements directs	34	3	3	0
<i>ad4</i> 17 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	61	35	20	-15
18 Nombre de non-conformités constatées par les clients	0	7	7	0
19 Taux de satisfaction des clients du SDE	88%	85%	85%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	36'599'165	17'574'413	19'024'752
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	547'638	3'395	544'243
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	660'090	85'535	574'555
364 Observatoire du tourisme	325'000		325'000
365 Cotisations aux organismes liés aux métiers à risques	160'000		160'000
469 Subvention du SFP liée aux frais des métiers à risques		24'000	-24'000
Solde dépenses/recettes du produit	175'090	61'535	113'555
P1103 Contrats de prestations et participations	33'827'820	17'334'420	16'493'400
363 Valais/Wallis Promotion	10'000'000		10'000'000
364 Antenne régionale Valais Romand	500'000		500'000
364 ARVR : Développement de compétences en management régional	200'000		200'000
364 Centre de compétences financières SA	2'100'000		2'100'000
364 CimArk SA	250'000		250'000
364 Conv.-prog. Système de valeur ajoutée (The Ark)	3'400'000		3'400'000
364 IDIAP	200'000		200'000
364 Plateformes préindustrielles The Ark	1'700'000		1'700'000
364 RWO AG	300'000		300'000
364 RWO AG: Développement de compétences en management régional	100'000		100'000
426 Revenus des participations		330'000	-330'000
460 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		2'000'000	-2'000'000
480 Prélèvement de la 2ème tranche sur le fonds cantonal pour le tourisme		15'000'000	-15'000'000
524 Versement de la 2ème tranche au fonds d'infrastructure touristique	15'000'000		15'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	77'820	4'420	73'400
P1104 Relations hors canton	1'456'629	150'736	1'305'893
361 CDEP-SO	350'000		350'000
364 Espace Mont-Blanc	100'000		100'000
364 INTERREG V	340'000		340'000
460 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		150'000	-150'000
Solde dépenses/recettes du produit	666'629	736	665'893
P1105 Services et orientation	106'988	327	106'661

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	33'398'156	21'491'612	11'906'544
P1201 Compétitivité des régions (NPR CH-VS)	14'856'911	9'250'647	5'606'264
361 Projets San Gottardo	400'000		400'000
364 Convention-Programme NPR (CH+VS)	1'380'000		1'380'000
364 Unesco SAJA	100'000		100'000
460 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		690'000	-690'000
525 Prêts NPR	7'411'000		7'411'000
622 Remboursements Prêts NPR		534'700	-534'700
624 Remboursements Prêts NPR		2'992'400	-2'992'400
625 Remboursements Prêts NPR		5'032'300	-5'032'300
Solde dépenses/recettes du produit	5'565'911	1'247	5'564'664
P1202 Attractivité des régions (NPR VS)	4'139'102	507'734	3'631'368
360 Médiplant	150'000		150'000
525 Prêts NPR	1'849'600		1'849'600
624 Remboursements Prêts NPR		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'139'502	7'734	2'131'768
P1203 Gestion des dossiers LIM	86'435	10'981'168	-10'894'733
622 Remboursements Prêts LIM		2'880'000	-2'880'000
624 Remboursements Prêts LIM		308'000	-308'000
625 Remboursements Prêts LIM		5'900'000	-5'900'000
626 Remboursements Prêts LIM		1'551'100	-1'551'100
628 Remboursements Prêts LIM		341'800	-341'800
Solde dépenses/recettes du produit	86'435	268	86'167
P1204 Promotion développement et pérennité des entr.	215'842	7'181	208'661
P1205 Aide promotion touristique et div. de l'offre	2'733'505	27'461	2'706'044
365 Abbaye de Saint-Maurice	125'000		125'000
365 Courses FIS de ski alpin	150'000		150'000
365 Gampel Open Air	100'000		100'000
365 Jodlerfest	250'000		250'000
365 Omega European Masters Montana	200'000		200'000
365 Sté promotion restoroutes val.	750'000		750'000
365 X-trême de Verbier - Freeride world tour VS	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'058'505	27'461	1'031'044
P1206 Amélioration de l'hébergement touristique	7'815'001	500'357	7'314'644
525 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	6'138'000		6'138'000
526 Prêts amélioration de l'hébergement touristique	150'000		150'000
626 Remboursements Prêts amélioration de l'hébergement touristique		500'000	-500'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'527'001	357	1'526'644
P1207 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'501'678	7'624	2'494'054
566 NPR aide au logement	2'300'000		2'300'000
Solde dépenses/recettes du produit	201'678	7'624	194'054
P1208 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	1'049'682	209'440	840'242
566 Aide à la propriété (CHWEG)	700'000		700'000

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
 Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
566 Aide loyers modérés (CHWEG)	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	249'682	209'440	40'242
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	1'093'614	6'172	1'087'442
P1301 Réseau officiel de promotion de la place éco. VS	791'893	3'934	787'959
364 Mandat GGBa	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	441'893	3'934	437'959
P1302 Autres réseaux de promotion de la place éco. VS	187'482	1'201	186'281
364 Mandat SGE (ex-OSEC)	57'000		57'000
Solde dépenses/recettes du produit	130'482	1'201	129'281
P1303 Optimisation des invest. étrangers en Valais	114'239	1'037	113'202
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	512'965	5'503	507'462
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	131'931	466	131'465
P1402 Relations partenaires Business VS et autres	53'648	1'213	52'435
P1403 Communication	260'428	2'192	258'236
318 Prix Créateurs BCVs	80'000		80'000
Solde dépenses/recettes du produit	180'428	2'192	178'236
P1404 Gestion des risques	28'689	699	27'990
P1405 Système de Management Intégré	38'269	933	37'336
Total	71'603'900	39'077'700	32'526'200

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 9'510'800 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 11'507'807 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -1'997'007 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	82'179'706.94	84'867'300	83'849'200	-1'018'100
30 Charges de personnel	21'148'848.55	22'195'900	23'149'300	953'400
31 Biens, services et marchandises	2'547'010.47	2'747'600	2'735'500	-12'100
33 Amortissements	61'491.15	71'500	54'500	-17'000
34 Parts et contributions sans affectation	667'928.10	650'000	677'000	27'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	12'212.00	12'000	12'000	0
36 Subventions accordées	37'157'097.80	45'762'600	43'712'500	-2'050'100
38 Attributions aux financements spéciaux	6'993'816.96	480'000	450'000	-30'000
39 Imputations internes	13'591'301.91	12'947'700	13'058'400	110'700
4 Revenus de fonctionnement	72'634'228.27	75'723'700	74'338'400	-1'385'300
40 Impôts	1'310'605.62	1'575'300	1'303'200	-272'100
41 Patentes et concessions	30'588'849.50	30'650'000	30'707'000	57'000
42 Revenus des biens	59'698.96	82'000	52'000	-30'000
43 Contributions	2'332'253.63	2'434'800	2'613'900	179'100
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'680.00	2'000	2'500	500
46 Subventions acquises	25'977'092.35	26'596'600	26'864'500	267'900
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	437'972.20	3'014'300	1'390'000	-1'624'300
49 Imputations internes	11'925'076.01	11'368'700	11'405'300	36'600
Charges nettes de fonctionnement	9'545'478.67	9'143'600	9'510'800	367'200
5 Dépenses d'investissement	126'075.30	90'000	262'000	172'000
50 Investissements propres	126'075.30	90'000	262'000	172'000
6 Recettes d'investissement	126'075.30	90'000	262'000	172'000
66 Subventions acquises	126'075.30	90'000	262'000	172'000
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	9'545'478.67	9'143'600	9'510'800	367'200







Remarques
<p>Rubrique 30 / Charges de personnel Augmentation du chômage = augmentation des ressources humaines (Charge SECO)</p>
<p>Rubrique 36 / Subventions accordées Diminution des prestations du FCE suite aux mesures d'économie. Amélioration du calcul de l'estimation du SECO de la participation cantonale à l'AC</p>
<p>Rubrique 38 / Attributions aux financements spéciaux L'écart cpte/budget contient l'excédent de recettes non redistribuées de la Délégation valaisanne à la loterie Romande</p>
<p>Rubrique 39 / Imputations internes Cet écart est composé d'une diminution de l'alimentation du FCE de CHF -380'000.- et de la mise à charge du SECO des coûts salariaux de la direction CHF +470'000.-</p>
<p>Rubrique 40 / Impôts Selon nos constatations, le produit brut des jeux (PBJ) du casino de Crans-Montana diminue chaque année. En 2016, l'impôt a été calculé sur CHF 15.5 mio. Pour 2017, nous calculons nos prévisions sur un PBJ de CHF 13.3 mio.</p>
<p>Rubrique 43 / Contributions Cette augmentation de recettes au budget 2017 est le résultat de la mise en oeuvre de certaines mesures ETS2 (adaptation des tarifs des décisions rendues dans le cadre de la LHR, adaptation des tarifs de la main-d'oeuvre étrangère, adaptation des tarifs de la police du commerce, adaptation des émoluments en application de la LSE)</p>
<p>Rubrique 46 / Subventions acquises Vu l'augmentation du personnel prévue, les recettes du SECO pour financer les frais d'exécution de l'AC augmentent aussi</p>
<p>Rubrique 48 / Prélèvement sur les financements spéciaux Ecart budget/budget : Le prélèvement à la réserve du fonds cantonal pour l'emploi est moins élevé que prévu au budget 2016 Ecart cpte/budget : En 2015, le FCE a dégagé un excédent de financement, alors qu'au budget 2017 nous prévoyons de prélever un montant de CHF 900'000.- (excédent de charge) à la réserve du fonds</p>
<p>Rubrique 50 / Investissements propres En 2017, il est prévu de renouveler le parc informatique (PC, écrans, imprimantes)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	155.20	155.10	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques	
Sous-objectifs politiques	
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'oeuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
7	Assurer, dans le respect des cadres légaux des différents dispositifs (AC-AI-AS-Formation professionnelle-Addiction VS-Suva), les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale.

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Adaptation de la stratégie d'insertion des demandeurs d'emploi aux nouvelles conditions cadres légales et économiques.	31.12.2017
	2 Chômage saisonnier : mise en oeuvre du nouveau processus concernant la prise en charge des demandeurs d'emploi saisonniers	31.12.2017
ad3	3 Immigration de masse : influencer les prises de position des différentes structures existantes au niveau fédéral afin qu'elles tiennent compte des intérêts du canton du Valais.	31.12.2017
ad5	4 Projet de révision de la loi cantonale concernant l'ouverture des magasins (sondage, avant-projet)	31.12.2017

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1  SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2015 : ø VS = 116.2) (2015 : ø CH = 144.2)	116	120	122	2
2  SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2015 : ø VS = 11.7%) (2015 : ø CH = 19.9%)	12%	13%	14%	1%
3  SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2015 : ø VS = 16.5%) (2015 : ø CH = 23.1%)	16%	16%	16%	0%
4  SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2015 : ø VS = 61.7%) (2015 : ø CH = 40.9%)	62%	7%	62%	55%
5  Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2015 : ø VS = 4.3%) (2015 : ø CH = 3.3%)	4.3%	4.5%	4.5%	0%
6  Indicateur général 2 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2013 = 12'030 / 2014 = 6'616 / 2015 = 6'273)	6'273	8'000	8'000	0
7 Moyenne cantonale de chômeurs dans la construction (2012 = 1'085 / 2013 = 1'277 / 2014 = 1'305 / 2015 = 1'298)	1'298	2'000	2'000	0
8 Chômage saisonnier : nombre moyen de chômeurs dans les professions saisonnières en Valais 2014 = Total 2'897 (Agriculture = 472 / Construction = 1'305 / Hôtellerie et restauration = 1'120) 2015 = Total 2'890 (Agriculture = 491 / Construction = 1'298 / Hôtellerie et restauration = 1'101)			3'000	
ad2 9 Nombre de participants à des mesures en entreprises (2013 = 550 / 2014 = 561 / 2015 = 633)	633	550	550	0
ad6 10 Bail à loyer : nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis			70%	
ad7 11 CII : nombre de situations traitées (2013 = 65 / 2014 = 109 / 2015 = 55)		75	75	0
12 CII : taux de réinsertion réussie (2013 = 51% / 2014 = 46% / 2015 = 47%)		30%	30%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Emploi et marché du travail	50'093'908	38'586'101	11'507'807
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	521'031	40'645	480'386
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'555'693	1'279'681	276'012
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	264'431	234'540	29'891
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	30'502'169	20'612'704	9'889'465
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	16'933'337	16'164'769	768'568
360 Participation aux coûts du service de l'emploi et des MMT	8'639'000		8'639'000
360 Participation aux MMT (article 59d LACI)	650'000		650'000
462 Participation des communes au Fds de l'emploi		4'259'500	-4'259'500
490 Participation du canton au Fds de l'emploi		9'938'800	-9'938'800
Solde dépenses/recettes du produit	7'644'337	1'966'469	5'677'868
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	317'247	253'762	63'485
GP12 Activités économiques	34'017'292	36'014'299	-1'997'007
P1201 Prestations LHR	3'673'517	4'909'196	-1'235'679
318 Frais formation ritzy*, cours et examens LHR/GGB après déductions des recettes	1'653'600		1'653'600
340 Part revenant aux communes (30% de 1'540'000.00) pour l'encaissement des autorisations d'exploiter (redevances annuelles)	462'000		462'000
390 Financement formation HGA	200'000		200'000
390 Part des recettes en faveur de fds formation (60% de Fr. 1'540'000)	927'300		927'300
410 Recettes provenant de l'imposition (1%) du chiffre d'affaires du commerce détail		1'167'000	-1'167'000
410 Recettes provenant des autorisations d'exploiter (redevances annuelles 0.8 o/oo du chiffre d'affaires)		1'540'000	-1'540'000
490 Affectation au Fds formation et formation continue (60% des redevances)		924'000	-924'000
Solde dépenses/recettes du produit	430'617	1'278'196	-847'579
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	29'783'747	31'042'423	-1'258'676
318 Frais d'étude concernant l'heure d'ouverture des magasins	2'500		2'500
365 3% produit net des jeux du Casino à reverser à des oeuvres de bienfaisa	240'000		240'000
365 Versements selon mandats de prestations lutte dépendance au jeu	530'000		530'000
406 Impôt cantonal sur les Maisons de jeu		1'300'000	-1'300'000
431 Emoluments concernant les contrôles de vérification		380'000	-380'000
439 Versement 3% produit net des jeux du Casino		240'000	-240'000
469 Subvention de la Loterie Romande (0,5% du PBJ)		370'000	-370'000
Solde dépenses/recettes du produit	29'011'247	28'752'423	258'824
P1203 Bail à loyer	531'260	35'079	496'181
300 Frais fonctionnement de la commission en matière de bail à loyer	90'000		90'000
Solde dépenses/recettes du produit	441'260	35'079	406'181
P1204 AEP	501		501
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	28'267	27'601	666
Total	84'111'200	74'600'400	9'510'800

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 26'869'400 net

GP 11
Groupe de produits
Fr. 26'869'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	158'005'260.75	148'822'000	155'465'600	6'643'600
30 Charges de personnel	16'675'675.67	17'175'400	17'305'600	130'200
31 Biens, services et marchandises	3'424'554.76	3'535'300	3'916'100	380'800
32 Intérêts passifs	6'356.05	0	0	0
33 Amortissements	72'584.25	105'000	105'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	331'638.90	200'000	120'000	-80'000
36 Subventions accordées	7'760'031.41	7'344'600	8'399'500	1'054'900
37 Subventions redistribuées	127'167'677.14	118'500'000	123'500'000	5'000'000
38 Attributions aux financements spéciaux	349'442.77	0	144'000	144'000
39 Imputations internes	2'217'299.80	1'961'700	1'975'400	13'700
4 Revenus de fonctionnement	144'332'298.05	132'237'400	139'452'200	7'214'800
40 Impôts	475.00	700	700	0
42 Revenus des biens	719'383.66	420'000	242'500	-177'500
43 Contributions	6'996'512.97	7'708'400	9'997'200	2'288'800
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'739'138.50	3'868'900	4'098'400	229'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	90'126.80	240'000	266'200	26'200
46 Subventions acquises	491'437.55	465'500	476'300	10'800
47 Subventions à redistribuer	127'167'677.14	118'500'000	123'500'000	5'000'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	4'146'614.09	0	0	0
49 Imputations internes	980'932.34	1'033'900	870'900	-163'000
Charges nettes de fonctionnement	13'672'962.70	16'584'600	16'013'400	-571'200
5 Dépenses d'investissement	22'974'936.75	15'541'400	30'500'900	14'959'500
50 Investissements propres	476'357.40	150'000	400'000	250'000
52 Prêts et participations permanentes	6'000'100.00	6'861'000	10'480'300	3'619'300
56 Subventions accordées	9'435'203.35	5'400'000	10'600'000	5'200'000
57 Subventions redistribuées	7'063'276.00	3'130'400	9'020'600	5'890'200
6 Recettes d'investissement	13'459'544.94	10'041'400	19'644'900	9'603'500
60 Transferts au patrimoine financier	35'066.67	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'257'952.15	6'861'000	7'124'700	263'700
64 Remboursement de subventions accordées	11'758.50	50'000	0	-50'000
66 Subventions acquises	-908'508.38	0	3'499'600	3'499'600
67 Subventions à redistribuer	7'063'276.00	3'130'400	9'020'600	5'890'200
Dépenses nettes d'investissement	9'515'391.81	5'500'000	10'856'000	5'356'000
Insuffisance de financement	23'188'354.51	22'084'600	26'869'400	4'784'800

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
<p>Rubr. 31: mesures nouvelles Mandats informatiques de traçabilité et crédibilité de l'AOC des vins du Valais (e-vendanges) Mandats informatiques pour adaptations et maintenance paiements directs (données géoréférencées des exploitations et saisie en ligne) Mandats pour la protection des troupeaux contre les grands prédateurs</p> <p>Rubr. 36: Nouveaux programmes paiements directs (promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agro-alimentaire) Projets protection des eaux (ex. Lienne) et projets pour une utilisation durable des ressources (arboriculture). Augmentation du taux des redevances agricoles dès 2016 du secteur vin de 0.5 ct. par m2 et par kilo de vendange encavée Soutien financier aux organes chargés de la lutte contre les grands prédateurs</p> <p>Rubr. 37/47: Paiements directs perçus de la Confédération et reversés aux agriculteurs. Il est projeté de verser 127 millions de paiements directs en 2016 (118.5 au budget). Ceux-ci devraient diminuer en 2017 suite à la diminution de la contribution de transition, ainsi qu'à la limitation fédérale des contributions biodiversité sur les estivages.</p> <p>Rubr. 43: Augmentation recettes redevances agricoles (rubrique boîte aux lettres avec rubrique 36 - Augmentation des recettes liées à ETS 2 : 1.13 million pour réalisation des projets R3 (améliorations foncières intégrales) et émoluments pour contrôles paiements directs et divers et autres recettes sur les domaines agricoles (0.87 million)</p> <p>Rubr. 52/62 : Dès le compte 2015, le crédit agricole est neutre et n'influence plus le résultat du compte (compensation via rubr. 38/48 et 66, prélèvement ou attribution à la liquidité). Cela permet de libérer les prêts à hauteur des demandes et de pouvoir utiliser la liquidité mise à disposition par la Confédération (30.9 mios au 31.12.2015).</p> <p>Rubr. 56: Priorités gouvernementales 2017 pour les investissements en matière d'améliorations structurelles (10.6 mios pour 5.4 mios en 2016)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	108.66	108.76	108.65

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Transfert de 0.10 EPT à la Chancellerie selon décision du Conseil d'Etat du 16 septembre 2015

OBJECTIF POLITIQUE	
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et un paysage attractif, contribuant ainsi à faire du Valais une destination incontournable en Europe	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale et internationale et optimiser les paiements directs
2	Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif
3	Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en adaptant l'offre et en promouvant des stratégies marketing adaptées à chaque branche et intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans
4	Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil
5	Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire
6	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Suivi de l'évolution des négociations internationales (TTIP) et identification des mesures d'anticipation utiles	31.12.2017
	2 Amélioration de l'outil de saisie en ligne pour les agriculteurs et autres acteurs et développement d'un outil informatique permettant le transfert des données selon le modèle géodonnées agricoles de l'OFAG	31.12.2017
	3 Consolidation des résultats de la réforme des paiements directs par le développement de nouveaux programmes	31.12.2018
	4 Préservation des ressources naturelles en arboriculture (diminution des intrants) selon l'art. 77a de la Loi fédérale sur l'agriculture	31.12.2018
ad2	5 Mise en oeuvre de la révision du système de contrôle des vins aux niveaux intercantonal et fédéral	31.12.2018
	6 Développement et mise en vigueur de la base de données informatique pour le contrôle de la vendange (e-vendange)	31.12.2017
	7 Mise en oeuvre des modifications de l'Ordonnance sur la vigne et le vin	31.12.2017
	8 Définition du cadre national pour l'évolution des AOC viticoles vers les AOP/IGP et lancement des réflexions au niveau cantonal	31.12.2018
	9 Définition et mise en oeuvre d'une politique environnementale pour la viticulture et l'arboriculture	31.12.2017
	10 Soutien et coordination des projets de développement de serres dans le domaine de l'écologie industrielle	31.12.2017
	11 Finalisation et mise en oeuvre des mesures permettant de renforcer la recherche agronomique suisse en Valais (Agroscope)	31.12.2017
ad3	12 Intégration de la promotion agricole dans la promotion globale de la marque Valais, notamment par une coordination renforcée des mandats de prestation promotionnels au niveau de Valais Wallis Promotion (VWP)	31.12.2017
	13 Conduite du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; renforcement de la qualité et de la certification des produits portant la marque	31.12.2018
	14 Monitoring de la filière laitière et fromagère du canton et soutien à une stratégie de mise en valeur régionale	31.12.2018
	15 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzukii, ECA, flavescence dorée,...) et information des concernés sur la protection des cultures	31.12.2018
	16 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.2018
ad4	17 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets..)	31.12.2018
	18 Définition d'une stratégie de formation (base et continue) en prévision de l'évolution future de la politique agricole fédérale	31.12.2018
	19 Poursuite de la réalisation des projets de maintien du vignoble en terrasses et développement de nouveaux projets	31.12.2018
	20 Définition et mise en oeuvre d'une stratégie d'évolution structurelle du vignoble	31.12.2017
	21 Conduite du Copil agricole et mise en oeuvre de la stratégie d'accompagnement agricole pour R3	31.12.2019
	22 Monitoring de PA 14-17, notamment sur l'évolution du cheptel et l'entretien du territoire et, le cas échéant, élaboration de mesures correctives souhaitables	31.12.2017
	23 Poursuite du conseil ciblé sur les mesures de protection des troupeaux sur les alpages protégés et affinement des mesures recommandées sur la SAU	31.12.2017
	24 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illeiez, Hérens, Leuk, Saastal, Simplon, Anniviers, Entremont)	31.12.2017
ad6	25 Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de communication moderne et intégrée	31.12.2017
	26 Poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie des domaines agricoles (investissements et innovations)	31.12.2018

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Adaptation ou acquisition des données selon le modèle de géodonnées agricoles de l'OFAG et réalisation d'un outil informatique permettant le transfert de ces données à l'OFAG			90%	
2 Maintien du volume des paiements directs (en mios)			128	
3 Pourcentage du territoire valaisan couvert avec des projets "qualité paysage"		63%	100%	37%
4 Pourcentage du territoire valaisan couvert avec des projets "réseaux biodiversité"		90%	95%	5%
5 Pourcentage de la qualité biodiversité sur la SAU répertoriée sur la base des demandes d'exploitants		100%	100%	0%
6 Versement de contributions au titre du projet ressources en arboriculture fruitière			500'000	
<i>ad2</i> 7 Nombre total de communes viticoles avec mensuration officielle (65 communes viticoles) (réalisé en 2015 : 15, planifié en 2016 : 18)		41	49	8
8 Réduction du volume des pesticides utilisés			15%	
9 Signature d'une convention entre la Confédération et le Canton pour la pérennisation de la recherche agronomique à Conthey			30.06.17	
<i>ad3</i> 10 Rendement brut du secteur agricole (2010 = 351 mios, 2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios, 2013 = 318 mios, 2014 = 333.5 mios, 2015 = 316.8 mios)	333.5	350	360	10
11 Chiffre d'affaires de la viti-viniculture valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411, 2012 = 390 mios, 2013 = 376 mios, 2014 = 370 mios)	376	440	440	0
12 Saisie électronique des apports de vendange et déclaration d'encavage "e-vendanges"		01.04.16	30.11.17	
<i>ad4</i> 13 Nombre d'apprentis dans les formations à faible effectif (viticulteur-caviste) (planifié en 2015 : 52 et en 2016 : 52)	248	52	45	-7
14 Nombre de CFC délivrés	81	60	60	0
15 Taux de réussite des CFC dans les formations du champs professionnel AgriAliform	85%	85%	80%	-5%
16 Taux de satisfaction des cours de formation continue	90%	90%	90%	0%
17 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	90%	90%	0%
18 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens	50	50	50	0
19 Nombre de jeunes du primaire et du CO accueillis durant l'année sur le site (présentation de l'agriculture et des filières de formation) en vue de promouvoir la profession		450	400	-50
<i>ad5</i> 20 Définition des impacts de R3 et des mesures à prendre dans les secteurs prioritaires (Chablais, Martigny, Sion, Sierre, Viège)			31.12.17	
21 Remaniement par fermage Lötschental : finalisation de la répartition des terrains	23.09.15	30.06.16	31.12.17	
22 PDR Entremont : réalisation des avant-projets et approbation du crédit cadre par le Grand Conseil			30.06.17	
23 PDR Val d'Illiciez - projet cave d'affinage terminé et travaux PDR débutés			31.12.17	
24 Alpages considérés comme protégeables s'étant engagés à mettre en oeuvre des mesures de protection des troupeaux			100%	
25 Affinement des mesures de protection des troupeaux sur les SAU			31.12.17	

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad5</i> 26 Financement des projets MVT (Visperterminen, Martigny-Martigny-Combe, Sion-rive droite, Vétroz) selon timing défini			100%	
<i>ad6</i> 27 Concept didactique sur les centres de compétences en place et parcours utilisé		31.12.16	30.05.17	
28 Transformation de la cave du Grand-Brûlé - projet d'exécution terminé			31.12.17	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Groupe de produits	185'966'500	159'097'100	26'869'400
P1101 Améliorations structurelles	32'854'033	23'424'482	9'429'551
365 Service d'entraide pour les exploitations agricoles en cas de maladie ou d'accident	70'000		70'000
Solde dépenses/recettes du produit	32'784'033	23'424'482	9'359'551
P1102 Economie animale	4'280'921	959'716	3'321'205
365 Participation au recrutement des bovins estivés en Valais et provenant de l'extérieur du canton	109'000		109'000
365 Primes de qualité pour les fromages à Raclette du Valais AOC	100'000		100'000
365 Redevances agricoles secteur fromager utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 439	624'000		624'000
366 Soutien filière viande	100'000		100'000
435 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur économie animale)		180'000	-180'000
439 Redevances agricoles perçues secteur fromager - boîte aux lettres avec rubr. 365		624'000	-624'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'347'921	155'716	3'192'205
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	4'751'957	1'862'716	2'889'241
365 Redevances agricoles secteur fruits et légumes utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 439	1'344'000		1'344'000
366 Principalement : Soutien lutte contre carpocapse (ravageur) par confusion sexuelle en arboriculture	300'000		300'000
435 Ventes des produits provenant du domaine de Châteauneuf (secteur arboricole et cultures maraîchères)		380'000	-380'000
439 Redevances agricoles perçues secteur fruits et légumes - boîte aux lettres avec rubr. 365		1'344'000	-1'344'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'107'957	138'716	2'969'241
P1104 Viticulture	7'003'922	4'263'916	2'740'006
365 Redevances agricoles secteur viticole utilisées pour la promotion des produits de l'agriculture valaisanne - boîte aux lettres avec rubr. 439	2'532'000		2'532'000
365 Subv. pour lutte écologique contre le vers de la grappe, contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations IVV) et projet Vitisol (exploitation durable des sols viticoles)	221'400		221'400
435 Cave de Châteauneuf - Ventes de vin		200'000	-200'000
435 Cave du Grand-Brûlé - Ventes de vin		850'000	-850'000
439 Redevances agricoles perçues secteur viticole - boîte aux lettres avec rubr. 365		2'532'000	-2'532'000
460 Subv. fédérale pour contrôle AOC de la vendange		135'000	-135'000
Solde dépenses/recettes du produit	4'250'522	546'916	3'703'606
P1105 Formation de base et formation continue	8'745'307	2'713'385	6'031'922
351 Contributions versées à l'Ecole de Changins (brevets/maîtrises uniquement)	120'000		120'000
432 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		500'000	-500'000
432 Hébergement et restauration internat de Viège		105'000	-105'000
435 Ventes des produits provenant du domaine agricole de Viège		785'000	-785'000
451 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors cantons qui suivent leur formation à Châteauneuf		210'000	-210'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
460 Subvention fédérale pour l'enseignement (total de la subvention: Fr. 290'000.-)		205'000	-205'000
Solde dépenses/recettes du produit	8'625'307	908'385	7'716'922
P1106 Paiements directs	128'330'360	125'872'885	2'457'475
366 Part cantonale des paiements directs - Projets préservation des ressources - financée par rétrocessions RPLP	379'500		379'500
366 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques - Qualité du paysage - financée par rétrocessions RPLP	760'000		760'000
366 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques - Réseaux écologiques et qualité biodiversité SAU - financée par rétrocessions RPLP	650'000		650'000
376 Paiements directs versés	123'500'000		123'500'000
440 Rétrocessions RPLP perçues de la Confédération		1'882'500	-1'882'500
470 Paiement directs à redistribuer		123'500'000	-123'500'000
Solde dépenses/recettes du produit	3'040'860	490'385	2'550'475
Total	185'966'500	159'097'100	26'869'400

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
 Promouvoir un approvisionnement
 et une utilisation de l'énergie
 favorisant la sécurité économique
 Fr. -86'186'100 net

GP 11
 Production hydroélectrique
 Fr. -91'866'711 net

GP 12
 Approvisionnement et efficacité
 énergétique
 Fr. 5'680'611 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	15'996'524.56	14'207'600	15'346'400	1'138'800
30 Charges de personnel	3'044'992.50	2'980'800	3'084'700	103'900
31 Biens, services et marchandises	1'002'082.67	1'212'200	1'948'400	736'200
33 Amortissements	295'881.36	0	0	0
34 Parts et contributions sans affectation	44'297.00	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'340'228.05	2'400'000	2'400'000	0
36 Subventions accordées	4'308'987.20	4'249'000	4'519'000	270'000
38 Attributions aux financements spéciaux	914'386.39	0	0	0
39 Imputations internes	4'045'669.39	3'365'600	3'394'300	28'700
4 Revenus de fonctionnement	112'795'813.38	102'941'400	104'202'500	1'261'100
40 Impôts	96'824'084.30	88'000'000	88'500'000	500'000
41 Patentes et concessions	7'982'032.84	7'500'000	7'455'000	-45'000
42 Revenus des biens	2'103'200.00	2'103'200	2'403'200	300'000
43 Contributions	2'253'547.05	2'618'200	2'598'300	-19'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'718'562.80	2'720'000	2'720'000	0
46 Subventions acquises	0.00	0	526'000	526'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	914'386.39	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	96'799'288.82	88'733'800	88'856'100	122'300
5 Dépenses d'investissement	8'352'627.00	9'000'000	13'300'000	4'300'000
52 Prêts et participations permanentes	20'000.00	0	0	0
56 Subventions accordées	5'100'617.00	5'300'000	13'300'000	8'000'000
57 Subventions redistribuées	3'232'010.00	3'700'000	0	-3'700'000
6 Recettes d'investissement	9'222'201.53	6'330'000	10'630'000	4'300'000
60 Transferts au patrimoine financier	3'412'102.00	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	94'164.34	100'000	100'000	0
66 Subventions acquises	2'483'925.19	2'530'000	10'530'000	8'000'000
67 Subventions à redistribuer	3'232'010.00	3'700'000	0	-3'700'000
Dépenses nettes d'investissement	-869'574.53	2'670'000	2'670'000	0
Excédent de financement	97'668'863.35	86'063'800	86'186'100	122'300

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
<p>EXPLICATIONS DES ÉCARTS:</p> <p>Rubriques 31 (0.7 mio) et 46 (0.5 mio) Dans le cadre des modifications prévues au niveau fédéral, les cantons doivent assumer des tâches supplémentaires en lien avec les programmes de promotion énergétiques (développement informatique pour gestion d'un nombre de dossier fortement augmenté, mandat pour l'examen technique des dossiers, mesures de communication). Ces dépenses supplémentaires sont en principe couvertes par des recettes provenant de la Confédération (voir rubrique 46).</p> <p>Rubrique 36 (0.3 mio) L'augmentation des dépenses pour les subventions accordées concerne le conseil en énergie, les études et les concepts énergétiques pour les communes et les institutions privées.</p> <p>Rubrique 40 (0.5 mio) Le budget pour l'impôt spécial se base sur la moyenne des dix dernières années. L'hydrologie 2015 supérieure à la moyenne influe sur le total de l'impôt spécial à percevoir par le canton.</p> <p>Rubriques 56 et 66 (8.0 mio) Pour l'année 2017, les montants destinés à l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments seront nouvellement versés aux cantons et répartis en fonction de leur population. Par conséquent, les subventions d'investissement dans les programmes de promotion énergétiques sont augmentées de 8 millions de francs.</p> <p>Rubriques 57 et 67 (-3.7 mio) Jusqu'ici, et conformément aux instructions de l'organe de révision du Programme Bâtiments, les recettes et les charges relatives au programme "enveloppe des bâtiments" devaient apparaître dans les charges (rubrique 57) et aussi dans les recettes (rubrique 67) des comptes de l'Etat, bien que ces sommes ne transitaient pas par le canton. En raison de l'explication donnée sous la rubrique 56, il n'y a plus de montant sous les rubriques 57 et 67.</p>

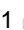






RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	17.40	17.40	17.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.	
Sous-objectifs politiques	
1	Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
1.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
1.2	par l'encouragement de la planification énergétique territoriale et d'une distribution d'énergie coordonnée
1.3	par la mise sur pieds des conditions cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques
1.4	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.
2	Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes. (Fr. 370'000.-)	31.12.2017
	2 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la nouvelle politique énergétique fédérale.	31.12.2017
	3 Préparation de la révision de la loi cantonale sur l'énergie.	31.12.2017
	4 Soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées.	31.12.2017
	5 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 80, 83a et 83b LEaux). (Fr. 100'000.-)	31.12.2017
ad2	6 Conduite des programmes de promotion énergétiques dans le cadre d'une contribution fédérale fortement augmentée. Le budget total que doit gérer le canton passe de 5.3 à 13.3 millions de francs.	31.12.2017
	7 Communication relative à l'évolution des labels MINERGIE (-P / -A) ainsi que sur le nouveau soutien aux bâtiments ayant un CECB A/A.	31.12.2017

Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1	1  Production hydroélectrique moyenne (GWh par an).	10'900	9'500	9'500	0
	2  Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	96.7	88	88.5	0.5
	3  Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	8	7.5	7.5	0
	4  Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (l'indicateur correspondant à l'année précédente) Production effective en 2015: 160 GWh	147	143	189	46
ad2	5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie	20	40	40	0
	6  Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie	85%	80%	80%	0%
	7  Nombre de dossiers énergétiques préavisés	314	300	300	0
	8  Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an + CECB A/A	212	150	150	0
	9 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	5.1	5.3	13.3	8

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Production hydroélectrique	11'668'664	103'535'375	-91'866'711
P1101 Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	1'326'898	2'303'919	-977'021
318 Divers mandats d'étude	258'200		258'200
318 Expertises diverses concernant le droit de retour et la stratégie "Forces hydrauliques"	50'000		50'000
426 Dividendes FMV SA		2'100'000	-2'100'000
431 Emoluments administratifs		99'000	-99'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'018'698	104'919	913'779
P1102 Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	9'814'569	101'187'456	-91'372'887
318 Expertises diverses concernant les redevances	150'000		150'000
318 Impôt communal sur les redevances du Rhône	242'000		242'000
350 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'220'000		1'220'000
352 Franc du paysage (part communale)	1'180'000		1'180'000
365 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	3'500'000		3'500'000
390 Imputation interne de l'attribution au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables (10% des redevances sur les forces hydrauliques du Rhône + la participation des communes)	3'100'000		3'100'000
390 Imputation interne du matériel facturé par l'économat et du loyer des locaux	58'900		58'900
408 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		88'500'000	-88'500'000
410 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'455'000	-7'455'000
439 Participation des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'475'000	-2'475'000
450 Contribution de la Confédération au franc du paysage		2'300'000	-2'300'000
452 Contribution des communes au franc du paysage		420'000	-420'000
Solde dépenses/recettes du produit	363'669	37'456	326'213
P1103 Gestion des risques et assainissement	527'197	44'000	483'197
318 Etude pour application OEaux + Eaux (renaturation des eaux)	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	427'197	44'000	383'197

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP12 Approvisionnement et efficacité énergétique	16'977'736	11'297'125	5'680'611
P1201 Domaine du bâtiment et programme de promotion	14'786'068	11'216'372	3'569'696
318 Communication / Campagnes de sensibilisations	150'000		150'000
318 Gestion / information / publicité pour les programmes de promotion	140'000		140'000
318 Mandats divers (expertises, études, traductions, etc.)	122'200		122'200
318 Traitement des dossiers	300'000		300'000
562 Subventions accordées aux communes dans le cadre des programmes de promotion	2'010'000		2'010'000
565 Subventions accordées aux institutions privées dans le cadre des programmes de promotion	4'680'000		4'680'000
566 Subventions accordées aux personnes physiques dans le cadre des programmes de promotion	6'540'000		6'540'000
568 Subventions accordées aux bourgeoisies dans le cadre des programmes de promotion	70'000		70'000
625 Remboursements des prêts du programme de promotion "Assainissement des processus industriels" par des institutions privées		67'000	-67'000
628 Remboursements des prêts du programme de promotion "Assainissement des processus industriels" par des bourgeoisies		33'000	-33'000
660 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion		10'530'000	-10'530'000
Solde dépenses/recettes du produit	773'868	586'372	187'496
P1202 Approvisionnement en énergie	919'738	50'566	869'172
318 Etudes / expertises concernant les structures d'approvisionnement électrique VS	150'000		150'000
318 Mandats divers (solaire, géothermie, rejets chaleur, éolien, etc.)	60'000		60'000
390 Imputation interne du matériel facturé par l'économat et du loyer des locaux	110'400		110'400
Solde dépenses/recettes du produit	599'338	50'566	548'772
P1203 Formation, information et études	1'066'275	13'933	1'052'342
318 Conseils, cours et information	100'000		100'000
318 Mandats résultant de la stratégie "Efficacité et approvisionnement en énergie"	70'000		70'000
362 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	370'000		370'000
365 Conseil en énergie / Information pour les institutions privées	350'000		350'000
Solde dépenses/recettes du produit	176'275	13'933	162'342
P1204 Collectivités publiques et secteur économique	205'655	16'254	189'401
Total	28'646'400	114'832'500	-86'186'100

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

ENERGIE:

Pour l'année 2017, les montants destinés à l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments seront versés aux cantons et répartis en fonction de leur population. Par conséquent, les subventions d'investissement dans les programmes de promotion énergétiques se montent à 13.3 millions de francs. En considérant la recette fédérale de 10.5 millions de francs, l'attribution nette 2017 se monte ainsi à 2.8 millions de francs.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le fonds de préfinancement des FMV et le fonds de rachats des aménagements hydro-électriques sont alimentés par l'impôt spécial sur les forces hydrauliques. Le fonds de rachat est alimenté en sus par les redevances. Dans le cadre du décret concernant la première phase de l'examen des tâches et des structures de l'Etat (ETS 1), il a été décidé de supprimer les attributions et les intérêts à ces deux fonds pour la durée de 2015 jusqu'à 2017. Le fonds de préfinancement des FMV se monte à 58.6 millions de francs à fin 2014 et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques à 89.5 millions de francs.

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
 Assurer une utilisation rationnelle
 et mesurée du sol et coordonner
 les activités territoriales
 Fr. 3'193'100 net

GP 11
 Assurer une utilisation rationnelle
 du sol
 Fr. 1'567'677 net

GP 12
 Coordonner les activités
 territoriales
 Fr. 1'625'423 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	2'440'707.80	2'811'200	2'920'200	109'000
30 Charges de personnel	2'069'356.65	2'099'100	2'122'700	23'600
31 Biens, services et marchandises	196'869.75	333'500	256'100	-77'400
36 Subventions accordées	64'147.20	63'500	64'300	800
39 Imputations internes	110'334.20	315'100	477'100	162'000
4 Revenus de fonctionnement	40'852.00	117'000	67'100	-49'900
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	918.00	17'000	17'100	100
49 Imputations internes	39'934.00	100'000	50'000	-50'000
Charges nettes de fonctionnement	2'399'855.80	2'694'200	2'853'100	158'900
5 Dépenses d'investissement	901'521.00	640'000	840'000	200'000
50 Investissements propres	0.00	0	0	0
56 Subventions accordées	901'521.00	640'000	840'000	200'000
6 Recettes d'investissement	867'361.00	500'000	500'000	0
66 Subventions acquises	867'361.00	500'000	500'000	0
Dépenses nettes d'investissement	34'160.00	140'000	340'000	200'000
Insuffisance de financement	2'434'015.80	2'834'200	3'193'100	358'900

Remarques

rubrique 31: réduction des charges de fonctionnement suite aux mesures d'économie ETS2

rubrique 56: subventions supplémentaires aux communes pour les travaux préparatoires en lien avec la mise en oeuvre de la LAT et les Plans directeurs intercommunales

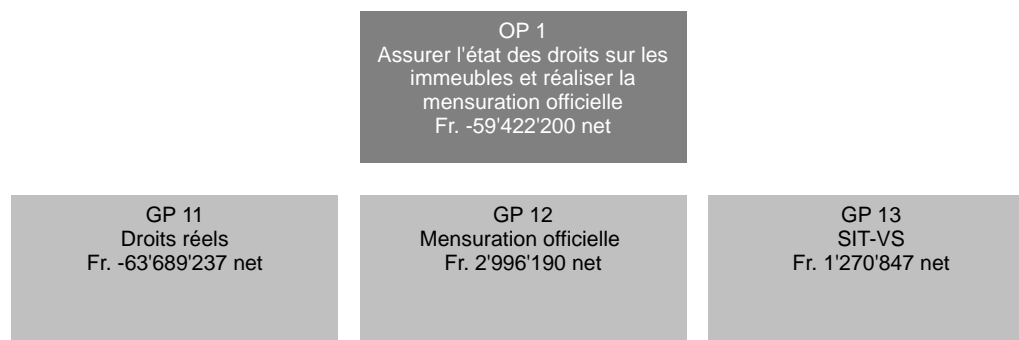
RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	13.80	13.80	13.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer la qualité de vie de la population [Agenda 21]				
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat				
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification [Agenda 21]				
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles [Agenda 21]				
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire				
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal				
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire				
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable [Agenda 21]				
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent				
10	Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux [Agenda 21]				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1 Sensibilisation des communes pour le développement vers l'intérieur, la densification et la requalification urbaine (CHF 50'000.-)			31.12.2017	
<i>ad3</i>	2 Renforcer l'accompagnement des communes dans les travaux en lien avec la mise en oeuvre de la révision de la LAT et proposer au CE des mesures provisionnelles appropriées permettant de garantir une mise en oeuvre conforme dans l'attente de l'adoption du plan directeur cantonal révisé			31.12.2017	
<i>ad4</i>	3 Réexamen global de la situation cantonale des SDA suite à l'adoption du PA-R3 par le CE, en collaboration avec le projet R3 (CHF 25'000.-)			31.12.2017	
<i>ad5</i>	4 Transmission du projet du plan directeur cantonal au Grand Conseil pour adoption et à la Confédération pour approbation			31.12.2017	
<i>ad6</i>	5 Elaboration d'aides aux communes en vue de la mise en oeuvre de la révision de la LcAT (mayens, rapport au sens de l'art. 47 OAT, zones à bâtir) (CHF 100'000.-)			31.12.2017	
<i>ad8</i>	6 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires, en particulier dans le cadre de la révision de leurs PAZ/RCCZ			31.12.2017	
<i>ad10</i>	7 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre des projets d'agglomération			31.12.2017	
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17	
<i>ad2</i>	1 Evolution démographique dans les régions de montagne (2013 : + 1.3%)	1.5%	1.3%	1.3%	0%
	2 Evolution démographique cantonale (2013 : + 1.6%)	↗	↗	↗	
<i>ad3</i>	3 Evolution du surplus de surface de zone à bâtir dévolue à l'habitat (29.02.2016 : 2134 hectares)	→	↘	↘	
<i>ad7</i>	4 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	16	6	6	0
<i>ad9</i>	5 Degré de satisfaction des communes (2014 : 81%)	81%	80%	85%	5%
	6 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT (état au 31.12.2014 : 85 % ou 114/134 communes = 85.5 % du territoire cantonal)	86%	90%	92%	2%
	7 Nombre d'heures consacrées au soutien des communes au sujet de la mise en oeuvre de la LAT révisée		600	600	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	1'575'532	7'855	1'567'677
P1101 Législation	115'879	736	115'143
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'459'653	7'119	1'452'534
GP12 Coordonner les activités territoriales	2'184'668	559'245	1'625'423
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	594'432	2'789	591'643
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	865'634	55'062	810'572
490 Prestation d'un collaborateur pour le projet R3		50'000	-50'000
Solde dépenses/recettes du produit	865'634	5'062	860'572
P1203 Projets d'agglomération et coopération	724'602	501'394	223'208
Total	3'760'200	567'100	3'193'100



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	35'579'421.46	36'209'600	39'768'500	3'558'900
30 Charges de personnel	12'599'576.25	12'698'400	12'597'300	-101'100
31 Biens, services et marchandises	1'732'562.24	2'547'300	7'467'900	4'920'600
33 Amortissements	48'202.59	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	18'310'641.45	20'000'000	18'600'000	-1'400'000
36 Subventions accordées	36'287.65	38'500	38'500	0
38 Attributions aux financements spéciaux	1'499'407.80	0	0	0
39 Imputations internes	1'352'743.48	925'400	1'064'800	139'400
4 Revenus de fonctionnement	102'288'876.35	102'159'500	100'590'700	-1'568'800
40 Impôts	80'299'641.35	80'500'000	75'026'000	-5'474'000
42 Revenus des biens	1'497.05	0	0	0
43 Contributions	18'748'217.85	20'021'500	19'894'600	-126'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	382'777.65	400'000	383'100	-16'900
46 Subventions acquises	516'742.45	660'000	4'287'000	3'627'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'340'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	578'000	1'000'000	422'000
Revenus nets de fonctionnement	66'709'454.89	65'949'900	60'822'200	-5'127'700
5 Dépenses d'investissement	6'672'820.30	11'800'000	2'400'000	-9'400'000
50 Investissements propres	2'831'602.95	1'100'000	1'300'000	200'000
56 Subventions accordées	310'249.30	700'000	100'000	-600'000
57 Subventions redistribuées	3'530'968.05	10'000'000	1'000'000	-9'000'000
6 Recettes d'investissement	3'530'968.05	10'000'000	1'000'000	-9'000'000
67 Subventions à redistribuer	3'530'968.05	10'000'000	1'000'000	-9'000'000
Dépenses nettes d'investissement	3'141'852.25	1'800'000	1'400'000	-400'000
Excédent de financement	63'567'602.64	64'149'900	59'422'200	-4'727'700

Remarques

Rubrique 31 et 46 : Les frais de location pour les RF sont à charge des communes dès le 1.01.2012 et sont comptabilisés dans les comptes de charges du SRFG avec compensation dans les recettes sous 46.

Rubrique 35 et 40 : L'impôt additionnel communal est encaissé par le Canton (rubrique 40) et est ensuite versé aux communes (rubrique 35).

Rubrique 31 : L'écart budget s'explique principalement par les deux évolutions suivantes :

- L'ensemble des charges relatives à la réalisation de la mensuration officielle (budget 2017 : CHF 4'640'400.-) sont désormais comptabilisées dans les charges de fonctionnement et non plus dans les dépenses d'investissement, sur recommandations de l'ACF (principe RPT). Le budget 2017 est le premier à prendre en compte cette recommandation.

- Le budget relatif à la géoinformation a été augmenté en 2017 pour atteindre un montant de CHF 1'631'000. Cette augmentation est liée à la mise en application de la nouvelle loi sur la géoinformation.

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	96.20	96.30	93.70

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le nombre d'unité RH est passé de 96.2 à 93.7 pour la raison suivante : 2.5 EPT non repourvu suite aux mesures ETS II (n° 127 - 133 - 135)

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'état des droits sur les immeubles et réaliser la mensuration officielle

Sous-objectifs politiques

- 1 Réaliser le projet RF 2020
- 2 Garantir un traitement rapide et harmonisé des réquisitions au registre foncier en tenant compte des modifications de la législation
- 3 Réaliser la mensuration officielle sur tout le canton et garantir des données informatisées, fiables et harmonisées.
- 4 Promouvoir et administrer un système d'information du territoire (SIT-VS) afin d'obtenir une gestion informatisée des données touchant l'ensemble du canton (infrastructures, dangers naturels, plans de zones, etc)

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Réalisation du couplage SIT-Capitastra (PI 25)	31.12.2017
2 Conception et développement du projet de reprise des données de la mensuration officielle dans le cadastre communal (PI 34)	31.12.2017
<i>ad2</i> 3 Mise en place de mécanismes et de procédures de collaboration entre les registres fonciers et l'introduction et l'informatisation du registre foncier fédéral.	31.12.2017
4 Epuration de la base de données personne du registre foncier fédéral informatisé.	31.12.2017
<i>ad3</i> 5 Réalisation des travaux complémentaires dans les renouvellements	31.12.2017
<i>ad4</i> 6 Introduction d'un tableau de bord pour le SIT-VS	31.12.2017
7 Adaptation des géodonnées cours d'eau au modèle de la Confédération	31.01.2017
8 Adaptation des géodonnées agricoles au modèle de la Confédération	31.12.2017
9 Mise en place de l'infrastructure technique du cadastre des restrictions de droit public à la propriété (RDPPF)	31.12.2017

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i>	1 Pourcentage des communes introduites et informatisées (2014 : 49% / 2015 : 53% / 2016 : 60%)		60%	67%	7%
	2 Pourcentage de transactions électroniques du Registre foncier avec ses partenaires	0%	10%	2%	-8%
<i>ad2</i>	3 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours		99%	99%	0%
<i>ad3</i>	4 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	55%	60%	68%	8%
	5 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	22%	27%	31%	4%
<i>ad4</i>	6 Pourcentage des géodonnées cantonales mises à disposition du public, selon le catalogue défini par la Confédération (art. 21 OGéo)		2%	10%	8%
	7 Pourcentage des géodonnées cantonales conformes au modèle de géodonnées minimal prescrit par la Confédération (art. 9 OGéo)		2%	10%	8%
	8 Pourcentage de couches introduites dans le cadastre RDPPF (31.12.2015 : 10 sur 17)			58%	
	9 Pourcentage de communes introduites dans le cadastre RDPPF (31.12.2015 : 50 sur 134)			37%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Droits réels	31'392'881	95'082'118	-63'689'237
P1101 Registre Foncier	30'595'312	94'519'373	-63'924'061
352 Impôt additionnel communal LDM	18'600'000		18'600'000
404 Droits d'enregistrements RF		55'800'000	-55'800'000
404 Impôt additionnel communal LDM		18'600'000	-18'600'000
404 Timbre santé (viré au Service de la santé)		623'000	-623'000
Solde dépenses/recettes du produit	11'995'312	19'496'373	-7'501'061
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	541'633	471'439	70'194
P1103 Support des RF et centrale des testaments	255'936	91'306	164'630
GP12 Mensuration officielle	8'036'130	5'039'940	2'996'190
P1201 Réalisation de la mensuration officielle	7'356'068	4'783'325	2'572'743
P1202 Mise à jour de la mensuration officielle	680'062	256'615	423'447
GP13 SIT-VS	2'739'489	1'468'642	1'270'847
P1301 Exploitation SIT-VS	967'725	77'133	890'592
P1302 Projets géomatiques et coordination	1'771'764	1'391'509	380'255
Total	42'168'500	101'590'700	-59'422'200

Remarques

L'indicateur n° 2 concernant les transactions électroniques a été revu à la baisse étant donné :

- a) les débats en cours au niveau fédéral qui se dérouleront au cours de l'été 2016
- b) l'expérience réalisée dans le canton de Berne après plus d'une année de mise en exploitation de la plateforme Terravis.

L'indicateur portant sur le pourcentage de pièces justificatives scannées dans les registres fonciers n'apparaît plus en 2017, le projet étant finalisé en 2016.

**Département des transports, de
l'équipement et de l'environnement**

Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Budget 2017 Fr.	Ecart 16/17 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	649'489'142.01	687'635'500	733'990'100	46'354'600
Recettes	439'667'948.98	514'499'600	514'057'500	-442'100
Excédent de dépenses	209'821'193.03	173'135'900	219'932'600	46'796'700

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	2'651'678.15	3'417'200	3'418'200	1'000
Service des routes, transports et cours d'eau	127'566'797.25	102'367'500	139'707'200	37'339'700
Service des bâtiments, monuments et archéologie	30'898'239.00	25'219'800	32'196'200	6'976'400
Service des forêts et du paysage	27'024'547.92	22'912'900	24'387'600	1'474'700
Service de la protection de l'environnement	11'195'477.47	9'587'900	11'952'100	2'364'200
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	194'088.20	508'900	702'400	193'500
Office de construction des routes nationales	10'290'365.04	9'121'700	7'568'900	-1'552'800
Excédent de dépenses	209'821'193.03	173'135'900	219'932'600	46'796'700

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	83'237'629.57	84'884'300	87'869'800	2'985'500
31	Biens, services et marchandises	85'018'005.26	78'372'800	106'931'800	28'559'000
32	Intérêts passifs	-12'252.35	1'000	1'000	0
33	Amortissements	75'624.63	3'000	3'000	0
35	Dédommagements à des collectivités publiques	464'028.90	637'600	640'000	2'400
36	Subventions accordées	69'930'947.37	65'231'800	81'329'700	16'097'900
38	Attributions aux financements spéciaux	11'248'196.03	5'865'000	5'370'000	-495'000
39	Imputations internes	13'288'229.64	14'600'400	14'408'100	-192'300
40	Impôts	58'467.60	44'100	65'800	21'700
41	Patentes et concessions	4'309'959.41	4'690'000	4'940'000	250'000
42	Revenus des biens	5'761'078.21	3'638'900	3'754'900	116'000
43	Contributions	28'383'860.90	30'333'800	34'602'500	4'268'700
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	31'782'677.25	32'885'700	34'836'400	1'950'700
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'144'930.40	460'000	2'060'000	1'600'000
46	Subventions acquises	52'632'855.71	47'552'500	61'150'700	13'598'200
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	33'783'399.16	35'432'700	28'565'800	-6'866'900
49	Imputations internes	26'495'233.74	26'335'100	26'182'800	-152'300
	Total charges	263'250'409.05	249'595'900	296'553'400	46'957'500
	Total revenus	185'352'462.38	181'372'800	196'158'900	14'786'100
	Excédent de charges	77'897'946.67	68'223'100	100'394'500	32'171'400

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	317'573'669.31	370'288'700	365'548'000	-4'740'700
52	Prêts et participations permanentes	13'019'400.00	8'238'100	8'022'000	-216'100
56	Subventions accordées	54'362'112.65	57'812'800	63'466'700	5'653'900
57	Subventions redistribuées	1'283'551.00	1'700'000	400'000	-1'300'000
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	2'083'190.00	2'029'400	1'989'400	-40'000
63	Facturation à des tiers	2'344'551.70			
66	Subventions acquises	248'604'193.90	329'397'400	315'509'200	-13'888'200
67	Subventions à redistribuer	1'283'551.00	1'700'000	400'000	-1'300'000
	Total dépenses	386'238'732.96	438'039'600	437'436'700	-602'900
	Total recettes	254'315'486.60	333'126'800	317'898'600	-15'228'200
	Excédent de dépenses	131'923'246.36	104'912'800	119'538'100	14'625'300

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités administratives et
juridiques du département
Fr. 3'677'742 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes en matière de droit
public des constructions
Fr. -259'542 net

GP 11
Gestion/coordination des activités
administratives
Fr. 1'439'637 net

GP 12
Appui juridique au département et
à ses services
Fr. 2'238'105 net

GP 21
Appui aux autorités communales
Fr. -1'071'074 net

GP 22
Appui à l'autorité cantonale (CCC)
Fr. 811'532 net

Total service

Fr. 3'418'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	5'776'761.80	6'599'700	6'604'500	4'800
30 Charges de personnel	5'165'526.75	5'197'900	5'429'200	231'300
31 Biens, services et marchandises	239'521.55	865'000	652'000	-213'000
33 Amortissements	7'770.30	0	0	0
36 Subventions accordées	28'264.10	35'000	38'000	3'000
39 Imputations internes	335'679.10	501'800	485'300	-16'500
4 Revenus de fonctionnement	3'125'083.65	3'182'500	3'221'300	38'800
40 Impôts	6'991.90	10'000	7'900	-2'100
42 Revenus des biens	30'887.45	0	0	0
43 Contributions	2'875'839.30	2'842'500	2'883'400	40'900
49 Imputations internes	211'365.00	330'000	330'000	0
Charges nettes de fonctionnement	2'651'678.15	3'417'200	3'383'200	-34'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	35'000	35'000
50 Investissements propres	0.00	0	35'000	35'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	35'000	35'000
Insuffisance de financement	2'651'678.15	3'417'200	3'418'200	1'000

Remarques

Rubrique 30 (+ Fr. 231'300.--)

Au 1.1.2015, 2,5 EPT ont été transférés de l'Office de construction des routes nationales et au 1.03.2016, 0,2 EPT ont été transférés du Service des routes, transports et cours d'eau au Service administratif et juridique du DTEE

Rubrique 31 (- Fr. 213'000.--)

Mandats relatifs à Valais/Wallis 2015 et ETS 2 réalisés et moins de projets et mandats en lien avec la présidence.

Rubrique 43 : Rubr. 431 Emoluments (- Fr. 2'500'000.--), Rubr. 434 (- Fr. 20'000.--) Rubr. 436 (- Fr. 243'400.--), Rubr. 437 amendes (- Fr.120'000.--).

Le budget 2017 a été arrêté, d'une part, :

sur la base moyenne des émoluments de 2016 (estimation),

sur la base des comptes 2015,

ainsi que sur l'analyse comparative par type de dossier et coût moyen par cas,

et, d'autre part, sur les prévisions de BAK Basel Economics, KOF de l'EPFZ ainsi que le pronostic économique du Crédit Suisse et de la Société suisse des entrepreneurs.

L'estimation incertaine des recettes 2017 confirme la tendance de ces dernières années, notamment par rapport à l'adoption de la loi et l'ordonnance fédérales sur les résidences secondaires ainsi que les effets de l'entrée en vigueur au 1er mai 2014 des modifications de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et son application au niveau cantonal.

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	35.40	35.40	35.60

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
La différence de 0.2 EPT entre le budget 2016 et le budget 2017 provient d'un transfert de 0.2 EPT du Service des routes, transports et cours d'eau au Service administratif et juridique du DTEE, afin de pouvoir fournir l'appui juridique requis et nécessaire pour le projet R3.

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et offices, soit notamment :
1.1	la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire
1.2	la traduction
2	Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et office soit notamment :
2.1	la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)
2.2	le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés
2.3	le suivi et la mise à jour des bases légales
3	Garantir l'appui du Chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement dans la conduite stratégique de l'Office des constructions des routes nationales

Mesures prioritaires	Délai
ad2 1 Allocation des ressources internes nécessaires et établissement d'un planning afin d'assurer l'appui juridique des différents projets législatifs annoncés	31.12.2020

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1 Respect des délais dans le traitement des interventions parlementaires	100%	100%	100%	0%
ad2 2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la planification quadriennale ou semestrielle	100%	100%	100%	0%
3 Respect des délais des processus législatifs			100%	
ad3 4 Participation aux séances du Copil DTEE-OFROU			3	

OBJECTIF POLITIQUE 2		
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions		
Sous-objectifs politiques		
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)	
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :	
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles	
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications	
2.3	les tâches de police des constructions	
3	Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions	
4	Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers	
5	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Préparation et, cas échéant, mise en place de l'organisation et des processus découlant de la nouvelle loi sur les constructions	31.12.2017
<i>ad2</i>	2 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force (Cf. ad2 5).	31.12.2018
<i>ad4</i>	3 Préparation et, cas échéant, mise en place de l'organisation et des processus découlant de la nouvelle loi sur les constructions ainsi que de la mise à disposition des ressources et infrastructures nécessaires	31.12.2018
	4 Augmentation de l'effectif des ressources humaines afin de faire face au volume de travail accru engendré par la nouvelle loi sur les constructions	31.12.2018

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	78%	90%	90%	0%
2 Pourcentage de synthèses notifiées aux communes dans un délai de 7 jours dès réception de tous les préavis des services consultés (ce délai de 7 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	97%	92%	95%	3%
<i>ad2</i> 3 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	96%	100%	100%	0%
4 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	84%	90%	90%	0%
5 Nombre de cas de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à postériori ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	78	50	60	10
<i>ad3</i> 6 Soutien aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions		100%	100%	0%
<i>ad4</i> 7 Analyse et adaptation permanente des structures et des processus selon les besoins avérés des partenaires		31.12.16	31.12.17	
<i>ad5</i> 8 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation		100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	3'996'721	318'979	3'677'742
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'522'947	83'310	1'439'637
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	1'019'652	51'439	968'213
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	273'720	17'334	256'386
P1103 Gestion administrative et traduction	229'575	14'537	215'038
GP12 Appui juridique au département et à ses services	2'473'774	235'669	2'238'105
P1201 Gestion des dossiers juridiques	2'324'779	226'164	2'098'615
P1202 Planification et élaboration de la législation	148'995	9'505	139'490
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	2'642'779	2'902'321	-259'542
GP21 Appui aux autorités communales	911'475	1'982'549	-1'071'074
P2101 Coordination des prises de position des organes	832'598	1'978'118	-1'145'520
431 Emoluments		1'925'000	-1'925'000
Solde dépenses/recettes du produit	832'598	53'118	779'480
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	78'877	4'431	74'446
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	1'731'304	919'772	811'532
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	823'125	514'465	308'660
431 Emoluments		467'000	-467'000
Solde dépenses/recettes du produit	823'125	47'465	775'660
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	239'575	12'804	226'771
P2203 Police des constructions	668'604	392'503	276'101
437 Amendes		120'000	-120'000
Solde dépenses/recettes du produit	668'604	272'503	396'101
Total	6'639'500	3'221'300	3'418'200
Remarques			
Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 traitent des délais de traitement fixés dans l'Ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996.			

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

OP 1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal Fr. 59'880'655 net	OP 2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques Fr. 19'747'340 net	OP 3 Coordination, planification et financement TP Fr. 60'079'205 net
GP 11 Construction&entretien du réseau routier cantonal Fr. 59'840'391 net	GP 21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône Fr. 1'831'079 net	GP 31 Transports publics Fr. 59'799'772 net
GP 12 Entretien et exploitation des routes nationales Fr. 40'264 net	GP 22 Protection contre les dangers hydrologiques Fr. 16'514'652 net	GP 32 Transports à câble, obstacles aériens Fr. 410'399 net
	GP 23 Protection contre les dangers géologiques Fr. 1'401'609 net	GP 33 Téléphériques gérés Fr. -130'966 net

Total service

Fr. 139'707'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	183'761'149.73	169'528'600	209'480'700	39'952'100
30 Charges de personnel	52'323'991.17	52'309'500	54'383'200	2'073'700
31 Biens, services et marchandises	54'123'054.79	46'430'200	70'499'900	24'069'700
32 Intérêts passifs	-4'988.70	0	0	0
33 Amortissements	52'532.05	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	318'019.40	467'600	470'000	2'400
36 Subventions accordées	60'308'302.15	56'688'700	70'887'000	14'198'300
38 Attributions aux financements spéciaux	5'086'223.48	1'600'000	1'600'000	0
39 Imputations internes	11'554'015.39	12'032'600	11'640'600	-392'000
4 Revenus de fonctionnement	111'501'437.49	123'456'300	132'087'700	8'631'400
40 Impôts	27'141.00	15'000	30'400	15'400
41 Patentes et concessions	1'188'298.61	1'500'000	1'650'000	150'000
42 Revenus des biens	3'437'989.46	1'401'900	1'571'900	170'000
43 Contributions	20'627'231.47	22'349'900	26'356'100	4'006'200
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	31'782'677.25	32'885'700	34'836'400	1'950'700
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'132'475.90	450'000	2'050'000	1'600'000
46 Subventions acquises	34'609'076.59	27'591'700	39'668'100	12'076'400
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'147'299.94	24'727'200	14'874'700	-9'852'500
49 Imputations internes	11'549'247.27	12'534'900	11'050'100	-1'484'800
Charges nettes de fonctionnement	72'259'712.24	46'072'300	77'393'000	31'320'700
5 Dépenses d'investissement	98'408'396.60	128'178'200	154'592'400	26'414'200
50 Investissements propres	73'285'520.65	96'516'700	122'906'000	26'389'300
52 Prêts et participations permanentes	12'139'400.00	6'998'100	6'822'000	-176'100
56 Subventions accordées	12'983'475.95	24'663'400	24'864'400	201'000
6 Recettes d'investissement	43'101'311.59	71'883'000	92'278'200	20'395'200
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	798'690.00	789'400	789'400	0
66 Subventions acquises	42'302'621.59	71'093'600	91'488'800	20'395'200
Dépenses nettes d'investissement	55'307'085.01	56'295'200	62'314'200	6'019'000
Insuffisance de financement	127'566'797.25	102'367'500	139'707'200	37'339'700

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Remarques			
(en millions de francs)	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
ENVELOPPE BUDGETAIRE: (fonctionnement + investissement)	67.5	46.4	83.5
ROUTES CANTONALES (OP1):			
Investissements nets	33.0	21.9*	23.9
Service hivernal (rubr. 313+314)	10.8	14.0	13.9
Revêtements spécialisés (rubr. 313+314)	7.2	0.0	env. 12.0
* + Fr. 10 mio pour les travaux de contournement des Evouettes.			
RHONE 3 (OP2):			
Investissements nets (sans fonds R3)	2.1	2.1	2.1
COURS D'EAU LATERAUX (OP2):			
Subv. nettes d'investissements (rubr. 56+66)	3.8	3.0	12.3
Paiements en retard (cumulés)**	6.8	12.7	9.0
** selon annonce des communes; réalisation probable = 60% du montant indiqué.			
TRANSPORTS PUBLICS (OP3):			
Indemnités nettes (rubr. 36+46)	47.4	47.5	57.1
Prêts et subv. d'invest. nets (rubr. 52+56+62)	11.6	14.2	5.6

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	426.40	426.60	437.10

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Variation 2016-2017 : + 8 postes pour le projet de la 3ème correction du Rhône, financés en grande partie par la Confédération. + 2.5 postes résultant principalement du transfert de postes de l'Office de construction des routes nationales en faveur de l'Unité territoriale III (ouvriers-chauffeurs), ainsi que du transfert d'un poste des routes cantonales (cantonnier) en faveur du Service des forêts et du paysage.

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable	
Sous-objectifs politiques	
1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
2.2	Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur
3	Entretien et exploitation des routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU
3.1	Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans le réseau fédéral complémentaire en cours de définition par la Confédération (date de l'entrée en vigueur inconnue)	31.12.2019
	2 Poursuite des travaux de la déviation de Stalden sur la route H212	31.12.2017
	3 Début des travaux de construction du Rottenbrück à Oberwald	31.12.2017
	4 Début des travaux de correction du 1er lacet à la sortie de Vissoie	31.12.2017
	5 Mise en chantier du tunnel de contournement des Evouettes	31.12.2017
	6 Poursuite des travaux d'aménagement de la sortie sud de Val-d'Illiez	31.12.2017
	7 Fin des travaux du giratoire de la Tine à l'entrée de Troistorrents	31.12.2017
ad2	8 Mise en conformité normative des passages pour piétons	31.12.2020

Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1	1 Réalisation des mesures prioritaires	80%	100%	100%	0%
	2 Nombre de chantiers de construction en cours	105	42	65	23
	3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	➔	➔	➔	
	4 Nombre de crédits complémentaires sollicités	1	0	0	0
	5 Pourcentage du budget d'investissement global (rubr. 501) des chantiers de construction coûtant plus de Fr. 1 million durant l'année			70.5%	
ad2	6 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés	41%	85%	70%	-15%
	7 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation fin 2014 : I1 = 2,45. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	↗	↗	↗	
	8 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m2). Moyenne annuelle nécessaire = 600'000 m2 (Fr. 18 millions)	246'500	0	400'000	400'000
ad3	9 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales	100%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2**Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques****Sous-objectifs politiques**

- Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en mettant en oeuvre la stratégie cantonale basée sur la prévention, l'intervention d'urgence et la construction de la 3ème correction du Rhône
- Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques: améliorer la connaissance des processus de crues; mettre en place un système de veille et d'alerte pour les grands bassins; inciter et aider les communes à entreprendre les cartes de dangers, les projets d'aménagement des cours d'eau selon les priorités définies et la convention-programme (CH - Canton) et l'entretien des cours d'eau; obtenir les moyens financiers nécessaires pour le subventionnement des investissements et de l'entretien; établir les avis et préavis requis en matière de dangers; réaliser le plan sectoriel cours d'eau
- Contribuer à la protection contre les dangers géologiques: améliorer la connaissance des processus à l'origine des dangers; établir des méthodes d'analyses et les recommandations/directives; établir des scénarii de danger/risque; déterminer les mesures de protection; inciter et appuyer les communes pour la prise en compte des risques géologiques dans le cadre de l'aménagement du territoire; soutenir les services cantonaux et les communes impliquées dans l'établissement des bases de dangers; établir les avis et préavis requis

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE)

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Réalisation des mesures anticipées et prioritaires de la 3e correction du Rhône prévues dans la 1ère étape de 10 ans sur la base du PA-R3. Sous réserve de l'avancement des procédures administratives.	31.12.2026
2 Amélioration des prévisions de crues et des conseils scientifiques en cas de crise de façon à assurer l'intervention d'urgence	31.12.2017

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i> 1 Adoption des zones de danger et application des directives d'entretien, de surveillance et d'intervention d'urgence. Réalisation des mesures urgentes 2017.	70%	100%	100%	0%
2 Mise en place de l'outil de prévision de crue (MINERVE): testé (=50%), optimisé (=75%), validé (=100%)	50%	75%	100%	25%
3 Réalisation des mesures anticipées I des lacs Falcon à Sierre, de Sion, Aproz, Collombey (Raffinerie), Collombey (Illarsaz), Vouvry et Port-Valais; mises à l'enquête (=40%), mesures approuvées (=50%), mesures réalisées (=100%).	60%	96%	90%	-6%
4 Réalisation de la mesure prioritaire de Viège (avancement des travaux en %).	34%	51%	49%	-2%
5 Création d'une "loi Rhône", ou révision de la loi sur l'aménagement des cours d'eau, réglant le financement et la contribution de tiers		25%	50%	25%
<i>ad2</i> 6 Nombre d'aménagements de cours d'eau en étude	110	120	120	0
7 Nombre d'aménagements de cours d'eau en travaux (projets individuels et projets de la convention-programme)	58	40	40	0
8 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues en cours ou terminés	55%	40%	60%	20%
9 Pourcentage de préavis ou d'avis hydrologiques traités dans les délais (nombre de demandes attendues en 2017 = 1'500)	80%	80%	80%	0%
10 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger terminée			100%	
11 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours de révision			12%	
12 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours			0%	
<i>ad3</i> 13 Nombre annuel de cartes de danger géologique validées ou en cours de validation (SIRS-DAGEO)	15	12	12	0
14 Pourcentage de préavis géologiques et sismiques traités dans les délais pour le secrétariat cantonal des constructions (SCC), le Service des routes, transports et cours d'eau (SRTCE), le Service du développement territorial (SDT, pour les zones de danger), les autres services cantonaux, les communes (nombre de dossiers attendus en 2017 = 1'500, dont 95% de préavis sismiques)	90%	80%	90%	10%
15 Pourcentage de cahiers des charges "dangers géologiques" établis dans les délais pour le Service des routes, transports et cours d'eau, les communes ou autres collectivités et tiers	100%	100%	100%	0%
16 Pourcentage d'avis géologiques (instabilités terrains) traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2017 = 60)	95%	95%	95%	0%
17 Pourcentage d'interventions géologiques (ouvertures/fermetures de routes, etc.) traitées dans les délais (nombre d'interventions attendues en 2017 = 50)	100%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 3					
Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.					
Sous-objectifs politiques					
1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises				
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais				
3	Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale				
4	Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Soutien à la partie valaisanne du développement en cours de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et aux projets de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) - étapes 2025 et 2030			31.12.2021	
ad3	2 Validation par les autorités compétentes d'une stratégie cantonale pour le développement des liaisons par câble s'insérant dans la stratégie fédérale afférente			31.12.2017	
Indicateurs					
		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad2	1 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics, sur la base des statistiques fédérales)		↗	↗	
ad3	2 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	100%	0%
	3 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisanne de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	100%	0%
	4 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	90%	90%	90%	0%
ad4	5 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	3	2	2	0
	6 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphériques gérés	500'900	500'000	500'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	200'150'155	140'269'500	59'880'655
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	176'538'791	116'698'400	59'840'391
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	82'086'692	63'708'800	18'377'892
438 Recettes des prestations du SRTCE pour les investissements		3'135'400	-3'135'400
440 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		10'736'700	-10'736'700
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	71'244'200		71'244'200
660 Subventions fédérales aux investissements		36'475'500	-36'475'500
662 Participation des communes aux investissements		10'251'800	-10'251'800
669 Participation des tiers aux investissements		598'000	-598'000
Solde dépenses/recettes du produit	10'842'492	2'511'400	8'331'092
P1102 Entretien et exploitation	94'452'099	52'989'600	41'462'499
313 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	9'778'400		9'778'400
314 Entretien des routes, service hivernal, etc.	41'221'600		41'221'600
365 Subventions payées à des institutions privées pour les sentiers pédestres	185'000		185'000
440 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes cantonales		20'001'300	-20'001'300
460 Subventions fédérales à l'entretien (fonds RPS)		6'500'000	-6'500'000
462 Participation des communes à l'entretien		20'499'600	-20'499'600
562 Subventions payées aux communes pour les sentiers pédestres	250'000		250'000
Solde dépenses/recettes du produit	43'017'099	5'988'700	37'028'399
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	23'611'364	23'571'100	40'264
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	23'611'364	23'571'100	40'264
434 Recettes pour l'entretien de l'autoroute (contrat passé avec la Confédération)		11'275'000	-11'275'000
436 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU		5'751'200	-5'751'200
Solde dépenses/recettes du produit	23'611'364	6'544'900	17'066'464
OP2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques	80'484'540	60'737'200	19'747'340
GP21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône	48'647'879	46'816'800	1'831'079
P2101 Réaménagement du Rhône	47'618'113	45'144'100	2'474'013
480 Fonds de financement Rhône 3		8'092'200	-8'092'200
501 Investissements	44'514'100		44'514'100
660 Subventions fédérales aux investissements		27'675'900	-27'675'900
662 Participation des communes aux investissements		2'203'800	-2'203'800
669 Participation de tiers aux investissements		4'342'200	-4'342'200
Solde dépenses/recettes du produit	3'104'013	2'830'000	274'013
P2102 Gestion et entretien du Rhône	1'029'766	1'672'700	-642'934
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	700'000		700'000
410 Recettes de l'extraction de graviers		1'650'000	-1'650'000
Solde dépenses/recettes du produit	329'766	22'700	307'066

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP22 Protection contre les dangers hydrologiques	30'374'952	13'860'300	16'514'652
P2201 Protection contre les dangers hydrologiques	30'374'952	13'860'300	16'514'652
480 Prélèvement du fonds de renaturation et correction des cours d'eau		1'650'000	-1'650'000
562 Subventions payées aux communes pour les investissements et bases de danger	21'014'400		21'014'400
660 Subventions fédérales aux investissements et bases de danger		8'714'400	-8'714'400
Solde dépenses/recettes du produit	9'360'552	3'495'900	5'864'652
GP23 Protection contre les dangers géologiques	1'461'709	60'100	1'401'609
P2301 Protection contre les dangers géologiques	1'461'709	60'100	1'401'609
318 Honoraires/études	650'000		650'000
Solde dépenses/recettes du produit	811'709	60'100	751'609
OP3 Coordination, planification et financement TP	83'438'405	23'359'200	60'079'205
GP31 Transports publics	77'607'572	17'807'800	59'799'772
P3101 Infrastructure des transports publics	77'607'572	17'807'800	59'799'772
360 Projet FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire)	8'800'000		8'800'000
360 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (exploitation)	8'571'300		8'571'300
362 Subventions accordées à des communes (exploitation)	3'494'200		3'494'200
363 Subventions accordées à de propres établissements (exploitation)	1'480'400		1'480'400
364 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (exploitation)	38'828'700		38'828'700
365 Subventions accordées à des institutions privées (exploitation)	4'467'400		4'467'400
440 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		4'098'400	-4'098'400
480 Prélèvement du fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIème siècle pour le projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire), rubr. 524		4'000'000	-4'000'000
480 Prélèvement extraordinaire sur les réserves du fonds RPLP		79'600	-79'600
524 Prêts et participations accordés à des sociétés d'économie mixte (investissements)	2'822'000		2'822'000
524 Projet ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire)	4'000'000		4'000'000
562 Subventions accordées à des communes (investissements)	600'000		600'000
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte (investissements)	3'000'000		3'000'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'543'572	9'629'800	-8'086'228
GP32 Transports à câble, obstacles aériens	857'899	447'500	410'399
P3201 Transports à câble, obstacles aériens	857'899	447'500	410'399
GP33 Téléphériques gérés	4'972'934	5'103'900	-130'966
P3301 Téléphériques gérés	4'972'934	5'103'900	-130'966
Total	364'073'100	224'365'900	139'707'200

OP 1
Assurer l'adaptation et l'entretien
du parc immobilier de l'Etat
Fr. 25'095'840 net

OP 2
Assurer la connaissance et la
conservation du patrimoine bâti et
archéologique
Fr. 7'100'360 net

GP 11
Etudes et constructions
Fr. 14'341'883 net

GP 12
Gérance et entretien des
immeubles
Fr. 10'753'957 net

GP 21
Gestion du patrimoine
Fr. 7'100'360 net

Total service

Fr. 32'196'200 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	35'343'397.48	35'633'900	40'343'100	4'709'200
30 Charges de personnel	6'182'785.10	6'229'000	6'869'900	640'900
31 Biens, services et marchandises	25'486'399.72	25'308'600	29'478'800	4'170'200
33 Amortissements	539.95	0	0	0
36 Subventions accordées	148'814.15	156'000	143'000	-13'000
38 Attributions aux financements spéciaux	3'776'752.00	3'712'000	3'600'000	-112'000
39 Imputations internes	-251'893.44	228'300	251'400	23'100
4 Revenus de fonctionnement	50'669'765.97	32'524'100	37'395'500	4'871'400
42 Revenus des biens	2'003'755.15	1'975'000	1'921'000	-54'000
43 Contributions	490'661.20	662'400	608'800	-53'600
46 Subventions acquises	6'508'296.10	6'081'000	6'719'000	638'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	27'305'051.35	10'610'500	13'549'000	2'938'500
49 Imputations internes	14'362'002.17	13'195'200	14'597'700	1'402'500
Charges nettes de fonctionnement	-15'326'368.49	3'109'800	2'947'600	-162'200
5 Dépenses d'investissement	47'660'449.15	25'472'000	49'639'000	24'167'000
50 Investissements propres	45'216'802.60	23'282'000	46'792'000	23'510'000
56 Subventions accordées	2'443'646.55	2'190'000	2'847'000	657'000
6 Recettes d'investissement	1'435'841.66	3'362'000	20'390'400	17'028'400
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	0	0	0
63 Facturation à des tiers	2'344'551.70	0	0	0
66 Subventions acquises	-908'710.04	3'362'000	20'390'400	17'028'400
Dépenses nettes d'investissement	46'224'607.49	22'110'000	29'248'600	7'138'600
Insuffisance de financement	30'898'239.00	25'219'800	32'196'200	6'976'400

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Remarques
<p>** 31 Ecart budget 2016 - budget 2017 :</p> <p>L'écart du chapitre 31 s'explique par une augmentation de la rubrique 314 de la section Gérance et entretien des immeubles due à une adaptation des dépenses d'entretien se rapprochant du pourcentage usuel. Le pourcentage usuel pour l'entretien du parc immobilier selon les indicateurs de la Confédération est de 1.5% de la valeur à neuf du parc, ce qui représente un besoin de de 21 millions (budget 2016 : CHF11'605'900 millions).</p> <p>** 48 Ecart budget 2016 - budget 2017 :</p> <p>CHF 10'579'000 : prélèvements sur fonds SFOP (divers objets investissement) selon règlement du 27.10.10 CHF 2'970'000 : prélèvement sur fonds 21ème siècle (budget 2016 : prélèvement SFOP CHF 10'610'500).</p> <p>** 56-66 Ecart budget 2016 - budget 2017 :</p> <p>L'enveloppe nette d'investissement accordée a permis une adaptation des montants de subvention de la section "Patrimoine".</p> <p>**50 Investissements - programme global 2017 du GP11 Etudes et Constructions : CHF 46'750'000</p> <p>Bâtiments de service : CHF 2'700'000 - achat : CHF 2'200'000 - études : CHF 500'000</p> <p>Bâtiments d'enseignement : CHF 43'950'000 - achat : CHF 3'300'000 - études : CHF 100'000 - travaux : CHF 40'550'000</p> <p>Bâtiments des établissements : CHF 100'000 - études : CHF 100'000</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	29.18	29.18	33.58

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Au terme de la deuxième étape de l'examen des tâches et des structures de l'Etat (ETS 2), le Gouvernement a retenu une liste de 210 mesures. Trois mesures concernent le SBMA.</p> <p>Deux d'entre elles entreront en force au 1er janvier 2017 et impliquent une augmentation des EPT de 29.18 à 33.58 :</p> <p>** Mesure 118 Internalisation des tâches de gestion de la carte archéologique et de suivi des sondages archéologiques => 3.4 nouveaux EPT auprès de la section Patrimoine.</p> <p>** Mesure 341 Engagement d'un EPT concierge => 1 nouvel EPT auprès de la section Gérance et entretien des immeubles.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 1					
Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation					
Sous-objectifs politiques					
1	Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées				
2	Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification				
3	Entretenir le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique				
4	Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie				
Mesures prioritaires				Délai	
ad2	1 Ecole supérieure de commerce, Sierre, nouvelle construction : poursuite des travaux			31.12.2017	
	2 Ecole professionnelle, Sion, ateliers : poursuite des travaux			31.12.2017	
	3 Acquisition du bâtiment 392, Monthey, Ecole professionnelle			31.12.2017	
	4 BioArk, Viège : participation à la réalisation de l'équipement			31.12.2017	
	5 Piscine St-Ursule, EP Brigue, transformation : début des travaux			31.12.2018	
	6 Campus Energypolis (bâtiment hydraulique), Sion			31.12.2019	
ad3	7 Maintien de la consommation d'énergie par l'entretien des bâtiments existants et la construction de bâtiments à haute performance énergétique			31.12.2017	
	8 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats			31.12.2017	
Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1	1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	95%	100%	100%	0%
ad2	2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	2	0	0	0
ad3	3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2015.	68.5	69	68	-1
	4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2015.	79.1	78	77	-1
	5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2015 après introduction des nouveaux bâtiments)	955	1'060	1'060	0
	6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2015 après introduction des nouveaux bâtiments)	306	312	312	0
	7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m2.an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat. [Agenda 21]	317	315	314	-1
ad4	8 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	128.5%	129.11%	133.87%	4.76%

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique				
Sous-objectifs politiques				
1	Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites			
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Inventaires du patrimoine bâti d'importance cantonale			31.12.2020
<i>ad2</i>	2 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2021			31.12.2021
	3 Concept cantonal de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti			31.12.2018
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année			
	40	40	40	0
	2 Nombre de pages publiées			
	1'430	500	500	0
	3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année			
	1	6	5	-1
	4 Nombre d'inventaires communaux traités			
			5	
<i>ad2</i>	5 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m2)			
	2'384	3'000	2'500	-500
	6 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)			
	19	10	10	0
	7 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année)			
	27	30	25	-5
	8 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année)			
	778	700	700	0
	9 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais			
	72%	80%	80%	0%
	10 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité			
	12.1%	13.5%	13%	-0.5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat	81'691'850	56'596'010	25'095'840
GP11 Etudes et constructions	50'882'176	36'540'293	14'341'883
P1101 Bâtiments de l'Etat	50'381	2'536	47'845
P1102 Bâtiments subventionnés et expertises	112'296	5'655	106'641
P1103 Bâtiments de services	2'919'413	11'243	2'908'170
500 Acquisition terrain stratégique Gare de Sierre	2'200'000		2'200'000
503 Etudes et surveillances	500'000		500'000
Solde dépenses/recettes du produit	219'413	11'243	208'170
P1104 Bâtiments d'enseignement	47'637'112	36'517'310	11'119'802
380 Attribution de 11% pour les Investissements provenant du Fonds de financement spécial Formation professionnelle	3'600'000		3'600'000
460 Attribution de 11% pour les Investissements provenant du Fonds de financement spécial Formation professionnelle		3'600'000	-3'600'000
480 Prélèvements prévus sur le fonds de financement spécial Formation professionnelle pour divers objets d'investissement		10'579'000	-10'579'000
480 Prélèvements prévus sur le fonds du 21ème siècle		2'970'000	-2'970'000
503 Acquisition du bâtiment 392 Monthey	3'300'000		3'300'000
503 Etudes et surveillances	100'000		100'000
503 Travaux de construction et d'aménagement	40'550'000		40'550'000
660 Subventions acquises de la Confédération		962'500	-962'500
662 Subventions acquises des communes		3'898'400	-3'898'400
669 Subventions acquises de tiers		14'502'500	-14'502'500
Solde dépenses/recettes du produit	87'112	4'910	82'202
P1105 Bâtiments des établissements	162'974	3'549	159'425
503 Etudes et surveillances	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	62'974	3'549	59'425

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP12 Gérance et entretien des immeubles	30'809'674	20'055'717	10'753'957
P1201 Entretien et aménagement des immeubles	13'286'993	4'071'455	9'215'538
314 Entretien et aménagement des bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce	2'900'000		2'900'000
314 Entretien et aménagement des immeubles	9'686'900		9'686'900
460 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010)		2'900'000	-2'900'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux services		1'134'000	-1'134'000
Solde dépenses/recettes du produit	700'093	37'455	662'638
P1202 Entretien et aménagement des établissements	2'188'798	1'182'065	1'006'733
314 Entretien et aménagement des établissements	2'000'000		2'000'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux établissements		1'171'000	-1'171'000
Solde dépenses/recettes du produit	188'798	11'065	177'733
P1203 Entretien et aménagement des locaux loués	502'853	10'529	492'324
314 Entretien et aménagement des locaux loués	500'000		500'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement pour locaux loués		10'000	-10'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'853	529	2'324
P1204 Transactions et locations des immeubles	11'983'753	11'422'092	561'661
318 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	763'000		763'000
364 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000		8'000
365 Subvention Association Valaisans du Monde (Chalet Niklaus Stalder, Sion)	20'000		20'000
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		1'921'000	-1'921'000
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		9'490'100	-9'490'100
Solde dépenses/recettes du produit	11'192'753	10'992	11'181'761
P1205 Nettoyage et entretien courant	2'847'277	3'369'576	-522'299
313 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	152'000		152'000
314 Mandats de nettoyage	1'500'000		1'500'000
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'792'600	-2'792'600
Solde dépenses/recettes du produit	1'195'277	576'976	618'301

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique	8'290'250	1'189'890	7'100'360
GP21 Gestion du patrimoine	8'290'250	1'189'890	7'100'360
P2101 Connaissance du patrimoine	680'477	6'846	673'631
318 Inventaires patrimoine	175'000		175'000
318 Inventaires, publications, reproductions, prestations de tiers	31'800		31'800
362 Subventions pour inventaires	104'800		104'800
Solde dépenses/recettes du produit	368'877	6'846	362'031
P2102 Archéologie	3'313'160	67'185	3'245'975
318 Fouilles d'urgences	950'000		950'000
Solde dépenses/recettes du produit	2'363'160	67'185	2'295'975
P2103 Monuments	3'279'325	967'082	2'312'243
562 Subventions accordées à des communes	180'000		180'000
565 Subventions accordées à des institutions privées	620'000		620'000
565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 5, Sion	1'200'000		1'200'000
566 Subventions accordées aux privés	300'000		300'000
568 Subventions accordées à des bourgeoisies	220'000		220'000
660 Subventions acquises de la Confédération		420'000	-420'000
660 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		237'000	-237'000
662 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion		214'000	-214'000
669 Subventions acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 5, Sion (Chapitre)		76'000	-76'000
Solde dépenses/recettes du produit	759'325	20'082	739'243
P2104 Sites	741'829	92'715	649'114
318 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	15'000		15'000
562 Subventions accordées à des communes	47'000		47'000
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	50'000		50'000
565 Subventions accordées à des institutions privées	50'000		50'000
566 Subventions accordées aux privés	170'000		170'000
660 Subventions acquises de la Confédération		80'000	-80'000
Solde dépenses/recettes du produit	409'829	12'715	397'114
P2105 Biens culturels	275'459	56'062	219'397
Total	89'982'100	57'785'900	32'196'200

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

<p>OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt Fr. 12'599'530 net</p>	<p>OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels Fr. 3'059'407 net</p>	<p>OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels Fr. 8'728'663 net</p>
<p>GP 11 Conservation des forêts Fr. 1'423'902 net</p>	<p>GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage Fr. 1'092'076 net</p>	<p>GP 31 Prévention dangers naturels Fr. 2'046'476 net</p>
<p>GP 12 Forêt de protection Fr. 9'890'989 net</p>	<p>GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces Fr. 1'571'332 net</p>	<p>GP 32 Ouvrages de protection Fr. 6'682'187 net</p>
<p>GP 13 Economie forestière Fr. 662'839 net</p>	<p>GP 23 Bases, formation et information nature et paysage Fr. 395'999 net</p>	
<p>GP 14 Biodiversité en forêt Fr. 621'800 net</p>		

Total service**Fr. 24'387'600 net**

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	15'016'145.12	14'561'600	16'415'600	1'854'000
30 Charges de personnel	4'252'014.65	4'287'100	4'376'700	89'600
31 Biens, services et marchandises	1'480'055.08	1'647'500	1'792'500	145'000
32 Intérêts passifs	-9'130.65	1'000	1'000	0
33 Amortissements	1'696.10	1'000	1'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	73'726.00	120'000	120'000	0
36 Subventions accordées	8'884'494.45	7'793'500	9'693'100	1'899'600
37 Subventions redistribuées	0.00	0	0	0
38 Attributions aux financements spéciaux	125'743.85	350'000	4'000	-346'000
39 Imputations internes	207'545.64	361'500	427'300	65'800
4 Revenus de fonctionnement	5'621'515.40	5'656'300	7'464'500	1'808'200
40 Impôts	63.00	100	100	0
42 Revenus des biens	1'167.20	12'000	12'000	0
43 Contributions	833'358.10	1'290'200	1'235'500	-54'700
46 Subventions acquises	4'726'939.30	4'338'000	6'153'800	1'815'800
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	49'922.55	6'000	53'100	47'100
49 Imputations internes	10'065.25	10'000	10'000	0
Charges nettes de fonctionnement	9'394'629.72	8'905'300	8'951'100	45'800
5 Dépenses d'investissement	35'197'607.25	29'908'800	32'694'700	2'785'900
50 Investissements propres	103'217.05	130'000	360'000	230'000
52 Prêts et participations permanentes	880'000.00	1'240'000	1'200'000	-40'000
56 Subventions accordées	34'214'390.20	28'538'800	31'134'700	2'595'900
6 Recettes d'investissement	17'567'689.05	15'901'200	17'258'200	1'357'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'284'500.00	1'240'000	1'200'000	-40'000
66 Subventions acquises	16'283'189.05	14'661'200	16'058'200	1'397'000
67 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	17'629'918.20	14'007'600	15'436'500	1'428'900
Insuffisance de financement	27'024'547.92	22'912'900	24'387'600	1'474'700

Remarques

31: + 8.80 % Augmentation de divers projets de la section nature et paysage, Augmentation des frais de déplacement pour les stagiaires et divers appareils pour les ingénieurs

36: + 24.25 % Augmentation des subventions aux parcs naturels (Finges-Binntal), car la part fédérale a été mise à la hausse, augmentation des dégâts aux forêts et de la biodiversité en forêt

38: - 98.86 % Attribution excédent recettes Fds nature 9275, mise à zéro du fonds

46: + 41.86 % Augmentation des recettes fédérales par rapport à l'augmentation sous les rubriques 31 et 36

50: +176.92 % Augmentation de nouveaux projets informatiques(LARIX, SIRS, WIS-VS)

56: + 9.10 % Augmentation des projets défense et de l'entretien des forêts de protection suite à l'augmentation de l'enveloppe nette pour les investissements

66: + 9.53 % Augmentation des recettes fédérales par rapport à l'augmentation des projets de défenses et de l'entretien des forêts de protections suite à l'augmentation de l'enveloppe nette pour les investissements

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	25.60	25.65	25.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Protéger, conserver et gérer la forêt	
Sous-objectifs politiques	
1	Prévenir les dégâts aux forêts, notamment dans les domaines des incendies, du gibier et phytosanitaire (GP12)
2	Adapter et développer la desserte forestière en forêt de protection. (GP12) [Agenda 21]
3	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12) [Agenda 21]
4	Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP11) [Agenda 21]
5	Optimiser les structures et processus de gestion forestière dans une perspective de gestion durable des forêts (GP13) [Agenda 21]
6	Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP13) [Agenda 21]
7	Favoriser la biodiversité en forêt (GP14) [Agenda 21]
8	Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 P1202 Réduction du risque d'incendie : - maintien et développement de l'outil de prévision INCENDI - élaboration de concepts régionaux de protection contre les incendies - mise en oeuvre des mesures planifiées pour améliorer la disponibilité en points d'eau	31.12.2017
2 P1203 Réduction des dégâts dus au gibier	31.12.2017
3 P1203 Activation de la Taskforce "Dégâts aux forêts"	31.12.2017
<i>ad2</i> 4 P1202 Développement et mise aux normes du réseau de desserte de base	31.12.2017
<i>ad3</i> 5 P1201 Augmentation de la surface de forêt de protection traitée annuellement (ha)	31.12.2017
6 P1201 Maintien, voire augmentation des volumes de bois exploités à l'hectare de forêt de protection	31.12.2017
7 P1201 Ouverture du marché des coupes de bois à plus de concurrence	31.12.2017
8 P1201 Mise en oeuvre d'un nouveau mode de financement de la forêt de protection qui tienne compte des particularités régionales et qui soit incitatif dans le sens des objectifs à atteindre	31.12.2017
<i>ad4</i> 9 P1102 Finalisation du Plan forestier cantonal (Plan directeur Forêt)	31.12.2017
10 P1102 Elaboration d'un concept cantonal d'acquisition et mise en valeur des données sur la forêt	31.12.2017
<i>ad5</i> 11 P1302 Elaboration d'un concept cantonal "Organisation forestière en Valais"	31.12.2017
12 P1302 Soutien aux triages pour les mesures de réorganisation, de collaboration ou de fusion	31.12.2017
13 P1302 Interprétation des données économiques issues du réseau d'entreprises forestières pilote du Valais	30.03.2018
<i>ad6</i> 14 P1302 Participation à un projet en lien avec la filière bois et porté par les associations professionnelles	31.12.2017
<i>ad7</i> 15 P1401 Initiation et accompagnement de projets de réserves forestières	31.12.2017
16 P1401 Interventions en faveur de milieux et d'espèces prioritaires (lisières, tétras-lyre, engoulevent, gélinoite, bacchantes, ...)	31.12.2017
17 P1401 Interventions pour le maintien et la restauration de pâturages boisés et de châtaigneraies (selves)	31.12.2017
<i>ad8</i> 18 P1101 Homologation des plans de constatation des forêts pour les zones à bâtir	31.12.2017
19 P1101 Traitement des cas d'infraction à la législation forestière	31.12.2017
20 P1101 Elaboration de projets de compensation régionaux en lien avec les autorisations forestières	31.12.2017

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1 Part de la surface forestière prioritaire traitée dans les concepts régionaux de protection incendie : Sion-Val d'Hérens, Ardon-Chamoson, Arbaz-Savièse, Naters-Brig		40%	50%	10%
2 Pourcentage des forêts de protection en situation problématique (dégâts liés à l'augmentation du gibier)			↘	
3 Réalisation d'un exercice à blanc de gestion des dégâts (après catastrophe)			31.12.17	
ad2 4 Nombre de kilomètres de routes de base mises aux normes			12	
5 Nombre de kilomètres de nouvelles constructions de routes de base			0.3	
ad3 6 Surface de forêts de protection traitées par an (sur un total d'environ 82'000 ha de forêt de protection selon Silvaprotect CH) : idéalement 2'700 hectares, 2011-2015 = 1550 ha [Agenda 21]	1'563	1'450	1'600	150
7 Périodicité de retour des interventions en forêt de protection (ans) (optimum = env. 30 ans)	52.5	56	51	-5
8 Evolution des coûts d'exploitation par m3 en forêts de protection		↘	↘	
9 Evolution du prix de vente moyen des bois		→	↗	
10 Evolution du volume moyen exploité à l'hectare de forêt de protection			75	
11 Pourcentage des coupes avec appel d'offres ouvert et optimisé		60%	70%	10%
12 Application du nouveau mode de financement de la forêt de protection			01.01.17	
ad4 13 Décision et publication du Plan forestier cantonal		31.12.16	31.12.17	
14 Publication du concept ZAMBA			31.01.17	
ad5 15 Publication du concept "Organisation forestière en Valais"			31.12.17	
16 Nombre de dossiers faisant l'objet de mesures de soutien		4	4	0
17 Rapport sur le réseau d'entreprises pilote		31.12.16	30.03.17	
ad6 18 Nombre de projets avec participation du service		4	1	-3
ad7 19 Part de la surface forestière cantonale sous contrat en tant que réserves forestières : objectif 8% de la surface totale en 2020. Situation à fin 2015 : 3'473 ha sur 123'000 ha, soit 2.8%		4%	5%	1%
20 Surface annuelle traitée en faveur des espèces (ha)		30	38	8
21 Surface annuelle de pâturages boisés et de sèves traitées (ha) [Agenda 21]		20	22	2
ad8 22 Pourcentage des communes avec plan de constatation homologué par le Conseil d'Etat : 121 sur 129 à fin 2016		95%	96%	1%
23 Diminution du nombre d'infractions (50 en 2015)			45	
24 Nombre de nouveaux projets de compensation avec décision		3	3	0

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Protéger et mettre en valeur les espaces naturels				
Sous-objectifs politiques				
1	Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et mise en valeur du paysage (GP21) [Agenda 21]			
2	Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et de gestion des biotopes et espèces (GP22) [Agenda 21]			
3	Mettre à disposition les bases, assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP23) [Agenda 21]			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 P2103 Mise en oeuvre des conventions-programme des parcs naturels (PNR) de Binntal et Pfyn-Finges			31.12.2017
ad2	2 P2201 Mise sous protection des objets classés par un inventaire fédéral : Derborence, Valère et Tourbillon, objets PPS, zones alluviales périglaciaires			31.12.2017
	3 P2202 Réalisation de projets de mise en valeurs de biotopes d'importance nationale selon programme RPT			31.12.2017
	4 P2203 Etablissement et renouvellement des contrats d'exploitation agricoles pour les surfaces à forte valeur écologique (marais, PPS) [en complémentarité aux mesures liées à la mise en oeuvre de la politique agricole]			31.12.2017
	5 P2204 Gestion des espèces rares ou menacées			31.12.2017
	6 P2204 Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (néophytes)			31.12.2017
	7 Révision totale de la législation sur la protection de la nature, du paysage et des sites			31.12.2017
ad3	8 P2302 Communication via les médias			31.12.2017
	9 P2302 Organisation de cours pour les professionnels et d'excursions tout public			31.12.2017
Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1		25%	50%	25%
		25%	50%	25%
ad2		19%	24%	5%
		25%	50%	25%
		2'200	2'200	0
		12	12	0
		31.12.16	31.12.17	
			8	
			10	
			31.12.17	
ad3		1	5	4
		3	16	13

OBJECTIF POLITIQUE 3					
Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)					
Sous-objectifs politiques					
1	Planifier, soutenir et mettre en oeuvre la prévention dans le domaine des dangers naturels (neige, glace, instabilités de terrain, laves torrentielles) (GP31) [Agenda 21]				
2	Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrains et dans les torrents forestiers (GP31) [Agenda 21]				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1 P3101	Elaboration des cartes de dangers Avalanches		31.12.2017	
	2 P3102	Maintien du réseau d'observation : services régionaux d'observation et stations de mesures automatiques		31.12.2017	
	3 P3103	Participation aux projets de recherche en matière de dangers naturels		31.12.2017	
<i>ad2</i>	4 P3201	Construction et entretien d'ouvrages selon convention-programme RPT		31.12.2017	
Indicateurs		Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad1</i>	1			97	
	Nombre de cartes dangers Avalanches disponibles pour homologation et intégration dans l'aménagement du territoire : objectif =97				
	2			70	
	Nombre de cartes de dangers Instabilités de terrains disponibles pour homologation et intégration dans l'aménagement du territoire : objectif = 97				
	3			27	
	Nombre de contrats de prestations en vigueur pour les services d'observation DN				
	4			2	
	Nombre de projets de recherche avec participation du service				
	5			25%	
	Part des projets de protection selon l'offre de base RPT réalisée				
	6			100%	
	Part du programme annuel des projets individuels réalisée				
	7			28	
	Nombre de contrats de surveillance et d'entretien en vigueur (14 en 2016)				
<i>ad2</i>	8		100%	100%	0%
	Part du programme des projets individuels 2016 réalisée				
	9		25%	50%	25%
	Part de la convention-programme "offre de base 2016-2019" réalisée				

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	26'818'310	14'218'780	12'599'530
GP11 Conservation des forêts	2'082'894	658'992	1'423'902
P1101 Procédures forestières	1'683'212	550'187	1'133'025
362 Subventions acc. à des communes par le fonds forestier VS	310'000		310'000
368 Subventions acc. à des bourgeoisies par le fonds forestier VS	100'000		100'000
368 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	400'000		400'000
439 Fonds forestier VS (9240)		410'000	-410'000
Solde dépenses/recettes du produit	873'212	140'187	733'025
P1102 Planification et recherche forestières	399'682	108'805	290'877
318 Carte des stations forestières	100'000		100'000
318 Concept forêt-gibier	50'000		50'000
318 Planification forestière cantonale	100'000		100'000
318 Système Incendie	20'000		20'000
460 Carte des stations forestières		40'000	-40'000
460 Subventions acquises de la Conf. : concept forêt-gibier		20'000	-20'000
460 Subventions acquises de la Conf.: planif. for. cantonale		40'000	-40'000
460 Subventions acquises de la Confédération: Système Incendie		8'000	-8'000
Solde dépenses/recettes du produit	129'682	805	128'877
GP12 Forêt de protection	22'138'583	12'247'594	9'890'989
P1201 Gestion des forêts de protection	15'675'142	8'027'737	7'647'405
506 Waldinformationssystem WIS	50'000		50'000
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	14'605'800		14'605'800
660 Subventions acquises de la Conf.: Waldinformationssystem WIS		20'000	-20'000
660 Subventions acquises de la Confédération		8'001'400	-8'001'400
Solde dépenses/recettes du produit	1'019'342	6'337	1'013'005
P1202 Infrastructure forestière	5'261'227	3'755'413	1'505'814
528 Prêts aux bourgeoisies	1'200'000		1'200'000
562 Subventions acc. à des communes	3'160'700		3'160'700
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	496'400		496'400
628 Remboursements de prêts acc. à des bourgeoisies		1'200'000	-1'200'000
660 Subventions acquises de la Confédération		2'164'900	-2'164'900
Solde dépenses/recettes du produit	404'127	390'513	13'614
P1203 Dégâts aux forêts	1'202'214	464'444	737'770
GP13 Economie forestière	784'514	121'675	662'839
P1301 Gestion des forêts	305'116	66'188	238'928
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	129'024	10'394	118'630
P1303 Formation forestière	350'374	45'093	305'281
351 Ecole de gardes de Lyss	120'000		120'000
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: formation Forêt Valais	199'000		199'000
Solde dépenses/recettes du produit	31'374	45'093	-13'719

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP14 Biodiversité en forêt	1'812'319	1'190'519	621'800
P1401 Biodiversité en forêt	1'812'319	1'190'519	621'800
368 Subventions acc. à des bourgeoisies	1'709'700		1'709'700
460 Subventions acquises de la Confédération		1'189'900	-1'189'900
Solde dépenses/recettes du produit	102'619	619	102'000
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	7'071'928	4'012'521	3'059'407
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	3'494'102	2'402'026	1'092'076
P2101 Protection du paysage	142'609	15'732	126'877
P2102 Mise en valeur du paysage	563'782	326'439	237'343
365 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	310'000		310'000
460 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		210'000	-210'000
Solde dépenses/recettes du produit	253'782	116'439	137'343
P2103 Parcs naturels	2'787'711	2'059'855	727'856
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	3'061'162	1'489'830	1'571'332
P2201 Protection des biotopes	331'015	71'201	259'814
P2202 Mise en valeur des biotopes	859'799	445'547	414'252
P2203 Contrats d'exploitation	1'395'545	774'657	620'888
P2204 Gestion des espèces	474'803	198'425	276'378
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	516'664	120'665	395'999
P2301 Etudes, recherches et inventaires	349'500	94'825	254'675
P2302 Formation et information	167'164	25'840	141'324
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	15'220'062	6'491'399	8'728'663
GP31 Prévention dangers naturels	3'190'600	1'144'124	2'046'476
P3101 Cartes de dangers	1'201'619	508'825	692'794
P3102 Observations dangers naturels et prévention	1'668'267	589'456	1'078'811
314 Maintenance des stations Imis et pluviomètres WSL	280'000		280'000
362 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	513'300		513'300
460 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		98'000	-98'000
460 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		249'900	-249'900
562 Subventions acc. à des communes: observations dangers naturels et prévention	515'600		515'600
660 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		223'700	-223'700
Solde dépenses/recettes du produit	359'367	17'856	341'511
P3103 Etudes et recherches	320'714	45'843	274'871
GP32 Ouvrages de protection	12'029'462	5'347'275	6'682'187
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	12'029'462	5'347'275	6'682'187
562 Subventions acc. à des communes	10'417'800		10'417'800
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	290'300		290'300
565 Subventions acc. à des instit. privées	682'000		682'000
660 Subventions acquises de la Confédération		5'118'300	-5'118'300
Solde dépenses/recettes du produit	639'362	228'975	410'387
Total	49'110'300	24'722'700	24'387'600

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 11'952'100 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement Fr. 2'505'985 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols Fr. 1'555'924 net	GP 13 Protection des eaux Fr. 6'815'522 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction Fr. 1'074'669 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	8'340'092.97	8'539'000	8'988'500	449'500
30 Charges de personnel	5'845'058.20	6'030'500	6'061'600	31'100
31 Biens, services et marchandises	1'865'950.75	1'847'500	2'161'600	314'100
32 Intérêts passifs	1'581.00	0	0	0
33 Amortissements	7'732.95	0	0	0
36 Subventions accordées	131'219.77	133'600	143'600	10'000
38 Attributions aux financements spéciaux	129'673.50	107'000	70'000	-37'000
39 Imputations internes	358'876.80	420'400	551'700	131'300
4 Revenus de fonctionnement	1'942'345.85	1'451'100	1'736'400	285'300
40 Impôts	2'434.00	4'000	2'400	-1'600
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	1'572'237.05	1'085'100	1'372'000	286'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	12'454.50	10'000	10'000	0
46 Subventions acquises	342'051.30	342'000	342'000	0
49 Imputations internes	13'169.00	10'000	10'000	0
Charges nettes de fonctionnement	6'397'747.12	7'087'900	7'252'100	164'200
5 Dépenses d'investissement	6'171'090.95	4'480'600	5'380'600	900'000
50 Investissements propres	166'940.00	360'000	360'000	0
56 Subventions accordées	4'720'599.95	2'420'600	4'620'600	2'200'000
57 Subventions redistribuées	1'283'551.00	1'700'000	400'000	-1'300'000
6 Recettes d'investissement	1'373'360.60	1'980'600	680'600	-1'300'000
66 Subventions acquises	89'809.60	280'600	280'600	0
67 Subventions à redistribuer	1'283'551.00	1'700'000	400'000	-1'300'000
Dépenses nettes d'investissement	4'797'730.35	2'500'000	4'700'000	2'200'000
Insuffisance de financement	11'195'477.47	9'587'900	11'952'100	2'364'200

Remarques

Rubrique 31 : Des mandats supplémentaires sont nécessaires pour assurer la mise en forme des géodonnées relevant des restrictions de droit public à la propriété privée, à savoir les zones de protection des eaux souterraines et les sites pollués. Les collaborateurs de ces deux domaines sont fortement impliqués dans le dossier "mercure" et l'octoi de mandats permettra de rattraper partiellement le retard accumulé.

Rubrique 43 : La hausse des contributions correspond à une augmentation des recettes dans le domaine des sites pollués, domaine dans lequel les prestations du SPE sont refacturées aux responsables de la pollution.

L'enveloppe nette d'investissement allouée au SPE de 4.7 millions permettra de limiter le retard accumulé dans le versement des subventions. Pour l'avenir, il serait essentiel que des montants de l'ordre de 5 millions par an soient prévus dans la PIP. Dans le cas contraire, il serait nécessaire de modifier les dispositions légales en matière de subventions aux communes (eaux usées, déchets et sites contaminés orphelins).

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	39.60	39.60	39.60

Nombre de postes à l'organigramme


Remarques
Le nombre de poste inclu les deux postes accordés pour contribuer au traitement du dossier de la pollution au mercure entre Viège et Niedergesteln.

OBJECTIF POLITIQUE	
Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou inconfortables en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets	
Sous-objectifs politiques	
1	Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
2	Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
3	Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets
4	Informier et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement [Agenda 21]
5	Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
6	Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SPE
7	Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Valorisation des données du réseau de suivi quantitatif et qualitatif des eaux souterraines en collaboration avec les autres services de l'Etat (SRTCE, SCAV, OCRN, etc.) et le CREALP	01.01.2018
	2 Contrôle de la qualité des eaux du Rhône en aval de St-Maurice en collaboration avec le canton de Vaud et publication du rapport sur la qualité des eaux de la Printse et de la Dala ayant fait l'objet d'un suivi en 2016	01.01.2018
ad2	3 Surveillance des antennes de téléphonie mobile durant la phase de déploiement du système de 4ème génération (LTE)	01.01.2018
ad3	4 Suivi de l'assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais (sites chimiques de Viège, Monthey et Evionnaz, raffinerie de Collombey, ancienne zinguerie de Sion, anciens ateliers mécaniques à Monthey, anciens sites de production d'aluminium de Chippis et de Steg): détermination des mesures à prendre et suivi des travaux	01.01.2018
	5 Suivi de l'assainissement des surfaces concernées par la pollution au mercure dans la zone d'habitation de Turtig et de Viège et définition des surfaces à assainir en zone agricole	01.01.2018
	6 Recensement des sites de dépôt de mâchefers des usines d'incinération des ordures ménagères	01.01.2018
ad4	7 Information de la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias (principaux sujets planifiés en 2017: sites pollués, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité)	01.01.2018
	8 Mise à disposition de la Confédération des géodonnées dans les 3 ans suivant l'approbation des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) dans les 12 domaines de la compétence du SPE; en particulier établissement du nouveau cadastre du bruit routier d'ici le 31.3.2017 et harmonisation des géodonnées selon les MGDM pour les captages d'eau potable et les sites pollués d'ici le 30.6.2018	30.06.2018
ad5	9 Soutien technique au SRTCE et aux communes pour l'assainissement du bruit routier d'ici au 31.03.2018 (principaux projets prévus en 2017: RC45 et 46 Haut Plateau, RC71 Martigny, RC94 Bagnes, RC8 Brig-Glis, H201 Monthey, T9 Martigny, RC60 Savièse)	01.01.2018
	10 Poursuite de la réalisation des mesures d'isolation acoustique le long du réseau ferroviaire (principaux projets poursuivis en 2017: Naters, Sierre, Saxon, Vernayaz, St-Léonard, St-Maurice, Sion)	01.01.2018
	11 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP) afin que toutes les ZP aient été mises à l'enquête publique dans le délai prévu à l'art. 50 al. 4 de la loi cantonale sur la protection des eaux, à l'exception des ZP en aquifères karstiques	01.01.2018
	12 Mise en oeuvre de la révision de l'OEaux du 1.1.2016 pour la protection des sources en aquifères karstiques	01.01.2020
ad6	13 Pour les préavis demandés au Service par l'autorité compétente, réduction de la fréquence des consultations internes au Service de manière à réduire la durée de traitement au sein du Service	01.01.2018

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	30	25	25	0
2  Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)	3	3	3	0
3 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	857	650	650	0
ad2 4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (air, bruit, rayonnement non ionisant et rejets dans les eaux)	291	300	300	0
5 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (air, bruit, rayonnement non ionisant, déchets et matériaux, eaux souterraines, eaux usées et chantiers)	575	600	600	0
6 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SPE (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	8'442	7'500	8'000	500
7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	0	0
8 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	458	500	400	-100
ad3 9 Projets des communes : pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	98%	80%	80%	0%
10 Montant, en millions de francs, des travaux en matière d'évacuation et épuration des eaux réalisés et décomptés mais dont les subventions n'ont pas été versées par manque de disponibilités budgétaires	2.2	5.5	1	-4.5
11 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	73	60	60	0
12 Nombre total de sites pollués assainis ou en cours d'assainissement	73	78	80	2
13 Pourcentage des prises de position du service en matière de sites pollués dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet	44%	80%	80%	0%
14 Montant, en millions de francs, investi durant l'année par les industries de l'aluminium et de la chimie pour l'investigation, la surveillance, le confinement transitoire ou l'assainissement de leurs sites pollués	40	30	20	-10
ad4 15 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service [Agenda 21]	20	10	10	0
16 Nombre de visites de conseil auprès des communes	68	50	50	0

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
<i>ad5</i> 17 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	17.06.15	30.06.16	30.06.17	
18 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018	35%	85%	80%	-5%
19 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	36	20	20	0
20 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	13	0	5	5
<i>ad6</i> 21 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	95%	80%	80%	0%
22 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SPE	86%	80%	80%	0%

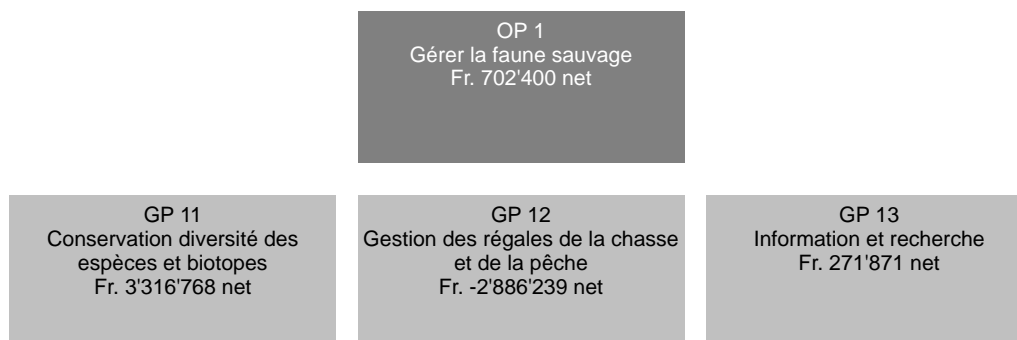
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'418'537	912'552	2'505'985
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'034'623	252'709	781'914
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'366'490	351'635	1'014'855
566 Subv. du filtre à particules sur les chauffages à bois	200'000		200'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'166'490	351'635	814'855
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	1'017'424	308'208	709'216
318 MGDM-Géodonnées Bruit	50'000		50'000
Solde dépenses/recettes du produit	967'424	308'208	659'216
GP12 Sites pollués, déchets et sols	2'822'243	1'266'319	1'555'924
P1201 Sites pollués	2'129'829	1'259'215	870'614
562 Subv. cant. sites pollués	150'000		150'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - sites pollués	400'000		400'000
670 Subv. féd. à redistribuer - sites pollués		400'000	-400'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'579'829	859'215	720'614
P1202 Déchets	559'721	5'512	554'209
562 Subv. cant. traitement des déchets	100'000		100'000
Solde dépenses/recettes du produit	459'721	5'512	454'209
P1203 Sols et matériaux pierreux	132'693	1'592	131'101
GP13 Protection des eaux	7'024'809	209'287	6'815'522
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	438'269	67'664	370'605
P1302 Protection des eaux de surface	493'120	16'267	476'853
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	4'966'729	109'434	4'857'295
562 Ass. STEP de Granges, STEP extension future	150'000		150'000
562 Collombey, STEP extension future	400'000		400'000
562 Extension STEP de Chandoline	500'000		500'000
562 Extension STEP de Martigny	143'700		143'700
562 Hérérence STEP Riod-Mâche	63'400		63'400
562 Leukerbad, STEP extension ou raccordement	100'000		100'000
562 Martigny, biofiltration STEP	100'000		100'000
562 Raccordement de Charrat	60'000		60'000
562 Randogne BEP et coll. liaison	714'600		714'600
562 Saillon, extension STEP	425'700		425'700
562 Saint-Maurice, raccordement Mex	210'000		210'000
562 Saxon, STEP extension future	200'600		200'600
562 Vétroz-Conthey, extension STEP prétraitement	700'000		700'000
562 Veysonnaz, collecteur du Larey	150'000		150'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'048'729	109'434	939'295
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	1'126'691	15'922	1'110'769
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'103'511	28'842	1'074'669
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	251'054	13'257	237'797
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	681'332	8'651	672'681
P1403 Suivi des chantiers et conseil	171'125	6'934	164'191
Total	14'369'100	2'417'000	11'952'100

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

L'étude de benchmarking intercantonal BAKBASEL conclut pour le domaine de la protection de l'environnement au sens strict (sans le domaine de la protection de la nature relevant du Service des forêts et du paysage) que le Canton du Valais présente un indice des coûts par habitant de 37% par rapport à la moyenne suisse et de 56% par rapport au « Peer Group », alors même que la présence de grandes industries et de nombreuses infrastructures touristiques justifierait des ressources plus importantes que la moyenne suisse. Dès lors, le SPE est contraint de fixer drastiquement des priorités dans les différents domaines de sa compétence et ne peut réaliser l'ensemble des tâches lui incombant légalement.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	6'420'154.90	6'581'600	6'886'200	304'600
30 Charges de personnel	3'989'834.30	4'076'100	4'283'200	207'100
31 Biens, services et marchandises	1'498'691.74	1'719'000	1'819'000	100'000
33 Amortissements	3'448.95	2'000	2'000	0
36 Subventions accordées	429'852.75	425'000	425'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	111'119.65	96'000	96'000	0
39 Imputations internes	387'207.51	263'500	261'000	-2'500
4 Revenus de fonctionnement	6'226'066.70	6'072'700	6'183'800	111'100
40 Impôts	21'837.70	15'000	25'000	10'000
41 Patentes et concessions	3'121'660.80	3'190'000	3'290'000	100'000
42 Revenus des biens	121'765.95	150'000	150'000	0
43 Contributions	2'009'168.70	2'023'700	2'024'800	1'100
46 Subventions acquises	484'171.55	420'000	420'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	178'620.95	89'000	89'000	0
49 Imputations internes	288'841.05	185'000	185'000	0
Charges nettes de fonctionnement	194'088.20	508'900	702'400	193'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Investissements propres	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	194'088.20	508'900	702'400	193'500

Remarques

Rubrique 31 : augmentation des ressources financières nécessaires à l'acquisition d'équipement (Vision nocturne, matériel de corps, etc.) et à l'achat d'une tenue de représentation pour les gardes-chasse (mesures d'améliorations du service selon décision chef du département confirmées par la CoGest du Grand-Conseil).

Rubrique 41 : adaptation quinquennale du prix des permis de chasse et de pêche.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	32.00	32.00	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Les mesures de restructurations du service mises en place suite à l'audit de 2014 ont conduit à la création de 2 postes de chefs de secteur pour la conduite opérationnelle des gardes-chasse. Un poste non repourvu a été réactivé et l'autre a fait l'objet d'un transfert du SRTCE.

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts		
Sous-objectifs politiques		
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier [Agenda 21]	
2	Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche [Agenda 21]	
3	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente	
4	Informers les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage	
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Elaboration et application de l'avenant 2017 à l'arrêté quinquennal sur la chasse 2016-2020.	01.07.2017
	2 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux [Agenda 21]	31.12.2017
	3 Pilotage de la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité pour la faune sauvage avec les associations et partenaires concernées.	31.12.2017
	4 Analyse de l'efficacité des zones de tranquillité recommandées pour la faune sauvage, adaptation du concept si nécessaire.	31.12.2017
	5 Participation, en collaboration avec le Service des forêts et du paysage, à la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre les organismes envahissants	31.12.2017
	6 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs.	31.12.2017
	7 Suivi particulier du plan de chasse pour l'espèce chamois avec l'objectif d'assurer la stabilité des populations, voire une augmentation des effectifs sur certains secteurs (Vallée de Conches et Rarogne oriental).	31.12.2017
	8 Mise en place de la nouvelle structure sectorielle et organisationnelle du service avec 3 arrondissements.	31.12.2017
	9 Introduction et phase test de la nouvelle plateforme web de saisie et d'exploitation statistique des données sur la faune sauvage et de gestion des activités des gardes-chasse.	31.12.2017
	10 Renaturation de cours et plans d'eau au moyen du financement fédéral, en collaboration avec le SRCE.	31.12.2017
	11 Mise en ligne de la carte de gestion piscicole du canton sur le site Internet du service.	31.12.2017
	12 Implémentation des données concernant le réseau routier autorisé pour l'exercice de la chasse sur la carte interactive du service.	31.08.2017
	13 Révision de la loi cantonale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages en application des nouvelles dispositions fédérales (1ère lecture au Grand-Conseil).	31.12.2017
	14 Mise en oeuvre des recommandations du rapport de la Commission de gestion de la session de juin 2016	31.12.2018
<i>ad2</i>	15 Adaptation du plan de repeuplement piscicole, en application du bilan établi en 2016.	31.12.2017
<i>ad3</i>	16 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente. Diffusion d'une information publique annuelle sur les dégâts causés par les grands prédateurs aux animaux de rente et à la faune sauvage.	31.12.2017
	17 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures et alpages.	31.12.2017
	18 Mise en application des nouvelles bases légales fédérales (OLchP) applicables pour l'espèce castor, dans le but de mieux pouvoir maîtriser les dégâts causés (Concept castor suisse).	31.12.2017
<i>ad4</i>	19 Diffusion sur le site Internet du service d'un nouveau modèle de statistique de la pêche et des repeuplements piscicoles, intégration des données concernant le lac Léman.	31.12.2017
	20 Elaboration d'un concept d'information sur les principales espèces de mammifères, oiseaux sauvages et faune aquatique, présents dans le canton. Mise en ligne des premières fiches d'espèces.	31.12.2017
<i>ad5</i>	21 Préparation du concept de suivi des populations et des migrations de truites lacustres sur le Rhône dans le cadre de l'aménagement futur des passes à poissons aux barrages d'Evionnaz et de La Souste	31.12.2017

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1 Respect du délai pour la mise en ligne des données concernant le réseau routier autorisé pour l'exercice de la chasse			01.09.17	
2 Respect des délais pour la mise en application des nouvelles bases légales sur la chasse (Avenant chasse 2017)		01.07.16	30.06.17	
3 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	100%	0%
4 🏠 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	➔	➔	➔	
5 🏠 Nombre de cerfs comptés au printemps	5'193	5'000	5'000	0
6 🏠 Nombre de permis de chasse délivrés (2015 = 2788)	➔	➔	➔	
7 🏠 Nombre de permis de pêche délivrés (2015 = 2612)	➔	↗	↗	
8 Pourcentage de mise en place de la nouvelle organisation du service		100%	100%	0%
9 Pourcentage de réalisation du développement et des tests de la nouvelle plateforme web de saisie des données sur la faune sauvage		100%	100%	0%
10 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	6	1	1	0
11 Analyse de l'efficacité de 2 zones de tranquillité par garde-chasse par le biais d'un rapport hebdomadaire entre fin novembre et fin avril		100%	100%	0%
12 Respect du délai pour la mise en ligne de la carte de gestion piscicole			31.12.17	
13 Respect du délai pour l'élaboration du projet de révision de la loi cantonale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages			30.06.17	
ad2 14 Degré de réalisation de l'adaptation du plan de repeuplement piscicole		100%	100%	0%
ad3 15 🏠 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	254'877.5	150'000	150'000	0
16 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
17 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	117	70	100	30
18 Nombre d'opération de monitoring intensif des grands prédateurs			0	
ad4 19 Le projet de nouveau modèle statistique sur la pêche et les repeuplements piscicoles est terminé et validé			31.12.17	
20 Les premières fiches sur les espèces sont mises en ligne sur le site Internet du service			31.12.17	
ad5 21 Nombre de projets annuels de recherche élaborés sur la base des informations et constatations recueillies	5	5	5	0
22 Introduction de 50'000 oeufs de truites lacustres dans des boîtes à éclosion en amont du barrage d'Evionnaz sur le Rhône et ses affluents ainsi que 70'000 truitelles lacustres dans le canal d'élevage des Mangettes et le Nant de Choëx.	0%	100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	3'919'817	603'049	3'316'768
P1101 Etat de la faune sauvage	1'685'834	192'221	1'493'613
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'448'264	266'588	1'181'676
P1103 Sauvegarde des biotopes	249'323	47'151	202'172
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	536'396	97'089	439'307
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	30'000		30'000
Solde dépenses/recettes du produit	506'396	97'089	409'307
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'661'004	5'547'243	-2'886'239
P1201 Formation des chasseurs	349'895	377'503	-27'608
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	115'000		115'000
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	130'000		130'000
Solde dépenses/recettes du produit	104'895	377'503	-272'608
P1202 Statistiques	121'127	13'801	107'326
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	591'749	3'794'141	-3'202'392
410 Vente de permis de chasse		2'600'000	-2'600'000
Solde dépenses/recettes du produit	591'749	1'194'141	-602'392
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	480'126	1'238'802	-758'676
410 Vente de permis de pêche		500'000	-500'000
410 Vente de permis de pêche (Lac Léman)		35'000	-35'000
Solde dépenses/recettes du produit	480'126	703'802	-223'676
P1205 Repeuplements piscicoles	699'945	48'195	651'750
P1206 Infractions	418'162	74'801	343'361
GP13 Information et recherche	305'379	33'508	271'871
P1301 Information sur la faune et son milieu	208'556	22'641	185'915
P1302 Recherche sur la faune sauvage	96'823	10'867	85'956
Total	6'886'200	6'183'800	702'400

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
Fr. 7'568'900 net

GP 11
Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
Fr. 7'568'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
3 Charges de fonctionnement	8'592'707.05	8'151'500	7'834'800	-316'700
30 Charges de personnel	5'478'419.40	6'754'200	6'466'000	-288'200
31 Biens, services et marchandises	324'331.63	555'000	528'000	-27'000
32 Intérêts passifs	286.00	0	0	0
33 Amortissements	1'904.33	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	72'283.50	50'000	50'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	2'018'683.55	0	0	0
39 Imputations internes	696'798.64	792'300	790'800	-1'500
4 Revenus de fonctionnement	6'266'247.32	9'029'800	8'069'700	-960'100
42 Revenus des biens	165'513.00	100'000	100'000	0
43 Contributions	-24'634.92	80'000	121'900	41'900
46 Subventions acquises	5'962'320.87	8'779'800	7'847'800	-932'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	102'504.37	0	0	0
49 Imputations internes	60'544.00	70'000	0	-70'000
Revenus nets de fonctionnement	-2'326'459.73	878'300	234'900	-643'400
5 Dépenses d'investissement	198'801'189.01	250'000'000	195'095'000	-54'905'000
50 Investissements propres	198'801'189.01	250'000'000	195'095'000	-54'905'000
6 Recettes d'investissement	190'837'283.70	240'000'000	187'291'200	-52'708'800
66 Subventions acquises	190'837'283.70	240'000'000	187'291'200	-52'708'800
Dépenses nettes d'investissement	7'963'905.31	10'000'000	7'803'800	-2'196'200
Insuffisance de financement	10'290'365.04	9'121'700	7'568'900	-1'552'800

Remarques

Rubr. 30 (charges de personnel) :
4 EPT ont été transférés à d'autres services (2 au SRTCE, UTIII), et 2 EPT limités dans le temps jusqu'au 31.12.2018 au SPE.

Rubr. 46 (subventions acquises) :
Ceci concerne le remboursement de la part de l'OFROU sur les salaires effectivement versés (cf. rubr. 30). Une extrapolation des salaires budgétisés basée sur l'organigramme a été effectuée.

Rubr. 50 (investissements propres) :
Selon la planification des coûts à long terme, l'OCRN a prévu un budget de CHF 235.570 Mio. pour 2017. Cet objectif sera atteint en tenant compte de la dissolution du compte de financement spécial selon art. 22 LGCAF créé au compte 2015. Une augmentation des investissements est attendue dans les projets suivants : tunnel du Riedberg, cuvelages et tranchée couverte de Turtig (GERA) et installations d'exploitation et de sécurité (IES) du tunnel de Viège.

A l'inverse, les investissements vont diminuer pour les projets des installations d'exploitation et de sécurité (IES) du tunnel d'Eyholz, pour la tranchée couverte de Tourtemagne ainsi que pour le cuvelage «Grosseya, W1».

Rubr. 66 (subventions acquises) :
Correspond à la part de la Confédération de la rubrique 501.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017
Employés à durée indéterminée	47.80	47.80	43.80

Nombre de postes à l'organigramme

Remarques

4 EPT ont été transférés à d'autres services (2 au SRTCE, UTIII), et 2 EPT limités dans le temps jusqu'au 31.12.2018 au SPE.

OBJECTIF POLITIQUE

Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais

Sous-objectifs politiques

- 1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

Mesures prioritaires	Décal
ad1 1 Mise à l'enquête publique du projet définitif (P1101 Sierre Est - Loèche)	31.12.2017
2 Travaux d'achèvement (construction, IES etc.) après l'ouverture partielle du tronçon La Souste Est-Steg-Gampel Ouest (P1102 Loèche-Gampel)	31.12.2017
3 Poursuite de l'avancement du tunnel de Riedberg (P1102 Loèche - Gampel)	31.12.2017
4 Début des travaux pour les cuvelages et la construction de la tranchée couverte (GERA) (P1103 Gampel-Viège)	31.12.2017
5 Tunnel de Viège : aménagement intérieur en cours de réalisation (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.12.2017
6 Bifurcation « VZWIII » : réalisation construction/IES, réouverture de l'accès au Vispertaltunnel (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	30.04.2017
7 Tunnel d'Eyholz : achèvement de l'ensemble des travaux des installations d'exploitation et de sécurité (IES) (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.12.2017
8 Tunnel d'Eyholz : préparation pour la mise en service (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.12.2017

Indicateurs	Réalisé 2015	Planifié 2016	Planifié 2017	Ecart 16/17
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage du projet	51.6%	69.3%	61.2%	-8.1%
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche - Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest	75.2%	83.8%	87.3%	3.5%
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est - Viège Ouest (G_V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest	20.1%	49.4%	38.6%	-10.8%
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	66.7%	76.9%	82.5%	5.6%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2017
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	202'929'800	195'360'900	7'568'900
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	20'778'372	20'376'140	402'232
501 Ouvrages de génie civil	19'600'000		19'600'000
660 Subventions acquises de la Confédération		18'816'000	-18'816'000
Solde dépenses/recettes du produit	1'178'372	1'560'140	-381'768
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	24'581'261	23'738'960	842'301
501 Ouvrages de génie civil	22'915'000		22'915'000
660 Subventions acquises de la Confédération		21'998'400	-21'998'400
Solde dépenses/recettes du produit	1'666'261	1'740'560	-74'299
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	40'783'248	38'742'056	2'041'192
501 Ouvrages de génie civil	38'940'000		38'940'000
660 Subventions acquises de la Confédération		37'382'400	-37'382'400
Solde dépenses/recettes du produit	1'843'248	1'359'656	483'592
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	116'786'919	112'503'744	4'283'175
501 Ouvrages de génie civil	113'640'000		113'640'000
660 Subventions acquises de la Confédération		109'094'400	-109'094'400
Solde dépenses/recettes du produit	3'146'919	3'409'344	-262'425
Total	202'929'800	195'360'900	7'568'900

Remarques

Mise en service, échéances intermédiaires :

Les dates pertinentes sont basées sur le plan de pilotage général du projet. Comme le projet de détail pour le tronçon Sierre Est - Loèche/La Souste Est n'a pas encore été mis à l'enquête, les impacts et les effets qui en résultent ne sont pas connus à ce jour.

Les quatre tronçons précédents ont été réduits à trois tronçons organisationnels (SL, LV, VV). D'un point de vue comptable, les quatre tronçons originaux (SL, LG, GV, VV) restent. Ceci également en raison des comptes OFROU correspondant.

Indicateurs 1 - 4:

La valeur de l'indicateur en % indiquant l'état d'avancement des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et le montant total prévisible des dépenses. Mais les réalisations planifiées peuvent être, soit retardées (p. ex. à cause d'un début des travaux retardé ou des recours) soit renchéries (p. ex. comme résultat des prestations supplémentaires ou des modifications de commande).

Charges et revenus comptables		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>CHARGES ET REVENUS COMPTABLES</u>					
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	182'763'932.06	195'093'700	185'133'700	-9'960'000
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif			35'500'000	35'500'000
690	Report au bilan	181'261'955.22	189'954'100	220'283'600	30'329'500
	Total charges	182'763'932.06	195'093'700	220'633'700	25'540'000
	Total revenus	181'261'955.22	189'954'100	220'283'600	30'329'500
	Excédent de charges	1'501'976.84	5'139'600	350'100	-4'789'500

Récapitulation générale

Compte 2015
Fr.Budget 2016
Fr.Budget 2017
Fr.Ecart 16/17
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE FONCTIONNEMENT****CHARGES****Charges de personnel**

300	Traitements des autorités, commissions et juges	17'050'002.00	17'264'400	17'551'900	287'500
301	Personnel administratif et d'exploit.	345'818'797.90	347'461'000	361'088'000	13'627'000
302	Traitements du personnel enseignant	393'036'978.05	397'235'600	402'062'700	4'827'100
303	Assurances sociales	71'072'114.58	71'857'500	73'599'300	1'741'800
304	Caisse de pensions et de prévoyance	90'541'448.30	95'457'400	96'406'800	949'400
305	Assurance-maladie et accidents	2'396'836.56	2'196'100	1'863'900	-332'200
306	Prestations en nature	388'016.25	23'000	22'000	-1'000
307	Prestations aux retraités	10'577'581.25	10'790'000	10'900'000	110'000
308	Personnel temporaire	1'550'791.10	1'627'700	1'041'400	-586'300
309	Autres charges de personnel	2'406'225.25	3'328'800	4'141'100	812'300
	Total	934'838'791.24	947'241'500	968'677'100	21'435'600

Biens, services et marchandises

310	Fourn. bureau, imprimés, mat. d'enseign.	8'995'567.54	9'320'150	9'306'600	-13'550
311	Mobilier, machines et véhicules	9'475'821.68	8'757'400	7'890'800	-866'600
312	Eau, énergie et combustibles	8'365'669.09	8'916'900	9'157'100	240'200
313	Autres marchandises	21'459'259.04	22'569'850	25'680'900	3'111'050
314	Prestations de tiers pour entretien imm.	52'471'110.60	44'834'100	67'266'400	22'432'300
315	Prestations tiers entretien objets mob.	10'780'600.96	12'027'050	14'041'400	2'014'350
316	Loyers, fermages, redevance d'util.	21'062'531.60	20'973'300	22'758'700	1'785'400
317	Dédommagements	9'060'741.11	9'810'250	9'696'400	-113'850
318	Honoraires et prestations de service	73'092'468.22	76'803'100	83'958'700	7'155'600
319	Autres frais	4'209'292.34	3'498'800	3'947'300	448'500
	Total	218'973'062.18	217'510'900	253'704'300	36'193'400

Intérêts passifs

320	Intérêts passifs sur les engagements courants	4'658.97	900	600	-300
321	Intérêts passifs sur les dettes à court terme	-34'246.59	351'000	101'000	-250'000
322	Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	25'069'849.15	24'579'800	24'155'400	-424'400
323	Intérêts passifs sur les dettes envers des entités particulières	650.05			
329	Autres intérêts passifs	4'961'224.70	5'500'000	4'500'000	-1'000'000
	Total	30'002'136.28	30'431'700	28'757'000	-1'674'700

Amortissements

330	Amortissements du patrimoine financier	30'885'452.86	26'921'300	29'568'300	2'647'000
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	182'763'932.06	195'093'700	185'133'700	-9'960'000
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif			35'500'000	35'500'000
	Total	213'649'384.92	222'015'000	250'202'000	28'187'000

Parts et contributions sans affectation

340	Parts de recettes destinées à des communes	50'059'643.80	40'130'000	41'467'000	1'337'000
341	Contributions à des communes	66'254'627.00	66'834'600	65'774'200	-1'060'400
	Total	116'314'270.80	106'964'600	107'241'200	276'600

Dédommagements à des collectivités publiques

350	Dédommagements à la Confédération	4'135'082.43	4'194'600	4'152'500	-42'100
351	Dédommagements à des cantons	100'809'116.27	104'190'800	105'835'800	1'645'000
352	Dédommagements à des communes	19'627'145.20	21'195'000	19'870'000	-1'325'000
	Total	124'571'343.90	129'580'400	129'858'300	277'900

Récapitulation générale		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions accordées					
360	Subventions accordées à la Confédération	10'621'371.85	12'746'600	29'074'300	16'327'700
361	Subventions accordées à des cantons	7'864'336.37	5'623'700	6'501'200	877'500
362	Subventions accordées à des communes	36'718'783.54	33'701'500	49'597'000	15'895'500
363	Subventions accordées à de propres établissements	28'221'493.89	25'329'700	19'759'400	-5'570'300
364	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	533'584'443.87	552'766'700	565'202'100	12'435'400
365	Subventions accordées à des institutions privées	256'795'572.63	271'657'500	279'099'300	7'441'800
366	Subventions accordées à des personnes physiques	364'928'575.28	361'667'700	383'929'500	22'261'800
367	Subventions accordées à l'étranger	427'961.52	402'600	402'600	0
368	Subventions accordées à des bourgeoisies	3'290'137.10	2'822'500	3'209'700	387'200
	Total	1'242'452'676.05	1'266'718'500	1'336'775'100	70'056'600
Subventions redistribuées					
371	Subventions redistribuées à des cantons	44'772.75			
372	Subventions redistribuées à des communes	266'159.20	270'000	270'000	0
373	Subventions redistribuées à de propres établissements	1'028'035.00	1'100'000	1'087'000	-13'000
374	Subventions redistribuées à des sociétés d'économie mixte	6'842'646.30	5'850'000	10'210'000	4'360'000
375	Subventions redistribuées à des institutions privées	6'497'024.00	6'310'000	6'660'000	350'000
376	Subventions redistribuées à des personnes physiques	127'167'677.14	118'500'000	123'500'000	5'000'000
	Total	141'846'314.39	132'030'000	141'727'000	9'697'000
Attributions aux financements spéciaux					
380	Attributions aux financements spéciaux	75'996'811.70	14'705'100	44'429'200	29'724'100
	Total	75'996'811.70	14'705'100	44'429'200	29'724'100
Imputations internes					
390	Imputations internes	113'711'507.15	100'965'100	110'407'100	9'442'000
399	Clearing				
	Total	113'711'507.15	100'965'100	110'407'100	9'442'000

Récapitulation générale

Compte 2015
Fr.Budget 2016
Fr.Budget 2017
Fr.Ecart 16/17
Fr.**COMPTE DE FONCTIONNEMENT****REVENUS****Impôts**

400	Impôts sur le revenu et la fortune	790'844'160.70	779'700'000	806'100'000	26'400'000
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	130'503'464.43	115'100'000	121'000'000	5'900'000
402	Impôts fonciers	20'715'672.16	20'700'000	20'700'000	0
403	Impôts sur les gains en capital	48'512'657.85	44'000'000	45'000'000	1'000'000
404	Droits de mutation et de timbre	81'025'637.85	81'299'400	75'851'400	-5'448'000
405	Impôts sur les successions et donations	25'393'520.60	15'000'000	16'000'000	1'000'000
406	Impôts sur la propriété et la dépense	68'815'220.02	70'072'500	71'300'000	1'227'500
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	96'735'059.30	88'000'000	88'500'000	500'000
409	Amendes fiscales	1'551'004.70	500'000	500'000	0
	Total	1'264'096'397.61	1'214'371'900	1'244'951'400	30'579'500

Patentes et concessions

410	Patentes et concessions	96'399'610.25	42'951'000	43'173'000	222'000
	Total	96'399'610.25	42'951'000	43'173'000	222'000

Revenus des biens

420	Banques	-46'978.14	106'400	51'300	-55'100
421	Revenus des créances	8'228'135.02	9'832'200	8'832'000	-1'000'200
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	29'425.30	127'000	214'000	87'000
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	552'442.40	526'900	666'900	140'000
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	38'920'812.85	8'637'800	2'033'000	-6'604'800
425	Revenus des prêts du patrimoine administratif	1'300'000.00	1'300'000		-1'300'000
426	Revenus des participations permanentes du patrimoine administratif	24'266'164.30	20'230'100	33'042'100	12'812'000
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	17'922'095.20	17'623'700	16'929'000	-694'700
429	Autres revenus	4'698'329.67	5'368'500	5'151'000	-217'500
	Total	95'870'426.60	63'752'600	66'919'300	3'166'700

Contributions

430	Contributions de remplacement	4'417'540.50	3'705'000	3'705'000	0
431	Emoluments administratifs	86'685'785.58	86'296'700	89'761'800	3'465'100
432	Recettes hospitalières et d'établ. spéc.	1'566'198.85	1'665'000	1'632'200	-32'800
433	Ecolages	8'698'273.03	8'366'800	9'430'300	1'063'500
434	Autres redevances	16'393'941.25	16'578'800	17'237'000	658'200
435	Ventes	9'821'138.41	11'405'200	10'334'600	-1'070'600
436	Dédommagements de tiers	42'197'035.53	44'560'700	45'855'100	1'294'400
437	Amendes	16'494'307.22	16'749'200	17'164'600	415'400
438	Prestations internes pour les investissements	3'839'760.85	3'353'400	8'427'100	5'073'700
439	Autres contributions	7'130'835.42	8'047'500	8'422'500	375'000
	Total	197'244'816.64	200'728'300	211'970'200	11'241'900

Parts à des recettes et à des contributions sans affectation

440	Part à des recettes fédérales	723'778'184.48	762'713'800	826'626'500	63'912'700
	Total	723'778'184.48	762'713'800	826'626'500	63'912'700

Dédommagements de collectivités publiques

450	Dédommagements de la Confédération	46'601'375.54	38'278'000	49'136'800	10'858'800
451	Dédommagements de cantons	61'803'148.28	62'364'000	60'083'800	-2'280'200
452	Dédommagements de communes	32'116'083.15	29'057'300	32'343'800	3'286'500
	Total	140'520'606.97	129'699'300	141'564'400	11'865'100

Récapitulation générale		Compte 2015	Budget 2016	Budget 2017	Ecart 16/17
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions acquises					
460	Subventions acquises de la Confédération	213'781'377.70	224'276'100	238'056'600	13'780'500
461	Subventions acquises de cantons	1'137'626.67	1'461'900	1'411'900	-50'000
462	Subventions acquises de communes	227'545'610.95	222'846'400	239'513'200	16'666'800
463	Subventions acquises des propres établissements	13'421'958.40	11'108'700	9'579'500	-1'529'200
469	Autres subventions acquises	15'713'022.23	11'129'500	11'218'800	89'300
	Total	471'599'595.95	470'822'600	499'780'000	28'957'400
Subventions à redistribuer					
470	Subventions de la Confédération à redistribuer	134'958'895.34	126'180'000	131'517'000	5'337'000
471	Subventions de cantons à redistribuer	6'887'419.05	5'850'000	10'210'000	4'360'000
	Total	141'846'314.39	132'030'000	141'727'000	9'697'000
Prélèvements sur les financements spéciaux					
480	Prélèvements sur les financements spéciaux	62'990'278.50	87'745'000	84'812'500	-2'932'500
	Total	62'990'278.50	87'745'000	84'812'500	-2'932'500
Imputations internes					
490	Imputations internes	113'711'507.15	100'965'100	110'407'100	9'442'000
	Total	113'711'507.15	100'965'100	110'407'100	9'442'000

Récapitulation générale

Compte 2015
Fr.Budget 2016
Fr.Budget 2017
Fr.Ecart 16/17
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Investissements propres**

500	Terrains non bâtis	734'814.00	24'000	2'220'000	2'196'000
501	Ouvrages de génie civil	268'221'777.62	342'760'600	311'003'300	-31'757'300
503	Terrains bâtis	45'473'334.05	23'875'000	46'205'000	22'330'000
506	Mobilier, machines et véhicules	10'536'781.47	12'103'400	13'144'200	1'040'800
509	Autres biens	8'699'937.69	21'833'200	26'374'400	4'541'200
	Total	333'666'644.83	400'596'200	398'946'900	-1'649'300

Prêts et participations permanentes

520	Prêts et participations permanentes à la Confédération				
521	Prêts et participations permanentes aux cantons				
522	Prêts et participations permanentes aux communes	490'000.00	100'000	600'000	500'000
524	Sociétés d'économie mixte	20'336'100.00	23'698'100	29'822'000	6'123'900
525	Prêts et participations permanentes aux institutions privées	15'040'900.00	21'987'800	19'246'000	-2'741'800
526	Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	9'572'119.00	7'439'300	9'782'900	2'343'600
528	Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	1'029'000.00	1'282'200	1'200'000	-82'200
	Total	46'468'119.00	54'507'400	60'650'900	6'143'500

Subventions accordées

560	Subventions accordées à la Confédération		8'700'000		-8'700'000
562	Subventions accordées à des communes	52'296'515.80	50'061'480	74'304'100	24'242'620
563	Subventions accordées à de propres établissements	249'412.70			
564	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	14'001'673.16	19'590'400	15'631'500	-3'958'900
565	Subventions accordées à des institutions privées	16'723'023.30	13'277'420	19'533'900	6'256'480
566	Subventions accordées à des personnes physiques	8'909'309.25	6'824'800	12'272'300	5'447'500
568	Subventions accordées à des bourgeoisies	17'650'031.00	14'584'900	15'668'200	1'083'300
	Total	109'829'965.21	113'039'000	137'410'000	24'371'000

Subventions redistribuées

572	Subventions redistribuées à des communes	9'303'884.05	14'650'300	7'896'000	-6'754'300
575	Subventions redistribuées à des institutions privées	2'715'311.00	1'308'100	3'077'000	1'768'900
576	Subventions redistribuées à des personnes physiques	4'396'810.00	4'560'500	1'316'400	-3'244'100
578	Subventions redistribuées à des bourgeoisies	203'800.00	11'500	131'200	119'700
	Total	16'619'805.05	20'530'400	12'420'600	-8'109'800

Récapitulation générale

Compte 2015
Fr.Budget 2016
Fr.Budget 2017
Fr.Ecart 16/17
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts au patrimoine financier**

603	Transferts de terrains bâtis au patrimoine financier	3'412'102.00			
606	Transferts de mobilier, de machines et de véhicules au patrimoine financier	5'022'766.67			
609	Autres biens transférés au patrimoine financier				
	Total	8'434'868.67			

Remboursements de prêts et de participations permanentes

620	Remboursements de prêts et de participations permanentes de la Confédération				
622	Remboursements de prêts et de participations permanentes de communes	4'515'917.00	4'210'400	3'555'700	-654'700
624	Remboursements de prêts et de participations permanentes de sociétés d'économie mixte	2'679'033.00	3'406'600	4'545'400	1'138'800
625	Remboursements de prêts et de participations permanentes d'institutions privées	13'266'859.00	13'746'900	13'601'200	-145'700
626	Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques	14'438'017.50	14'927'100	14'751'300	-175'800
628	Remboursements de prêts et de participations permanentes de bourgeoisies	1'644'055.34	1'449'400	1'650'800	201'400
629	Autres remboursements de prêts et de participations permanentes	2.00			
	Total	36'543'883.84	37'740'400	38'104'400	364'000

Facturation à des tiers

633	Facturations à des tiers de terrains bâtis	2'344'551.70			
	Total	2'344'551.70			

Remboursement de subventions accordées

642	Remboursement des communes de subventions accordées				
645	Institutions privées	4'315.00			
646	Remboursement de personnes physiques de subventions accordées	302'006.45	200'000	200'000	0
	Total	306'321.45	200'000	200'000	0

Subventions acquises

660	Subventions acquises de la Confédération	236'440'294.10	315'430'900	293'633'100	-21'797'800
662	Subventions acquises des communes	16'444'197.39	12'533'000	20'457'100	7'924'100
663	Subventions acquises des propres établissements	99'412.70			
669	Autres subventions acquises	8'089'243.97	12'284'200	24'329'600	12'045'400
	Total	261'073'148.16	340'248'100	338'419'800	-1'828'300

Subventions à redistribuer

670	Subventions de la Confédération à redistribuer	16'619'805.05	20'530'400	12'420'600	-8'109'800
	Total	16'619'805.05	20'530'400	12'420'600	-8'109'800

Report au bilan des dépenses

690	Report au bilan	181'261'955.22	189'954'100	220'283'600	30'329'500
	Total	181'261'955.22	189'954'100	220'283'600	30'329'500

